21e ANNÉE — T. 40 NUMÉRO SPÉCIAL : 3 fr. 50 N° 892 — 5 MARS 1939

# LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE



Adveniat Regnum Tuum

PARAIT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS
PRIX DU NUMÉRO : 2 FR. 50
ABONNEMENTS : France, un an : 45 fr.
Étranger, un an : 51 ou 55 fr. selon les pays.
BUREAUX : 5, RUE BAYARD, PARIS-VIIIe
(Chèques postaux : *Maison de la Bonne Presse, Paris,* Cte N° 1668.)

Les Questions Actuelles — Chronique de la Presse — L'Action Catholique — Rev. d'Organisation et de Défense Religieuse

# SA SAINTETÉ PIE XI

## (1857-1939)

**Au grand Pape de la paix du Christ, de l'Action catholique, de la presse, des missions, défenseur intrépide de la vérité, de la liberté, de la justice dans le monde, qui, plusieurs fois, a daigné bénir, approuver, encourager nos modestes efforts de diffusion de sa pensée, de ses directives, de ses actes, de son œuvre de lumière et de charité, la Revue offre ce numéro consacré aux dernières années de sa vie et de son pontificat, en respectueux et filial hommage de gratitude et de fidélité à sa mémoire.**

# LES GRANDES DATES DE SA VIE

Achille Ratti, le futur Pape Pie XI, est né à Desio, grosse bourgade des environs de Milan, le 31 mai 1857, pendant l'occupation autrichienne. Il était le quatrième et avant-dernier enfant d'une famille modeste et laborieuse, originaire de Rogeno, dans la Haute-Brianza.

On l'a fait remarquer, Pie XI n'appartenait ni à la noblesse comme Benoît XV, ni à la paysannerie comme Pie X, mais à la classe moyenne, à la petite bourgeoisie industrielle de province. En effet, son père Francesco Ratti, marié à Teresa Galli, était alors simple directeur d'une petite filature de soierie et de lainage appartenant aux frères Conti, de Pusiano. (Ce n'est que bien plus tard qu'il deviendra directeur et co-propriétaire de la maison Gadda, à Pertusella.)

Nous n'avons pas la prétention de raconter ici dans le détail la vie du grand Pape qui vient de mourir. Il existe d'excellentes biographies, notamment celles publiées par A. Novelli et Mgr Fontenelle. Nous voulons simplement rappeler les étapes ascendantes de cette providentielle destinée qui va de la maison paternelle de Desio à la Chaire de saint Pierre, en passant par l'Ambrosienne, la Vaticane, la nonciature de Varsovie, l'archevêché de Milan.

**1er juin 1857.** — Baptême. L'enfant reçoit les prénoms d'Ambroise-Damien-Achille.

## L'étudiant.

**3 octobre 1867.** — Achille Ratti a dix ans. L'enfant, qui avait montré de bonne heure une inclination pour l'état ecclésiastique, entre au Séminaire-gymnase de Saint-Pierre-Martyr, à Milan ; c'est là qu'il fera la première communion, recevra la confirmation, prendra la soutane. (Jusqu'à cette année, il avait fréquenté l'humble école de village que dirigeait, à Desio, un vieux curé, don Giuseppe Volonteri.) Il achève ses humanités au Séminaire-lycée de Monza et au collège archiépiscopal San-Carlo, à Milan.

**1874.** — Il reçoit l'habit de Tertiaire franciscain.

**Octobre 1875.** — Il entre au Grand Séminaire de Milan. A la fin de la troisième année de théologie, il est chargé d'enseigner les mathématiques et le latin aux jeunes clercs de Saint-Pierre-Martyr.

**Octobre 1879.** — Le jeune séminariste, qui vient de recevoir le diaconat, est envoyé à Rome par son archevêque pour compléter ses études théologiques. Il est élève du collège Lombard ; il suit les cours de l'Université grégorienne. Il est reçu docteur en théologie le 13 mars 1882 à l'Université grégorienne ; docteur en droit canonique le 9 juin à la Faculté de la Sapience ; docteur en philosophie le 23 juin à l'Académie Saint-Thomas d'Aquin.

Partout et toujours, à l'école primaire comme au collège, au Séminaire comme à l'Université, Achille Ratti se révéla un élève exemplaire : pieux, intelligent, travailleur, faisant l'admiration de ses professeurs et de son archevêque — Mgr Luigi Nazari di Calabiana — qui l'appelait familièrement « Notre jeune vieux », à cause de sa précoce gravité. Les palmarès scolaires portent invariablement en face du nom Ratti les notes les plus élevées et les plus élogieuses. A l'examen du baccalauréat, il se classe le meilleur lauréat de l'année (1875). Aux épreuves de doctorat en philosophie il émerveillera par sa science un membre du jury de l'Académie Saint-Thomas, le célèbre P. Liberatore, et obtiendra 25 points sur 25.

Vraiment, le curé de Visino, don Girolamo Rovida, qui avait délivré un certificat d'idonéité au futur élève du Petit Séminaire, ne s'était pas trompé quand il écrivait : « Il est certain que cet enfant, par l'excellence de sa tenue, par son intelligence et par son application à l'étude, répondra parfaitement aux espérances de ses supérieurs. » (Cité par Mgr Fontenelle.)

## Le prêtre et le bibliothécaire.

**20 décembre 1879.** — Achille Ratti est ordonné prêtre à Saint-Jean de Latran. Le lendemain, il célèbre sa première messe dans l'église Saint-Charles des Lombards.

**Juillet 1882.** — Le cycle de ses études terminé, don Ratti revient à Milan. Mais avant de quitter Rome, il a la grande joie d'être reçu en audience privée par Léon XIII qui, surpris par l'éloge que lui en a fait le P. Liberatore, a voulu voir le jeune et si brillant docteur. Le Pape parla au jeune prêtre avec une grande bienveillance, le félicita de s'être adonné à l'étude de saint Thomas d'Aquin, l'en-

couragea à se faire le champion du thomisme en Italie,

**Octobre 1882.** — Après trois mois de vicariat dans le petit village de Barni, don Ratti reçoit sa nomination de professeur de théologie dogmatique et d'éloquence sacrée au Grand Séminaire de Milan (1882-1888).

En même temps, son archevêque lui confie l'aumônerie de la Congrégation française des Sœurs de Notre-Dame du Cénacle. Pendant plus de trente ans — de 1882 à 1914 — il exercera ce saint ministère avec un zèle fervent. Une plaque commémorative qui se trouve dans la chapelle du Cénacle en dit l'essentiel : « Ici, parmi les effluves d'une piété éclairée, dans l'enceinte mystique d'un nouveau Cénacle, mettant au service d'une activité multiforme et constante les trésors d'une haute intelligence et d'un noble cœur, Achille Ratti, ministre et dispensateur des dons célestes, prédicateur assidu de la parole de Dieu, édifiant les âmes par ses conseils et ses exemples, se prépara insciemment à cette journée du 6 février 1922, où, élevé à la Chaire de Pierre, il devint, sous le nom de PIE XI, pasteur suprême de l'Eglise et maître infaillible de la vérité. » Une activité multiforme... En effet, don Ratti ne se contenta pas d'être le Père spirituel des religieuses ; il fit du « Cénacle » un des centres les plus importants d'apostolat religieux au profit de toutes les classes sociales ; il institua le catéchisme préparatoire à la première Communion des enfants, le catéchisme de persévérance des jeunes filles, des cours d'apologétique et de formation spirituelle pour les membres de l'Association des institutrices catholiques qu'il avait fondée ; il s'occupa avec une sollicitude touchante des petits ramoneurs qui, chaque année, descendaient du Tyrol.

Comme on le voit, l'homme d'étude et l'homme de science n'effacèrent jamais en don Ratti l'apôtre et le prêtre.

**Novembre 1888.** — Il est reçu « docteur » de l'Ambrosienne.

L'Ambrosienne est l'une des plus riches et des plus célèbres bibliothèques du monde. Ses « docteurs », suivant la volonté du fondateur — le cardinal Frédéric Borromée, — apportent leurs soins aux livres et aux manuscrits, en facilitent l'accès au public, entretiennent d'utiles rapports avec les savants du monde entier, tirent profit des collections qui leur sont confiées, chacun s'appliquant à quelque étude spéciale. Pendant plus de vingt-cinq ans, comme docteur d'abord, comme préfet ensuite, Achille Ratti remplira cette charge avec un soin scrupuleux ; il recevra les visiteurs « avec la plus séduisante courtoisie », dira le savant italien Giorgio Barini ; il sera en relations suivies avec les savants et les érudits d'Europe, en particulier ceux de France : Léopold Delisle, Omont, Zotemberg, Chatelain ; il entreprendra de nombreux travaux personnels : études historiques, hagiographiques, biographiques, bibliographiques, paléographiques, politiques, artistiques, archéologiques — en tout une soixantaine d'écrits, — qui lui vaudront dans le monde entier sa réputation si justifiée de savant.

De 1905 à 1907, il procède à un nouveau classement de la Bibliothèque, ce qui facilitera grandement les recherches. Il coopère avec le peintre Canevaghi à la restauration de la Pinacothèque (1906), à l'ouverture de la salle des Armes et de la salle de la Rose. On lui doit, au moins en partie, la résurrection du musée Settala. L'Ambrosienne lui est en outre redevable de l'acquisition de la collection numismatique Osnaghi et de celle d'une importante collection de manuscrits arabes, parmi lesquels on doit signaler un *Codex*, entièrement palimpseste, et sur lequel on a eu la joie de découvrir, sous les caractères arabes, des fragments de Virgile en latin et en grec. (Les trois textes sont superposés.)

**Juin 1891.** — Mission en Autriche. Le Docteur Ratti accompagne à Vienne, en qualité de secrétaire, Mgr Radini-Tedeschini, ablégat pontifical chargé de remettre la barrette de cardinal au nouvel archevêque, Mgr Gruscha.

**Juillet 1893.** — Mission en France, dans les mêmes conditions, avec le même ablégat. (Il s'agit de porter la barrette cardinalice à Mgr Bourret, évêque de Rodez.) Le Docteur Ratti reste quelques jours à Paris. Le 2 juillet, il célèbre la messe à Notre-Dame des Victoires ; le 4, il dîne à l'Elysée ; il est présenté, à cette occasion, au président Sadi Carnot et à Raymond Poincaré, alors ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes. Le 15, il accomplit un pieux pèlerinage à Lourdes. (Il reviendra en 1921 dans la cité mariale comme cardinal-archevêque de Milan.)

**6 mars 1907.** — Pie X le nomme prélat domestique. Le Docteur Ratti devient Mgr Ratti.

**8 mars 1907.** — Il succède à Mgr Ceriani comme préfet de l'Ambrosienne.

**20 février 1912.** — Mgr Ratti est nommé vice-préfet de la Vaticane et coadjuteur du P. Ehrle. Mais il ne renonça à ses fonctions de préfet de l'Ambrosienne que le 26 septembre 1914, après son entrée en fonctions comme préfet de la Bibliothèque Vaticane (1er septembre). Il devait garder cette dernière charge jusqu'en mai 1918.

**Juin 1914.** — Il représente la Bibliothèque Vaticane aux fêtes du VIIe centenaire de la naissance de Roger Bacon célébrées à Oxford, le 26 juin, par la « Royal Society of Sciences » de Londres.

**14 septembre 1914.** — Benoît XV le nomme chanoine de Saint-Pierre et, le 28 octobre suivant, protonotaire apostolique surnuméraire.

L'historien catholique, M. Georges Goyau, dans la brochure qu'il a consacrée à *Sa Sainteté Pie XI*, a noté avec beaucoup de justesse que le Docteur Ratti se tint toujours au-dessus d'une certaine routine qui trop facilement enlise l'homme dans l'engrenage du métier. « Quelque épris qu'il fût des bibliothèques, il eut toujours le souci de ne pas y cantonner toutes les formes de son activité. Ses regards savaient dépasser l'horizon de sa besogne professionnelle... Achille Ratti s'aérait !... » Il s'aérait en remplissant sa charge spirituelle d'aumônier des Sœurs du Cénacle ; il s'aérait en faisant le catéchisme aux petits ramoneurs du Tyrol ou en prêchant aux humbles servantes de Milan : cela pour l'esprit. Et voici pour le corps : le Docteur de l'Ambrosienne s'aérait en escaladant les montagnes ! Achille Ratti fut toujours un passionné de l'alpinisme. Plusieurs de ses ascensions sont demeurées célèbres : en particulier la traversée du mont Rose par l'Ostspitze en juillet 1889... Dès que sa tâche de bibliothécaire lui laissait quelque loisir, le Docteur Ratti s'échappait vers les cimes neigeuses.

Malgré ces évasions, c'est dans l'ambiance des bibliothèques que l'activité du futur Pape se déploie. « Ces trente années d'existence cachée, fait remarquer

Mgr Fontenelle, lui seront une providentielle préparation. Elles lui permettront de recueillir les leçons de l'histoire en perpétuel recommencement, d'exercer sa compréhension politique des hommes et des événements, qui est une des dominantes de son caractère. L'Ambrosienne et la Vaticane sont les temples de la science, les écoles de diplomatie, les hauts observatoires, où Mgr Ratti fait, à son insu, l'apprentissage du souverain pontificat. »

## Le nonce apostolique.

**25 avril 1918.** — Benoît XV, sur la proposition du cardinal Gasparri, nomme Mgr Ratti visiteur apostolique en Pologne. « Pour vous donner publiquement un clair témoignage de Notre attention et de Notre bienveillance, écrivait le Pontife aux évêques polonais, Nous avons décidé de vous envoyer Notre cher fils Achille Ratti. C'est à lui que reviennent les affaires uniquement ecclésiastiques, et Nous le chargeons d'examiner quelles résolutions, facultés et remèdes, exige chez vous la cause catholique. Il est donc établi comme l'intermédiaire entre le Siège apostolique et les évêques de Pologne, puisqu'il pourra Nous faire connaître vos désirs et vous communiquer plus facilement Nos décisions... A peine est-il besoin du reste de vous recommander celui que sa piété, le zèle de la religion, l'habitude des affaires et la science recommandent suffisamment par-dessus tout ; Nous voulons vous faire savoir cependant que Notre confiance en cet homme que Nous avons choisi est si grande que, Nous en avons la persuasion, ses services seront fort utiles à vos Eglises. » (Lettre *In maximis*.)

Mgr Ratti remplira admirablement sa mission ; il pourvoit immédiatement aux évêchés vacants ; il relève les études cléricales et envisage la création de l'Université de Lublin ; il s'emploie à dissiper les conflits et les préjugés que soulève la coexistence des rites latin et orientaux ; il s'efforce de résoudre dans l'intérêt de tous la question épineuse de la réforme agraire et des biens ecclésiastiques ; il prépare le Concordat qui sera conclu en 1925, sous son pontificat, entre la Pologne et le Saint-Siège.

**Septembre 1918.** — Le Pape, satisfait des premiers résultats, étend la juridiction du visiteur apostolique à la Russie et à tous les pays qui avaient fait partie de l'Empire des tsars.

**20 mars 1919.** — Mgr Ratti, au nom du Saint-Siège, reconnaît *de jure* la Pologne. Le gouvernement polonais demande l'institution d'une nonciature.

**6 juin 1919.** — Mgr Ratti est maintenu à Varsovie en qualité de nonce apostolique. Il présente ses lettres de créance au maréchal Pilsudski le 19 juillet.

**3 juillet 1919.** — Il est promu archevêque-titulaire de Lépante. Il est sacré, le 28 octobre suivant, à Varsovie, dans la cathédrale Saint-Jean, par Mgr Kakowski, en présence du président de la République, de l'épiscopat et des députés de la Constituante.

**Mars 1920.** — Il est nommé haut-commissaire ecclésiastique pour la Haute-Silésie. (D'après le traité de Versailles, le sort de la Haute-Silésie devait se décider au moyen d'un plébiscite.)

**Août 1920.** — L'armée rouge menace la capitale polonaise. Le nonce apostolique refuse de quitter la ville. Pendant que le général Weygand prépare la contre-offensive qui délivrera le territoire polonais, Mgr Ratti contribue puissamment à soutenir le moral de la population par l'exemple et par la parole.

**19 avril 1921.** — Il est promu archevêque titulaire d'Adana.

**4 juin 1921.** — Il quitte Varsovie, comblé par tous d'hommages et de marques de regrets. Benoît XV le rappelle à Rome pour l'élever à des honneurs plus grands.

Comme visiteur apostolique d'abord, comme nonce ensuite, Mgr Ratti sut déployer, en des circonstances difficiles, une douce fermeté et un tact surprenant pour se faire non seulement écouter mais encore aimer par le clergé, la population et le gouvernement polonais.

## Le cardinal et l'archevêque de Milan.

**13 juin 1921.** — Au Consistoire secret, Mgr Ratti est créé cardinal-prêtre avec le titre de Saint-Martin *ai Monti* et archevêque de Milan.

**15 juin 1921.** — En lui imposant la barrette, Benoît XV célèbre les qualités du nouveau cardinal : « Nous entendons mille voix qui s'élèvent pour applaudir dans les rangs des spécialistes d'études diplomatiques. Oh! l'admirable harmonie des deux sens dans lesquels on peut prendre les paroles *études diplomatiques*. Voici les élèves de l'école de diplomatique [École pontificale de paléographie créée par Léon XIII] célébrant l'ancien préfet de la Bibliothèque ambrosienne de Milan et de la Bibliothèque apostolique vaticane de Rome, pour le zèle éclairé avec lequel il les a toujours aidés dans la recherche et la mise en valeur des trésors cachés dans les vieux papiers et les chartes antiques. Voici les élèves, et avec eux les maîtres de la diplomatie, célébrant le nonce apostolique en Pologne, qui, par sa douce fermeté, son tact exquis, sa sérénité imperturbable, a su renforcer la concorde entre l'Église et l'État, en des moments difficiles et des circonstances dangereuses. Nous approuvons les louanges exprimées par les deux groupes de *diplomates* et, sans Nous contenter d'en déduire que la pourpre sacrée apparaît une fois encore comme le plus haut honneur donné en récompense pour des mérites antérieurs, Nous la saluons aussi comme un stimulant à porter la charge très grave d'aider le Pape dans le gouvernement de l'Eglise, en la personne de celui qui va prendre la direction immédiate d'un troupeau auquel consacrèrent leurs soins héroïques saint Charles Borromée et un cardinal André Ferrari. » (Cité par Paul Lesourd.)

Après la cérémonie, raconte Mgr Fontenelle, Benoît XV eut un entretien intime avec les trois nouveaux cardinaux : Laurenti, Tacci et Ratti, et, comme poussé par quelque pressentiment, le vénéré Pontife ajouta : « Aujourd'hui, je vous ai donné du rouge, mais pour l'un de vous, il y aura bientôt du blanc ».

**15 août 1921.** — Il adresse ses deux premières lettres pastorales à son diocèse, l'une en latin pour le clergé seulement, l'autre en italien pour le clergé et le peuple.

**25 août 1921.** — Il est reçu en audience par Benoît XV qui le comble d'amabilités et de bénédictions. « A la veille d'assumer la très lourde charge d'archevêque de Milan, déclarera le cardinal à un journaliste venu l'interviewer, j'ai eu la Béné-

diction du Pape ; demain je pars à Lourdes pour chercher à la ville de Marie la bénédiction de notre Mère. »

**Août-septembre 1921.** — Il conduit à Lourdes le pèlerinage national italien (29 août-2 septembre).

**8 septembre 1921.** — Il fait une entrée triomphale à Milan.

**16 novembre 1921.** — Le cardinal Ratti et les évêques lombards adressent au clergé et aux fidèles une lettre qui contient tout un programme de vie et d'action religieuse, politique et sociale. (On en trouvera le texte complet dans *la Documentation Catholique*, t. 7, col. 451-460.)

Le cardinal Ratti ne fit que passer sur le siège archiépiscopal illustré par saint Ambroise et saint Charles Borromée (septembre 1921-janvier 1922). Cependant, il eut la joie d'inaugurer solennellement, comme légat pontifical, le 7 décembre 1921, la grande Université catholique de Milan.

Benoît XV meurt le 22 janvier 1922. Le 24, le cardinal Ratti part à Rome pour participer au Conclave. Ce jour-là, Milan perdait son archevêque.

## Le Pontife et le souverain.

**2 février 1922.** — Ouverture du Conclave. Les cardinaux sont au nombre de 53.

**6 février 1922.** — Vers 11 heures, au quatorzième tour de scrutin, le nom de Ratti réunit 42 voix : le *quantum* était dépassé de six points. Achille Ratti est proclamé élu.

Le cardinal Mercier, archevêque de Malines, a fait un récit émouvant des minutes qui suivirent l'élection :

« Seul à son banc, debout, le cardinal Ratti, la tête baissée, se recueille.

» Les autres cardinaux ont quitté leur siège et sont venus former trois ou quatre cercles concentriques autour de leur élu. Le cardinal doyen élève la voix et prononce, au nom du Sacré-Collège la formule dont nous attendons la conclusion dernière de nos travaux : *Acceptasne electionem de te canonice factam in Summum Pontificem?* (Acceptes-tu l'élection qui te désigne canoniquement pour le pontificat suprême ?)

» Un silence d'humilité, de crainte, de frayeur sans doute, de foi aussi et de confiance, nous l'espérons, nous tient tous en suspens, haletants, pendant deux longues, bien longues minutes.

» Doucement une réponse s'articule à peu près en ces termes : *Il ne faut pas que l'on puisse dire que j'ai refusé d'acquiescer sans réserve à la volonté divine ; il ne faut pas que l'on puisse dire que je me suis dérobé à un fardeau qui devait peser sur mes épaules ; il ne faut pas que l'on puisse dire que je n'ai pas apprécié à leur valeur les votes de mes collègues. Aussi, malgré mon indignité, dont j'ai le sentiment profond, j'accepte.*

» — Et quel est le nom que tu veux prendre ? ajouta le cardinal doyen.

» L'émotion étouffait la voix affaiblie du Pape. Je n'ai pu, pour ma part, saisir toute sa réponse, mais je sais qu'en substance il exprima cette pensée : *Sous le pontificat de Pie IX, j'ai été incorporé dans l'Eglise catholique et j'ai fait mes premiers pas dans la carrière ecclésiastique ; Pie X m'appela à Rome ; Pie est un nom de paix. Aussi, désireux de vouer mes efforts à l'œuvre de pacification mondiale à laquelle s'était consacré mon prédécesseur Benoît XV, je choisis le nom de Pie.*

» Après une pause : *Je veux encore*, continua le Pape, *ajouter un mot. Je proteste devant les membres du Sacré-Collège que j'ai à cœur de sauvegarder et de défendre tous les droits de l'Eglise et toutes les prérogatives du Saint-Siège, mais, cela dit, je veux que ma première Bénédiction aille, comme gage de la paix à laquelle l'humanité aspire, non seulement à Rome et à l'Italie, mais à toute l'Eglise et au monde entier. Je la donnerai du balcon extérieur de Saint-Pierre.* » (Cardinal Mercier, *La Papauté et l'élection de S. S. Pie XI.*)

Après que le cardinal Bisleti, premier cardinal de l'Ordre des diacres, eut annoncé la nouvelle à la foule massée sur la place de la Colonnade, le nouveau Pape, Pie XI, faisait son apparition à la « loggia » *extérieure* de Saint-Pierre et donnait la Bénédiction *Urbi et orbi*. (Depuis 1870, c'est-à-dire depuis que Rome était devenue la capitale du royaume d'Italie, Léon XIII et ses successeurs avaient béni la foule à l'intérieur de la basilique.)

**12 février 1922.** — Cérémonie solennelle du couronnement du nouveau Pape à Saint-Pierre.

**11 février 1929.** — Signature des Accords du Latran. Pie XI devient souverain de la Cité du Vatican.

Du 6 février 1922 au 10 février 1939, pendant dix-sept ans, Pie XI a gouverné l'Eglise.

L'histoire placera son pontificat parmi les plus grands. Pie XI a été et restera le Pape de la paix, le Pape de la conciliation, le Pape de l'Action catholique, le Pape des Missions, le Pape social, le Pape des Concordats, le défenseur de la civilisation.

Les premières paroles de Pie XI furent des paroles de paix ; sa première Encyclique, un message de paix adressé au monde. Sa devise *Pax in regno Christi* définit exactement le programme de tout son pontificat. Le 29 septembre 1938, alors que la menace de guerre pesait lourdement sur l'Europe, il a offert publiquement à Dieu sa vie pour le salut et la paix du monde.

En signant les Accords du Latran, Pie XI a résolu la Question romaine et réconcilié l'Italie avec le Saint-Siège.

Dès le début de son pontificat, il a montré une grande sollicitude à promouvoir l'Action catholique dans tous les pays, cette Action catholique qu'il a définie « la participation des laïques à l'apostolat hiérarchique » en dehors et au-dessus des partis politiques.

Pie XI fut un grand Pape missionnaire. Il a donné une forte impulsion à l'apostolat missionnaire. Il a préconisé la formation d'un clergé indigène. Il a sacré, en 1923, le premier évêque d'origine indienne ; en 1926, les six premiers évêques chinois ; en 1933, le premier évêque annamite. C'est lui qui organisa, en 1924-1925, la première Exposition missionnaire du Vatican.

Digne continuateur de Léon XIII, Pie XI a rappelé la doctrine de justice et de charité ; il a réclamé le juste salaire pour l'ouvrier, le relèvement du prolétariat par l'accession à la propriété, la restauration d'un ordre social par la collaboration des corps professionnels.

Afin de maintenir et de défendre les droits et les intérêts de l'Eglise, Pie XI a conclu dix-huit Concordats ou conventions avec les puissances séculières.

Pie XI a été le défenseur de la civilisation en condamnant le nationalisme exagéré, la course aux armements, le communisme athée, le totalitarisme, le racisme, l'antisémitisme.

Ses Encycliques sur l'éducation chrétienne des

enfants, sur le mariage, sur les Exercices spirituels, sur les études et les sciences ecclésiastiques, sur le cinéma, sur l'unité des Eglises chrétiennes, ont enrichi le patrimoine doctrinal et moral de l'Eglise.

Mais nos lecteurs sont au courant de l'immense labeur fourni par Pie XI. Chaque année, *la Documentation Catholique* a pris soin de noter les principaux événements de ce pontificat illustre en leur consacrant parfois des études fort étendues ; de même elle a publié la traduction non seulement des Encycliques, mais encore de tous les documents les plus importants.

## La maladie et la mort.

Depuis plus de trois ans, l'artério-sclérose dont souffrait Pie XI troublait sérieusement le fonctionnement du cœur. En décembre 1936, il fut pris de syncopes. A plusieurs reprises, il dut cesser toute activité et s'aliter. Le 25 novembre 1938, une forte crise d'asthme cardiaque donna les plus vives inquiétudes à son entourage. Les crises se répétèrent. Ses souffrances étaient terribles. Ces derniers mois, Pie XI ne connaissait plus le sommeil. Mais avec une rare énergie il surmontait la douleur et continuait à travailler.

Pie XI avait nettement conscience de sa fin prochaine. Il en parlait souvent à ses familiers. Il n'avait qu'un désir, celui exprimé à ses médecins : c'est qu'ils prolongeassent son existence jusqu'au samedi 11 février et, si possible, jusqu'au dimanche 12 février. C'est qu'il tenait beaucoup à recevoir, comme il était prévu, les membres de l'épiscopat italien et à assister le dimanche, à Saint-Pierre, à la célébration solennelle du 10e anniversaire des Accords du Latran en même temps qu'à celle du 17e anniversaire de son pontificat.

Mais Pie XI devait mourir le vendredi matin, 10 février.

***

L'état de Sa Sainteté qui, depuis quelques jours, présentait des manifestations de catarrhe trachéo-bronchial avec un léger mouvement de fièvre, s'aggrava à partir du lundi 6 février. Le jeudi suivant, entre 13 heures et 16 h. 15, Pie XI eut deux nouvelles crises cardiaques consécutives. Cependant, vers le soir, il put prendre un peu de repos. Mais dans les premières heures de la nuit, le mal fit de rapides progrès, à la suite d'une augmentation de la température (40°) et d'une aggravation des troubles respiratoires et des troubles circulatoires, qui déjà causaient de sérieuses inquiétudes au début de la maladie.

Il était 4 heures du matin. Pie XI, qui avait pleinement conscience de son état, exprima le désir de recevoir les derniers sacrements ; ils lui furent administrés par Mgr De Romanis, sacriste de Sa Sainteté, en présence des cardinaux Pacelli et Caccia Dominioni, de plusieurs prélats, du gouverneur de la Cité du Vatican, de son neveu le comte Ratti di Desio et de ses deux médecins, les professeurs Milani et Rocchi.

A 5 heures, Mgr Venini commença à célébrer la sainte messe dans la chapelle contiguë à la chambre du Pape. Tous les assistants, à genoux, priaient. Mgr De Romanis récita à haute voix la prière des agonisants, des oraisons jaculatoires, auxquelles le Saint-Père s'efforça de s'unir par des signes de sa tête et de ses mains.

A 5 h. 20, le professeur Milani annonça au milieu de la plus vive consternation que la catastrophe était imminente.

A 5 h. 30, Mgr De Romanis se pencha sur le Saint-Père et l'invita à répéter avec lui l'admirable invocation chrétienne apprise de sa mère : « Jésus, Marie, Joseph, que j'expire en paix, dans votre sainte compagnie ». Et sereinement, raconte un rédacteur de l'*Osservatore Romano* qui assista à l'agonie, « avec une douceur qui révélait toute la candeur de son existence entièrement consacrée à Dieu, S. S. Pie XI inclina doucement sa tête vers la droite et rendit à Dieu sa belle âme ».

C'était le vendredi 10 février 1939, à 5 h. 31 exactement. Pie XI était âgé de 81 ans 8 mois et 10 jours.

## Les funérailles et l'inhumation.

A 11 heures, le cardinal Pacelli, camerlingue de la Sainte Eglise romaine, procéda à la reconnaissance officielle du corps, d'après le cérémonial en vigueur.

Après l'opération de l'embaumement qui eut lieu vers midi, le corps fut revêtu de la soutane blanche, du rochet, de la mozette, du camail et du *camauro* rouge bordé d'hermine.

A 16 heures, la dépouille mortelle fut transportée du troisième étage, où se trouvent les appartements privés, à la chapelle Sixtine. Le corps fut déposé sur un catafalque tendu de rouge. Jusqu'à la nuit, la foule des princes de l'Eglise, des évêques, des prélats, des membres du corps diplomatique, des sénateurs et des patriciens de Rome, vinrent rendre un dernier hommage au Pontife défunt.

Le lendemain, samedi 11 février, à 17 h. 30, le corps fut porté de la chapelle Sixtine à la basilique Saint-Pierre. Le défunt était revêtu d'une chasuble rouge et or ; ses mains étaient gantées de satin écarlate et croisées sur la poitrine ; la tête était coiffée de la mitre. Le corps fut placé sur un catafalque incliné, dans la chapelle du Saint-Sacrement.

Le dimanche, le lundi et le mardi matin, la foule, qu'on a pu évaluer à un million de personnes fut admise à défiler devant la chapelle ardente.

L'inhumation eut lieu le mardi 14 février. A midi, les portes de la basilique furent fermées. Vers 16 heures, la cérémonie funèbre commença. Le corps fut porté de la chapelle du Saint-Sacrement, où il était exposé, à celle du chœur. Là, après une dernière absoute, il fut déposé dans un premier cercueil de cyprès. Mgr Ferraro, chancelier du Chapitre de Saint-Pierre, s'avança pour lire le *Rogito*, ou procès-verbal de la mise en bière. Mgr Confalonieri recouvrit d'un voile de soie blanche le visage et les pieds du Pontife défunt.

A la lecture du procès-verbal fit suite celle de l' « Eloge », ou résumé biographique, rédigé par Mgr Antonio Bacci, secrétaire des Brefs *ad Principes*. Cette lecture achevée, le parchemin sur lequel était écrit l'éloge fut placé dans un tube de plomb et le tout déposé aux pieds du cadavre avec une bourse de velours rouge renfermant des exemplaires en or, en argent et en bronze de toutes les médailles et monnaies frappées sous le pontificat de Pie XI.

Le premier cercueil fut alors fermé. Sur le couvercle orné d'une simple croix, deux rubans de soie violette furent croisés, et à leurs extrémités le cardinal Pacelli, camerlingue ; Mgr Respighi et Mgr Nardone, doyen du Chapitre de Saint-Pierre, apposèrent quatre cachets de cire.

On procéda ensuite à la fermeture du second cercueil, en plomb, dont les rebords furent rabattus et soudés. Des scellés en plomb furent apposés.

Le troisième cercueil, en bois d'ormeau, fut fermé avec des vis dorées et recouvert d'une étoffe rouge.

Les couvercles des deux derniers cercueils étaient

ornés, en haut, d'une croix ; au milieu, surmontée d'une tête de mort et de deux tibias entrecroisés, d'une plaque de bronze où se lisait cette inscription :

PII P. M.
VIXIT ANNOS LXXXI MENSES VIII DIES X
ECCL. UNIVERSAE PRAEFUIT
ANNOS XVII DIES IV
DECESSIT DIE X FEBRUARII
A. D. MCMXXXIX

[*Corps de Pie XI, Pontife suprême. — Il vécut quatre-vingt-un ans, huit mois, dix jours. — Il gouverna l'Eglise universelle, — Durant six-sept ans, quatre jours. — Il mourut le 10 février — De l'an du Seigneur 1939.*]

Le cercueil fut alors descendu dans la crypte, où Mgr Vicenti le bénit une dernière fois.

Le corps de Pie XI repose désormais dans la crypte de la basilique de Saint-Pierre, près des tombeaux de Pie X et de Benoît XV.

T. FERLÉ.

## BIBLIOGRAPHIE

Dans cet essai de bibliographie sur la vie et l'œuvre de Pie XI, nous avons surtout mentionné les livres publiés en France :


### Biographie.

A. NOVELLI. — *Il cardinale Ratti.* Casa Editrice « Pro familia », Milan. 1921.
Cardinal MERCIER. — *La Papauté et l'élection de S. S. Pie XI.* Malines, 1922.
SERGIUS. — *Le Pape d'hier, le Pape d'aujourd'hui. Benoît XV, Pie XI.* Stock, Paris. 1922.
R. GODEFROY. — *Sous la tiare. L'alpiniste Achille Ratti.* Dardel, Chambéry. 1923.
GIUSEPPE FUMAGALLI. — *Achille Ratti.* Formiggini, Rome. 1925.
*Bio-Bibliografia di Achille Ratti.* Biblioteca Ambrosiana, Milan. 1927.
A. NOVELLI. — *Pie XI, Achille Ratti* (traduit de l'italien par l'abbé JACQUIN). Bonne Presse, Paris. 1928.
GAETANO DE FELICE. — *La vita aneddotica di S. S. Pio XI.* Bemporad, Florence. 1929.
GEO LONDON. — *De Pie IX à Pie XI.* Editions des Portiques, Paris. 1929.
GIUSEPPE FREDIANI. — *Pio XI.* Préface du R. P. ENRICO ROSA. Tipografia Editrice Laziale-Marchesi, Rome. 1929.
*Nel giubileo sacerdotale di S. S. Pio XI.* Rome. 1929-1930.
Mgr FONTENELLE. — *S. S. Pie XI.* Collection « Bibliothèque catholique illustrée ». Bloud et Gay, Paris. 1930.
Mgr ELISÉE LAZAIRE. — *Les Papes de notre temps.* Montpellier. 1931.
GEORGES GOYAU, PAUL LESOURD. — *Une journée du Pape.* Collection « Les Bonnes Lectures ». Flammarion, Paris. 1933.
GEO LONDON, CHARLES PICHON. — *Miracle au Vatican.* Editions de France, Paris. 1937.
ALFRED PEREIRE. — *Vie de Pie XI.* Gallimard, Paris. 1937.
GEORGES GOYAU. — *S. S. Pie XI.* Plon, Paris. 1937.
Mgr FONTENELLE. — *Pie XI.* Spes, Paris. 1937-1938.
PAUL LESOURD. — *Pie XI.* Flammarion, Paris. 1939.

### Action catholique.

Mgr FONTENELLE. — *Petit catéchisme de l'Action catholique.* Bonne Presse, Paris. 1930.
H. MATHIEU. — *L'appel à l'Action catholique.* Spes, Paris. 1932.
*Action catholique et fascisme.* Bonne Presse, Paris. 1932.
PAUL DABIN. — *L'Action catholique* (Essai de synthèse). Bloud et Gay, Paris. 1933.
*L'Action catholique* (Traduction française des documents pontificaux de 1922 à 1933). Bonne Presse, Paris. 1934.
L. CIVARDI. *Manuel d'Action catholique.* Lethielleux, Paris. 1935.
D. LALLEMENT. — *Principes catholiques d'action civique.* Desclée-De Brouwer, Paris. 1935.
Mgr PAUL RICHAUD. — *Notions sommaires sur l'Action catholique.* Spes, Paris. 1936.
Abbé GUERRY. — *L'Action catholique.* Préface de Mgr COURBE. Collection « Cathedra Petri ». Desclée-De Brouwer, Paris. 1936.
PAUL DABIN. — *Principes d'Action catholique.* Bloud et Gay, Paris. 1937.

### Action Française.

JACQUES MARITAIN, D. LALLEMENT, MAQUART, RR. PP. BERNADOT, E. LAJAUNIE, DONCŒUR. — *Pourquoi Rome a parlé.* Spes, Paris. 1927.
FRANCISQUE GAY. — *Comment j'ai défendu le Pape.* Bloud et Gay, Paris. 1927.
JACQUES MARITAIN. — *La primauté du spirituel.* Plon, Paris. 1927.
MAURICE PUJO. — *Comment Rome est trompée.* Fayard, Paris. 1929.
*La politique du Vatican, Sous la terreur.* Préface de LÉON DAUDET et épilogue de CHARLES MAURRAS. Bibliothèque des œuvres politiques, Versailles (mis à l'Index par décret du Saint-Office du 13 janvier 1928).
*L'Action française et le Vatican (Les pièces d'un procès).* Préface de CHARLES MAURRAS et de LÉON DAUDET (mis à l'Index par décret du Saint-Office du 19 septembre 1927).
MERMEIX. — *Le Ralliement et l' « Action française ».* Fayard, Paris (mis à l'Index par décret du Saint-Office du 13 janvier 1928).
M^is^ DE ROUX. — *Charles Maurras et le nationalisme de l'Action française.* Grasset (mis à l'Index par décret du Saint-Office du 13 janvier 1928).
PAUL COURCOURAL. — *Le « Danger » de l' « Action française ».* Editions Rupella, La Rochelle. 1928 (mis à l'Index par décret du Saint-Office du 3 février 1928).

### Question romaine. Concordats.

YVES DE LA BRIÈRE, BUCAILLE, LE FUR, MISSEREY, TROGAN, VANNEUFVILLE. — *Accords du Latran.* Introduction de Mgr BAUDRILLART. Spes, Paris. 1929.
E. DEVOGHEL. — *La Question romaine sous Pie XI et Mussolini.* Bloud et Gay, Paris. 1929.
H. COCHAUX. — *Le Pape et l'Italie (Accords du Latran).* Beauchesne, Paris. 1929.
*Les Concordats conclus sous le Pontifical de Pie XI.* Bloud et Gay, Paris. 1930.
Abbé ARQUILLIÈRE, YVES DE LA BRIÈRE, SOURIAC, TROGAN. — *Les Concordats conclus sous le pontificat de Pie XI.* Bloud et Gay, Paris. 1930.
LOUIS TOSTAIN. — *Le traité politique du Latran et la personnalité en droit international public.* Spes, Paris. 1930.
BUCAILLE. — *Les Accords de Latran.* Bloud et Gay, Paris. 1930.
R. JARRIGE. — *La condition internationale du Saint-Siège avant et après les Accords du Latran.* Rousseau, Paris. 1930.
L. RIVET. — *La Question romaine et le traité de Latran.* Sirey, Paris. 1931.
BRAZZOLA. — *La Cité du Vatican est-elle un Etat ?* Sirey, Paris. 1932.

Govella. — *La Cité du Vatican et la notion d'Etat.* Pedone, Paris. 1933.

Giustiniani. — *Bibliografia degli Accordi Latranensi.* Biblioteca de « Il Diritto ecclesiastico », Rome. 1934.

Yves de La Brière. — *La renaissance contemporaine du droit canonique dans plusieurs législations séculières grâce aux divers Concordats du Pontificat de Pie XI.* Revue de droit international et de législation comparée, Paris. 1935.

Pierre de Montesquiou-Fezensac. — *Rapports de la Papauté avec le royaume d'Italie depuis 1870.* Sirey, Paris. 1936.

Paul Parsy. — *Les Concordats récents (1914-1935).* Gabalda, Paris. 1936.

Mgr Roserot de Melin. — *La Cité du Vatican.* Préface du cardinal Tisserant. Leroux, Paris. 1937.

### Missions.

Michel Ledrus. — *Pie XI, le Pape des Missions.* Belgique, 1929.

Abbé Ugo Bertini. — *Pie XI et la médecine au service des Missions.* Bloud et Gay, Paris. 1929.

G.-B. Tragella. — *Pio XI Papa missionario.* Pontificio Istituto Missioni Estere, Milan. 1930.

Mgr J. Lavarenne. — *L'œuvre missionnaire de Pie XI.* Paris. 1935.

Marie-André. — *Pie XI, le Pape missionnaire.* Lethielleux, Paris. 1937.

*Documents sur l'activité missionnaire de S. S. Pie XI.* 3 fascicules. Editions des « Grands Lacs », Namur. 1937.

*Pie XI, Pape des Missions.* Edition de la revue « Grands Lacs », Namur. 1939.

### Divers.

N. Malvezzi. — *Pio XI nei suoi scritti.* Trèves-Milan. 1923.

*Actes de S. S. Pie XI.* (Texte latin et traduction française des principaux actes du pontificat, de 1922 à 1931.) 7 vol. Bonne Presse, Paris. 1926-1936.

*Atti della XVI Settima Sociale. L'opera di Pio XI* (Rome, 9-15 sept. 1929). Societa editrice « Vita e Pensiero », Milan. 1929.

R. P. Bessières, Mgr Olichon, chanoine Flaus, chanoine Quenet, Mgr Beaupin, Philippe de Las Cases. — *Six Conférences sur Pie XI.* Bloud et Gay, Paris. 1928.

Mgr Beaupin. — *L'œuvre doctrinale du Pape Pie XI.* Amitiés catholiques françaises, Paris. 1929.

Louis Le Fur. — *Le Saint-Siège et le droit des gens.* Sirey, Paris. 1930.

Abbé G. Jacquemet. — *Tu es Petrus.* Bloud et Gay, Paris. 1934.

Mgr Suhard, Léon Merklen, Paul Chanson, Le Fur, Mgr Vanneufville, Paul Dabin. — *La continuité pontificale.* Bonne Presse, Paris. 1935.

Calixte Boulesteix, Thomas d'Hoste, Louis Meyer. — *Pie XI et la presse* (Actes pontificaux de 1922 à 1936). Préface du cardinal Baudrillart. Bonne Presse, Paris. 1936.

Mgr Paul Richaud. — *Le Pape et le communisme.* Collection « La Lumière ouvrière ». Desclée-De Brouwer, Paris. 1937.

Yves de La Brière, P. M. Colbach. — *La patrie et la paix* (Textes pontificaux traduits et commentés). Desclée-De Brouwer, Paris. 1938.

*L'hommage de la France à Pie XI.* Bonne Presse, Paris. 1939.

### Numéros spéciaux de périodiques.

*Documentation Catholique* : « Impressions de la presse lors de son avènement » ; « Actes de S. S. Pie XI » (140, 598, 690, 735, 736, 828).

*Le Document* : « Le Pape et le monde contemporain », par Joseph Ageorges (n° 2, janvier 1935).

*Messager du Sacré-Cœur* (janvier 1937).

*Vie Catholique* (6 février 1932).

*Nouvelle Revue Théologique* (juin 1929).

*Revue des Jeunes* (mars 1927).

*Mes Fiches* (Canada) : « Pie XI, Pape humaniste » (1er févirer 1939).

*Action Catholique* (Québec) (5 février 1939).

*Osservatore Romano* (11 et 12 février 1939).

*Croix* (11 février 1939).

*Temps Présent* (17 février 1939).

*Illustration* (18 et 28 février 1939).

*Pèlerin* (19 février 1939).

T. F.

## Les dernières volontés de Pie XI (1).

Les dernières volontés de Pie XI ont été exprimées par le défunt Pape sous forme de feuillets, qui viennent d'être rassemblés par ses exécuteurs testamentaires, NN. SS. Carlo Confalonieri et Diego Venini, que Sa Sainteté appelle : « Mes chers vrais prélats domestiques et commensaux pour tout le temps de mon long pontificat. »

Il s'agit de divers documents autographes ayant trait à certains souhaits de Pie XI. Le premier est en date du 31 mai 1927, le dernier en date du 16 janvier 1939. Chaque feuillet porte en tête les initiales des noms de Jésus, Marie, Joseph, et les premières phrases du *Pater noster;* « ayez pitié de moi selon votre grande miséricorde ; j'ai espéré en toi, Seigneur, je ne serai pas confondu pour l'éternité ; je remets mon âme entre vos mains. »

Les plus récents feuillets contiennent également cette indication : *Ce qui suit constitue les dispositions de mes dernières volontés au nom saint de Dieu, bon et béni!*

Le défunt Pape a laissé au Saint-Siège, en la personne de son successeur, tous les dons qui lui ont été faits au cours de son pontificat. Quant à ses biens personnels — qui ont bien peu de valeur, précisait Pie XI dans son testament, — ils sont répartis entre plusieurs de ses familiers, ainsi qu'entre quelques personnes qui l'ont assisté et diverses œuvres de bienfaisance. Le défunt Pape a légué des objets sacrés et quelques œuvres d'art au Musée chrétien de la Bibliothèque vaticane, à cette Bibliothèque et à différentes institutions religieuses.

Dans un des plus récents feuillets signé de sa main, Pie XI disait :

*Je demande tout particulièrement que mon corps — intact — soit déposé près de celui de Pie X, de chère et vénérable mémoire, qui m'avait appelé à la Bibliothèque vaticane et non loin de celui de Benoît XV, de chère et vénérée mémoire, qui, peu de temps avant sa sainte mort, m'avait appelé au siège de saint Ambroise et de saint Charles, ainsi qu'au Sacré-Collège cardinalice. Les nombreux et très nombreux fidèles qui ne cesseront de venir prier sur leurs tombes auront, Nous l'espérons, une pensée et une prière également pour leur indigne successeur. Dans tes mains, Seigneur, je remets mon esprit.*

On sait que ces dernières volontés de Pie XI ont été exaucées et que la dépouille mortelle du défunt Pape repose dans la crypte de la basilique Saint-Pierre aux côtés des sarcophages de Pie X et de Benoît XV.

[Traduit par F. C.]

(1) *Oss. Rom.*, 25. 2. 39.

# Monseigneur Ratti écrivain

Il est très difficile de dresser une liste complète des ouvrages ou articles faits par Mgr Ratti, avant son élévation au Souverain Pontificat. La plus importante a été publiée par A. Novelli, nous la complétons par plusieurs références trouvées dans divers écrits relatant la vie du cardinal archevêque de Milan, ou du Pape, lors de son élection. On compte une soixantaine de monographies ou travaux des plus variés.

Pendant les vingt-neuf années de son œuvre de bibliothécaire à l'Ambrosienne de Milan, ou à la Vaticane, il « fut par excellence l'homme des livres, savant historien et organisateur de premier ordre, mettant toutes ses qualités au service de la science et des chercheurs » (1).

« L'écrivain pénètre à fond les documents et sait les placer dans leur véritable cadre, il assimile et incorpore un très vaste ensemble de faits et de causes, pour les exposer ensuite aux lecteurs dans une admirable synthèse. Inscriptions latines, parchemins très anciens, pièces antiques concernant les satires de Juvénal, sont une bonne occasion pour Ratti de montrer combien vaste est sa culture et que l'historien est un paléographe de race et un très fin lettré » (2).

## Ouvrages.

*Acta Eccl. Mediolanensis ab eius initiis usque ad nostram aetatem*, Milan, 1890-1897.

*Contribuzione alla storia eucaristica di Milano*, Milan, 1895.

*La Chiesa Ambrosiana* (Confer. di st. milanese tenute per cura del Circ. Filologico Milanese), Milan, 1896.

*Il più antico ritratto di S. Ambrogio* (dans *Ambrosiana*, scritti varii pubbl. nel XV centen. della morte di S. Ambroggio), Milan, 1897.

*Notices sur quelques lettres papales adressées au card. Matthieu Schinner* (compte rendu du IV^e Congrès scientifique international des catholiques, tenu à Fribourg en 1897), Fribourg (Suisse), 1898.

*Escurs. notturna al Vesuvio*, Milan, 1899.

*Le ultime vicende della Biblioteca e dell'Archivio di S. Colombano di Bobbio*, Milan, 1901.

*Due piante iconografiche di Milano da codici mss. Vaticani del sec. XV* (rapport au IV^e Congrès géographique italien), Milan, 1902.

*Per la storia del Palliotto d'oro di S. Ambrogio*, Milan, 1903.

*Ancora del celebr. ms. delle Opp. di Virgilio, già di Fr. Petrarca ed ora della Bibl. Ambr.* (Mélanges *Petrarca e la Lombardia*), Milan, 1904.

*Quarantadue lettere originali di Pio II relative alla guerra per la success. nel reame di Napoli (1460-63)*, Milan, 1903.

*Homeri Iliadis pictae fragmenta Ambrosiana phototypice edita* (en collaboration avec A.-M. Ceriani), Milan, 1905.

*Guida sommaria per il visitatore della Biblioteca Ambrosiana e delle collezione annesse*, Milan, 1907.

*Il codice Atlantico di Leonardo da Vinci all'Ambrosiana (nozze)*, Milan, 1907.

*Un antico ritratto di Fr. Petrarca all'Ambrosiana*, Milan, 1907.

*En mémoire de Mgr Antoine-Marie Ceriani, préfet de la Bibliothèque Ambrosienne, à l'occasion du premier anniversaire de sa mort*, Milan, 1908.

*Vita di Bonacossa da Beccaloe ed una lettera spirituale a Bianca Visconti di Savoia in volgare illustre alto-ital. da un cod. mss. della Biblioteca Riccardiana di Firenze*, Milan, 1909.

*Discorso per il terzo centenario dell'Ambrosiana*, Milan, 1909.

*Opusculo inedito e sconosciuto del cardinale C. Baronio con 12 sue lettere ed altri documenti*, Pérouse, 1910.

Préface : *Relique di un antico Codice Bobbiese ritrovato* (dans Mélanges *Ceriani*), Milan, 1910.

*Manoscritti di provenienza francese nella Biblioteca Ambrosiana* (dans *Mélanges offerts à M. Emile Chatelain*, 70 manuscrits recueillis en France pour l'Ambrosienne au début du XVII^e siècle par Antonio Olgiati), Paris, 1910.

*Un trattatello di ascetica in volgare alto-ital. (parese) del secolo XIV* (dans *Studi letter. e linguistici dedicati a Pio Rayna nel 40° anno del suo insegnam.*), Firenze, 1911.

*Contribuzione alla storia dell arti grafiche milanesi*, Milan, 1912.

*Missale Ambrosianum duplex, editionis 1751 et 1902 ex cod. mss. A. Ceriani*, opera e studio A. Ratti e M. Magistretti, Milan, 1913.

*L'arte tipografica in Milano: Per nozze Borromeo-Besana*, Milan.

*De hominis origine quoad corpus :* Scholion alla tesi 28 dell'opera : *Sala F. Institutiones positivo-scolasticae theologiae dogmaticae*, ed. V, t. 2.

*Scritti alpinistici*, Milan, 1923 (traduit en anglais, Londres, 1923 ; en français, Chambéry, 1923 ; en espagnol, Madrid, Buenos-Aires, 1925 ; en allemand, Berlin, 1925).

*Ascensions : Mont Rose, Cervin, Mont Blanc*, traduit de l'italien par Emile Gaillard, Dardel, Chambéry, 1923.

## Articles de revues.

**« Rendiconti dell'Istituto Lombardo di scienze et lettere. »**

« Quarantadue lettere originali di Pio II, relative alla guerra per la successione al Reame di Napoli. Un codice pragense a Milano con testo inedito della vita di S. Agnese di Praga » (Série II, vol. XXIX, fasc. 7, 1896).

« L'Omeliario detto di Carlo Magno e lo Omeliario di Alano di Farfa » (S. II, vol. XXXII, fasc. 9, 1900).

« Poesie di Carlo Maria Maggi in manoscritti romani » (Série II, vol. XXXIII, fasc. 16, 1900).

« Un vescovo ed un Conc. di Milano sconosciuti o quasi » (Série II, vol. XXXIII, fasc. 16, 1900).

« Ms. Voltiano in Bibl. Ambr. » (Série II, vol. XXXIV, fasc. 7, 1901).

« Bonvesin de la Riva appartenente al Terz'Ordine degli Umiliati od al Terz'Ordine di S. Francesco » (Série II, vol. XXXIV, fasc. 16, 1901).

« A Milano nel 1266 : da un inedito documento

(1) Gilles Brettencourt, *Toute l'édition* (18. 2. 39), « Quand Pie XI était encore bibliothécaire ».

(2) Silvio Vismara, Bénédictin olivétain, *Vita e Pensiero* (octobre 1921), « L'attività scientifica del cardinal Ratti ».

originario dell'Arch. Segr. Vatic. » (Série II, vol. XXXV, fasc. 12, 1902).

« Memorie del R. Ist. Lomb. di sc. e lett. » (Série III, vol. XXI-XXII, fasc. 4, Milan 1902).

« Commemorazione del M. R. Serafino Biffi » (Série II, vol. XXXV, 1902).

« Intorno all'anno della Scomunica di Matteo Visconti: da doc. dell'Arch. Segr. Vatic. » (Série II, vol. XXXVI, fasc. 19, 1903).

« Antica Iscrizione latina recentemente scoperta a Milano » (Série II, vol. XXXVII, 1904).

« La risurrectione di un Museo milanese » (il Museo Settala all'Ambrosiana) (Série II, vol. XXXIX, 1906).

« Relazione sul Concorso Tomasoni » (1906-07).

« I papiri dell'antica basilica di S. Vincenzo di Galliano presso Cantù » (Série II, vol. XLI, 1908).

« Reliquie di un antico codice delle *Satire di Giovenale* » (Série II, vol. XLII, 1909).

« La vita della Signora di Monza, abbozzata dal card. F. Borromeo, ed una lettera inedita della « Signora » al Cardinale » (Série II, vol. XLV, 1911).

« La fine di una leggenda ed altre spigolature intorno al *Liber Diurnus RR. Pontificum* (Série II, vol. XLVI, fasc. 6, 1913).

« L'odissea di un bellissimo Brueghel-Rubens, alla Pinac. Ambros. » (1910, p. 1; 1912, mars).

**« Giornale storico della letteratura italiana. »**

Biadene (L.): « Carmina de Mensibus, di Bonvesin de la Riva » (Vol. XL, p. 184, 1902).

« Una lettera autografa della Morosina a P. Bembo » (Vol. XL, p. 335, 1902).

Le même *Giornale storico*, 1909, fasc. 3, p. 388, publie une liste de cinq autres travaux de Mgr Ratti :

« Le condizioni politico-religiose dell'Italia Superiore nella relazione inedita di Beltrando della Torre e Bernardo Gui, Legati apostolici nel 1317 » (41-460).

« Bonvesin de la Riva e i Frati Gerolomitani » (42-290).

« Di un presunto autografo petrarcheso nell'Ambrosiana » (45-181).

« Ancora un nuovo ritratto di F. Petrarca » (49-473).

« Il tavolo e il cofano pel *cod. Atlantico* alla Biblioteca Ambr. » (50-460).

**« S. Carlo Borromeo e il III Centenario della sua Canonizzazione » (1909-1910).**

Mgr Ratti fut effectivement directeur, collaborateur et ordonnateur principal de cette revue. Signalons particulièrement :

« S. Carlo Borromeo negli scritti del Card. Fed. Borromeo », Milan, 1910.

**« Archivio Storico Lombardo. »**

« A proposito di Bombe » (1891, vol. I, p. 282).

« Del monaco cisterciense D. Ermete Bonomi e delle sue opere » (1895, vol. III, p. 303).

« La miscellanea Chiaravallense nel il libro dei prati di Chiaravalle » (1895, vol. IV, p. 100).

« Il sec. XVI nell'Abbazia di Chiaravalle » (1896, vol. V, p. 91).

« Bolla arcivescovile milanese a Moncalieri ed una leggenda inedita di S. Gemolo di Ganna » (1901, vol. XV, p. 5).

« Un libro sulle origini di Casa Savoja ed un Arcivescovo intruso di Milano » (1901, vol. XV).

« Il probabile itinerario della fuga di Ariberto, Arcivescovo di Milano, da un suo autografo inedito » (1902, vol. XVII, p. 5, et 1902, vol. XVIII, p. 476).

« Il cosi detto Ercole santambrosiano e la necropoli di Antinoe » (1903, vol. XIX, p. 180).

« Bonvesin de la Riva e i frati Gerosolimitani » (1903, vol. XIX, p. 101).

« Quarantadue lettere originali di Pio II relative alla guerra di successione nel Reame di Napoli » (1903, vol. XIX, p. 263).

« *Paleografia Latina* di Fr. Steffens » (1903, vol. XIX, p. 492).

« Recensioni » : di P. Kehr (1902, vol. XVIII).

« Bolla originale di Ariberto, Arcivescovo di Milano (1040) di fresco ricuperata (con una tavola) » (1904, vol. I, p. 334).

« Bibliografia » : P. Kehr : *Le bolle pontificie che si conservano nell'arch. diplom. di Firenze* (1904, vol. I, p. 122) ; — *Paleografia Latina* (1904, vol. I).

« Di un presunto autografo petrarcheso nell'Ambrosiana » (1904, vol. II, p. 172).

« Bibliografia » : F. P. Dengen : *Mons. Jos. Garampi in Germania* (1905), vol. IV, p. 200).

« Un cimelio lombardo ricuperato (il *Messale* di Civate) » (1905, vol. IV, p. 216).

« Notizia » : *Paleografia Latina* (Steffens) (1906, vol. V, p. 432, et 1907, vol. VIII, p. 482).

« Bibliografia » (Steffens e Bonelli) (1908, vol. X).

« Philipp Denzel (Palazzo di S. Maria a Venezia) » (1909, vol. XI, p. 249).

**« Rivista mensile del Club Alpino italiano. »**

« Ascensione al Cervino direttamente da Zermatt » (Vol. IX, 1890, p. 65-68).

« Al Monte Bianco Salita per la via del Rocher e discesa per il Ghiaccaio del Dôme » (Vol. IX, p. 326-330, 1890).

« Al Monte Rosa (punta Dufour) da Macugnaga, e prima traversata del colle Zumstein », Turin, 1890 (Collection Club Alp. ital., vol. XXIII, n° 56).

A cette liste que l'on a cherché à faire aussi complète que possible, ajoutons qu'en 1878, année qui précéda son ordination, il avait publié une traduction d'un ouvrage allemand anonyme (1) : *Ueber das Dirigieren Katolischer Kirchenmusik nebst Bemerkungen über den Gesangsunterricht*, paru à Ratisbonne en 1871. Cette traduction n'a été donnée que sous forme de fragments en 1878, dans *Musica sacra* (Milan), sans nom d'auteur.

D'autre part le professeur Alliévi déclarait en 1939 (*Cf. Commission permanente internationale des Directeurs de journaux catholiques*, 2 février 1939) que le cardinal Ratti lui avait dit en 1921 : « J'ai connu le professeur Mercalli, j'ai suivi ses cours et j'ai eu l'honneur de pouvoir collaborer avec lui à son ouvrage : *Les volcans et les phénomènes volcaniques*, en rédigeant le tableau des tremblements de terre en Italie. »

Cette étude fait partie du tome III, dont la rédaction fut confiée au professeur Mercalli, de la *Géologie d'Italie*, du Dr F. Vallardi, éditée de 1881 à 1883. Le chapitre XIIe porte pour titre : « Historique des tremblements de terre en Italie » et comporte 68 pages. C'est ce douzième chapitre qui a été rédigé par l'abbé Ratti. C'est donc bien des années après sa parution et tout à fait par hasard que cette découverte d'une de ses nombreuses collaborations est connue du public.

Louis Meyer.

(1) En réalité de Franz de Witt. Cf. Paul Lesourd, *Pie XI*, Flammarion, 1939.

# L'AME DU PONTIFICAT DE PIE XI

## La paix du Christ dans le règne du Christ

Le 10 février au matin, après quatre-vingt-deux ans de vie humaine, soixante ans de vie sacerdotale, dix-sept ans de pontificat, à la veille d'un jubilé vers lequel il avait tendu ses dernières énergies, le Pape Pie XI a terminé sa laborieuse journée en remettant à Dieu le don précieux de son existence. Sa mort a remué jusque dans les profondeurs les plus intimes le cœur des fidèles qui ont perdu leur Chef et leur vieux Père, et la conscience de tous les peuples civilisés. Elle a provoqué un hommage d'une telle spontanéité, d'une telle délicatesse, d'une telle universalité qu'il est impossible d'en recueillir toutes les manifestations.

Comme on se sent embarrassé pour évoquer et apprécier les champs d'action à portée mondiale dans lesquels Pie XI a jeté la semence de la vérité et de la charité évangéliques ! Comment résumer l'activité et les actes de cet immense Pontificat ? Quel est le domaine humain, intellectuel, social, politique, spirituel, dans lequel cette intelligence à la culture si étendue ne soit intervenue ? Il a mis de la lumière, celle de l'Evangile, dans toutes les sphères de la vie humaine, parce que ce fut un esprit qui alla très loin, voyant tout de haut, sous la lumière de l'éternité. D'une étonnante activité, il demeurera un modèle de travail obstiné, de volonté énergique, de courage intrépide, ne refusant ni la souffrance ni le sacrifice de sa vie à la cause de Dieu et le bien de l'humanité. La compréhension des hommes et des événements, une personnalité sûre d'elle-même, une volonté tenace dans la poursuite du but à atteindre, le souci continuel de la défense des droits de l'Eglise comme de la personne humaine, la passion de la vérité, de la charité et de la paix, voilà quelques-uns des traits caractéristiques de ce Chef qui a voulu conquérir les âmes au Christ en leur disant toujours le vrai et le juste, en leur montrant le dévouement héroïque du Vicaire de Jésus-Christ.

Durant son pontificat, une crise profonde et générale se produit dans tous les domaines ; le bien et le mal polarisé autour du laïcisme, du communisme athée, du racisme matérialiste, de l'étatisme totalitaire, des persécutions sanglantes, sont aux prises dans un duel gigantesque, un monde nouveau s'organise sur les ruines de l'ancien. Pie XI reste intrépide et confiant. Il fait le tour de tous les graves problèmes de l'heure présente, depuis celui de la question romaine jusqu'à celui des conflits du capital et du travail ; à tous il donne la réponse adéquate et opportune en invoquant avec précision et sagesse les éternels principes de la doctrine catholique : les droits du Christ-Roi et Sauveur des hommes, l'universelle fraternité des enfants de Dieu, la catholicité de l'Eglise, le devoir d'apostolat qui incombe à tout chrétien, les droits imprescriptibles de la conscience, la liberté de l'Action catholique, etc. « Si l'on ne veut pas, a-t-il dit, qu'une indicible catastrophe ne fonde sur le monde malade à en mourir, il faut lui donner pour modèle et pour guide une chrétienté ayant repris conscience d'elle-même dans tous ses membres, rejetant tout partage, toute compromission avec l'esprit du monde, prenant au sérieux les commandements de Dieu et de l'Eglise, se conservant dans l'amour de Dieu et l'efficace amour du prochain. »

***

Au jour de son élection, le 6 février 1922, Pie XI veut donner, chose inconnue depuis 1870, sa première Bénédiction à l'univers entier, du haut de la *loggia* extérieure de la basilique vaticane. Le 23 décembre 1922, longtemps attendue, paraît sa première Encyclique *Ubi arcano*, « La paix du Christ dans le règne du Christ », tel était le thème central de ce document comme aussi le programme et la devise du nouveau pontificat. A peine sorties du cauchemar et des ruines incalculables de la guerre mondiale, les nations aspirent à la paix. Mais la paix véritable, celle des consciences comme des foyers, des classes sociales, des peuples, ce n'est pas celle qui s'appuie seulement sur les forêts de baïonnettes, les conférences internationales, les conventions solennelles, les efforts des hommes d'Etat ; c'est la paix du Christ établie dans chaque chrétien, dans chaque famille, dans la cité comme dans la profession. Seule elle est stable et durable, car elle a pour base l'ordre chrétien, c'est-à-dire le règne du Christ dans l'individu, le foyer, l'Etat, la nation, le monde. Seul le règne du Christ, Prince de la paix, Roi pacifique, peut pacifier les esprits et les cœurs et la déficience la plus grave comme la plus dommageable est celle de l'oubli ou du mépris de la doctrine du Christ, qui est et restera toujours la règle suprême de toute activité humaine tant individuelle que sociale.

De cet ordre chrétien, de ce règne du Christ, base unique et stable de la vraie paix, Pie XI se fera, pendant son règne de dix-sept ans, le héraut et l'apôtre. La devise qui inaugure et termine sa première Encyclique, la paix du Christ dans le règne du Christ, va inspirer toute l'activité doctrinale, diplomatique, administrative du Chef de la chrétienté, du Souverain de la Cité du Vatican, du Pasteur suprême. Utilisant tous les moyens dont il dispose, toutes les découvertes modernes (Encycliques, lettres apostoliques, discours, exhortations, messages radiophoniques, presse, Congrès, Expositions), le Pape ne se lassera pas jusqu'à sa mort de travailler à étendre et à établir pacifiquement la paix du Christ, en établissant ou en restaurant le règne spirituel du Christ dans les consciences, dans les foyers, dans les milieux sociaux, dans les législations, dans les relations internationales, dans les chrétiens comme chez les infidèles.

***

Le redressement chrétien du monde actuel divisé par l'erreur nationaliste et raciste, paganisé par le marxisme matérialiste et le laïcisme négateur des droits de Dieu et de la morale évangélique, Pie XI l'attend de l'apostolat conjugué du clergé et des fidèles. D'abord le règne du Christ dans les pasteurs, les chefs, le clergé, les religieux. A l'occasion du 50e anniversaire de son ordination, dans l'Encyclique *Quinquagesimo ante anno*, du 23 décembre 1929, plus tard dans l'Encyclique *Ad catholici sacerdotii* (20 décembre 1935), il définit magistralement la nature, la dignité, la mission, les devoirs et les obligations du sacerdoce chrétien. Le prêtre est un autre

Christ, l'apôtre de la vérité, de la charité. Il doit être saint pour sanctifier le peuple : comme l'indique le Pape dans l'Encyclique *Mens nostra*, du 20 décembre 1929, les *Exercices spirituels* dont saint Ignace devient le patron aident très efficacement à obtenir cette sainteté du clergé. Dès le début de son pontificat, le Pape trace les directives dont doit s'inspirer la formation des jeunes lévites, il détermine plus tard les règles précises concernant l'admission des candidats aux ordres sacrés, il institue la fête du Christ-Roi, la messe votive du sacerdoce du Christ, il crée de nombreux Séminaires régionaux, il réforme les études dans les Universités et Facultés catholiques (Constitution *Deus scientiarum*, 24 mai 1931), il multiplie au sujet des vocations les conseils et les avis. La dignité, la sainteté, la science, l'apostolat du clergé furent sa principale préoccupation : elle apparaît encore dans sa dernière lettre apostolique adressée le 19 janvier 1939 à l'épiscopat des îles Philippines.

Lors des nombreuses béatifications et canonisations auxquelles il a procédé (42 cérémonies de béatifications intéressant 490 bienheureux, 17 cérémonies de canonisations intéressant 34 saints), Pie XI saisit l'occasion de rappeler dans les homélies qu'il prononce tant aux prêtres qu'aux fidèles le sens héroïque du christianisme intégral ; il ne suffit pas d'admirer les exemples des saints, il faut les imiter dans toute la mesure consentie par notre vocation et par la grâce divine. Il insiste sur cette même obligation dans les Encycliques ou autres documents pontificaux qu'il publie lors des centenaires de saint François d'Assise, de saint François de Sales, etc, encore à l'occasion des quatre grands jubilés, ordinaire et extraordinaires, qu'il accorda en 1925, en 1929 et en 1933, pour ses noces d'or sacerdotales, pour le XIXe centenaire de la Rédemption et pour le 75e anniversaire des Apparitions de Lourdes.

***

Pour instaurer ou restaurer le règne du Christ ici-bas, dans tous les milieux, car il ne doit pas connaître de limites, il faut non seulement l'apostolat du clergé, mais l'apostolat de tous les baptisés vis-à-vis de tous les baptisés, l'apostolat du milieu par le milieu lui-même : les laïcs sont associés à l'apostolat hiérarchique, chacun dans son foyer, sa profession, sa sphère d'activité. Mais pour effectuer cette coopération des simples fidèles dans l'action christianisante de la hiérarchie, il y aura ce que le Vicaire du Christ appelle « un centre propulseur, directeur, animateur », *l'Action catholique*. Pie XI restera *le Pape de l'Action catholique*. Il l'a lancée, organisée, défendue, développée de toutes ses forces, en dehors et au-dessus des partis politiques, avec tous les moyens dont il disposait. Elle fut la note dominante de son pontificat. On a pu publier un gros volume renfermant les documents pontificaux (surtout les lettres et les discours) relatifs à l'Action catholique durant les dix premières années de son règne. Elle lui était aussi chère que la prunelle de ses yeux et il l'a défendue avec intrépidité contre les prétentions totalitaires du fascisme (il suffit de se rappeler la célèbre Encyclique *Non abbiamo bisogno*, 29 juin 1931) et contre la doctrine raciste établissant le monopole étatiste et matérialiste dans l'éducation de la jeunesse en Allemagne.

Pour faciliter l'apostolat des milieux ouvriers, Pie XI a voulu, dans l'Encyclique *Quadragesimo anno* (15 mai 1931), compléter les immortels enseignements de Léon XIII sur la condition des ouvriers, en donnant comme une synthèse de la doctrine économique chrétienne et un magnifique plan de restauration sociale et de réformes des institutions comme des cœurs. Les oppositions de droits ou d'intérêts (droits du patron, droits du salarié ; droits du capital et droits du travail ; droits de l'Etat et droits des entreprises privées ; droits de la propriété et droits de la société) se concilient dans la lumière et dans l'application des principes chrétiens : les droits ont une double mission, individuelle et sociale ; ils intéressent à la fois l'individu et la société. L'étatisme totalitaire ou même exagéré est une erreur : l'Etat ne doit intervenir dans la vie économique qu'à titre supplétif ; il doit encadrer, guider, mais non étouffer les entreprises privées. Le Pape souligne qu'il faut imprégner la vie économique et les relations entre le capital et le travail de l'esprit de l'Evangile, esprit éminemment social de détachement, de justice et de charité. On sait avec quelle joie particulière le Pape accueillait le monde du travail, des Syndicats et des professions.

***

Des injustices trop durables dans les questions du travail et du salaire, des appétits demesurés de richesse et de jouissance, des difficultés économiques non résolues, une propagande active et persévérante, ont grandement favorisé la doctrine communiste dans le monde. Défenseur de la vérité, de la justice, de la civilisation, de tous les biens éternels niés ou combattus par le marxisme, Pie XI l'a toujours dénoncé et combattu avec une extrême énergie. Les occasions de le faire ne lui ont pas manqué (Conférence internationale de Gênes, famine et persécution en Russie, guerre civile en Espagne, persécution au Mexique, etc.). Dans l'Encyclique *Divini Redemptoris* du 17 mars 1937, il va montrer au monde comment, en raison de ses principes (athéisme, lutte des classes, suppression de la personne humaine au profit de la collectivité, de la famille, etc.) et de ses méthodes d'action (camouflage, terrorisme, lutte contre la religion), le communisme est l'ennemi de la civilisation chrétienne que l'on sauvera en appliquant dans la vie privée comme dans la vie publique les principes de l'Evangile, la lumineuse doctrine sociale de l'Eglise. Au salut de la civilisation doivent spécialement travailler les prêtres, les militants d'Action catholique, tous les catholiques et l'Etat chrétien.

D'après la doctrine communiste, le mariage est une institution purement conventionnelle : il n'y a pas de lien matrimonial ni de véritables droits des parents : l'enfant est d'abord à l'Etat. Pie XI jugea nécessaire, à une époque où, laissant de côté toute pudeur, on foule aux pieds, on tourne en dérision dans la presse, le cinéma, le théâtre, la littérature, la sainteté du mariage, de rappeler à tous les chrétiens et au monde que la famille et le sacrement de mariage qui la crée se situent non sur un plan humain, mais sur un plan divin. C'est Dieu qui a institué la famille et le mariage ; les lois qu'il a posées sont immuables et intangibles. Dans l'Encyclique *Casti connubii* du 31 décembre 1930, le Pape, après avoir rappelé la nature, la dignité, les bienfaits du mariage chrétien, stigmatise avec force les doctrines et les pratiques égoïstes et païennes qui profanent la sainteté et les obligations du lien conjugal, corrompent les mœurs, avilissent l'épouse, engendrent la dénatalité, etc. Il dénonce le rôle pernicieux des législations qui présentent le mariage comme un contrat purement civil, autorisent et favorisent le divorce, interdisent à certaines catégories de citoyens de fonder un foyer. Les catholiques doivent s'organiser pour combattre ces lois immorales et la corruption des mœurs.

Jusqu'à la fin de sa vie, Pie XI a voulu, malgré ses pressantes occupations, malgré la fatigue résul

tant de ces audiences très fréquentes et longues, recevoir, bénir et exhorter des milliers de nouveaux mariés. Une des grandes joies de sa vie aura été la reconnaissance civile du mariage religieux, introduite dans la législation italienne par le Concordat avec l'Italie.

C'est avec la même vigueur et dans une lumière semblable que le Pape défunt a exposé dans l'Encyclique *Divini illius Magistri*, du 31 décembre 1929, la conception chrétienne de l'éducation de la jeunesse. L'éducation, celle qui est un facteur de la civilisation et du véritable progrès, doit former une âme chrétienne, l'homme surnaturel qui pense et agit selon la droite raison éclairée par la foi et qui sera ainsi le meilleur citoyen ; elle doit combattre les tendances mauvaises laissées dans l'enfant par le péché originel et faire triompher, malgré les périls du milieu, la vertu sur les passions et les défauts. Nettement le Pape délimite le rôle, les droits de l'Eglise, les obligations et les droits des parents, la part de l'Etat dans cette formation intellectuelle et morale du chrétien et du citoyen. Il repousse le monopole étatiste scolaire, usurpation des droits de l'Eglise et de celui ed la famille; il réprouve la coéducation, réclame une éducation sexuelle très prudente et affirme que l'enfant catholique a droit à l'école catholique. Hélas! en combien de nations modernes, laïques à outrance, persécutrices de la religion comme au Mexique, totalitaires comme en Allemagne, l'éducation scolaire de l'enfance et de la jeunesse chrétienne se fait à l'encontre du droit naturel, des lois divines et ecclésiastiques, préparant ainsi des générations athées ou matérialistes! Pie XI s'est aussi préoccupé de l'enseignement du catéchisme : signalons à ce propos son *Motu proprio Orbem catholicum* (29 juin 1923) et son décret du 12 janvier 1935 réorganisant cet enseignement.

***

Dès le début de son règne, Pie XI affirme (Encycliques *Ubi arcano* et *Quas primas*) son désir d'implanter la royauté spirituelle du Christ même dans le domaine international. Il va se servir de Concordats et d'accords comme un des moyens les plus opportuns pour régler certains conflits, faire pénétrer l'esprit chrétien dans la législation civile, maintenir entre l'Eglise et l'Etat des relations amicales, mettre fin à des situations anormales, délimiter plus nettement les champs respectifs du spirituel et du temporel pour le plus grand bien des deux sociétés.

Les Accords du Latran le 11 février 1929 donnaient une solution inespérée à la fameuse question romaine. Le Saint-Siège reconnaissait le royaume d'Italie sous la dynastie de la maison de Savoie avec Rome comme capitale de l'Etat italien. L'Italie reconnaissait l'Etat de la Cité du Vatican sous la souveraineté du Pontife romain. Un Concordat déclarait le catholicisme religion officielle de la nation et de l'Etat, introduisait l'enseignement religieux à l'école, assurait le libre exercice du pouvoir spirituel, attribuait au mariage religieux tous les effets civils, accordait aux Instituts ecclésiastiques la personnalité civile, etc.

La plupart des Etats d'Europe, surtout depuis la grande guerre, ont réglé par des Concordats ou des accords leurs rapports avec le Saint-Siège et l'exercice du culte catholique sur leurs territoires. L'œuvre concordataire du pontificat de Pie XI est la plus importante de l'histoire de l'Eglise. De l'année 1922 à l'année 1935, il ne signa pas moins de 19 conventions et accords diplomatiques qui tous ont fait reconnaître juridiquement la religion catholique, ont procuré à l'Eglise la liberté dans la pratique du culte, la nomination des évêques, l'enseignement religieux, le mariage chrétien, la propriété ecclésiastique, etc.

***

*Le Pape des Missions.* Ce nom, Pie XI semble le mériter mieux qu'aucun autre de ses prédécesseurs sur le Siège de Pierre, car les Missions tiennent une place extraordinaire dans ses sollicitudes et son activité pontificales. Depuis son élection, chaque année de son règne aura été marquée par un document ou par un acte d'une souveraine importance en faveur de l'apostolat missionnaire, car l'Eglise doit être universelle puisqu'elle est catholique, tous les hommes ont le droit de participer aux fruits de la Rédemption.

Le 3 mai 1922, c'est le *Motu proprio Romanorum Pontificum* sur la nouvelle organisation de l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Un mois plus tard, au jour de la Pentecôte, dans son homélie, le Pape retrace l'œuvre apostolique de l'Eglise. En 1923, il constitue les premières Eglises indigènes aux Indes; en 1924, c'est la tenue à Changhaï du premier Concile plénier de Chine; l'année suivante, l'Année sainte, c'est au Vatican la merveilleuse Exposition missionnaire qui va se perpétuer dans le musée missionnaire ethnologique du Latran. Le 28 février 1926, le Pape publie l'Encyclique *Rerum Ecclesiae*, véritable charte des missions, qui continue et prolonge celle de Benoît XV, *Maximum illud*, et qui présente dans un relief saisissant la doctrine missionnaire du Pape. Dans une lettre de juin 1926 aux supérieurs des Missions, il prescrit la décentralisation des œuvres, fait une obligation de créer un clergé indigène, combat le nationalisme missionnaire. En octobre 1926, le Pape sacre à Rome les six premiers évêques chinois et, l'année suivante, le premier évêque japonais. Les initiatives continuent : transfert à Rome de l'Œuvre lyonnaise de la Propagation de la Foi, création de six délégations apostoliques, fondation à Rome de l'*Agence Fides* pour la diffusion dans la presse des nouvelles des Missions, institution de la Journée missionnaire dans l'Eglise en faveur des Missions, fondation des Facultés de missiologie à l'Université grégorienne et au Collège de la Propagande, approbation des statuts de l'Union missionnaire du clergé, établissement des Séminaires indigènes, etc., voilà quelques preuves de l'activité débordante et avertie que déploya Pie XI en faveur de l'évangélisation du monde. Sous son règne, l'Eglise missionnaire a conquis à la foi près de 7 millions d'âmes, 211 circonscriptions ecclésiastiques nouvelles ont été créées. La grande initiative, la principale préoccupation de ce Pontife au cœur largement et profondément catholique et universel fut l'établissement d'un clergé indigène. On a là comme le point central de son programme missionnaire et l'application essentielle de l'idée-mère d'où dérivent toutes les initiatives apostoliques du Pape, l'idée de la catholicité de l'Eglise. Parce que catholique, l'Eglise doit être partout, partout chez elle, affranchie des coteries nationalistes : les principaux moyens d'apostolat doivent être catholiques; tous les chrétiens doivent être missionnaires, « tous les fidèles pour les infidèles », tel fut le mot d'ordre.

Quelle vie!... L'une des plus belles vies de Pontife, des plus fécondes, des plus conquérantes qui aient paru dans l'histoire de l'Eglise et du monde. Pie XI a ouvert des perspectives sans limites pour l'Eglise du Christ au service de toute l'humanité; derrière lui il laisse un sillage de lumière, de paix, de charité. Nous, ses enfants, nous le pleurons, mais nous tressaillons de fierté et rendons grâce à Dieu de nous avoir donné un tel Père et un tel Chef.

FABIEN PETIT.

# Les Encycliques de Pie XI

De 1932 à 1937 Pie XI a promulgué trente Encycliques. Le texte ou la traduction française en a été publié pour toutes par *la Documentation catholique*.

Nous en donnons la liste chronologique avec renvoi à notre revue (tome et fascicule) :

1° 23 décembre 1922 : *Ubi arcano Dei :* La paix du Christ dans le règne du Christ (9. 181).
2° 26 janvier 1923 : *Rerum omnium :* III^e^ centenaire de la mort de saint François de Sales (9. 185).
3° 29 juin 1923 : *Studiorum ducem :* VI^e^ centenaire de la canonisation de saint Thomas d'Aquin (10. 221).
4° 12 novembre 1923 : *Ecclesiam Dei :* III^e^ centenaire de la mort de saint Josaphat (10. 225).
5° 18 janvier 1924 : *Maximam gravissimamque :* Les Associations diocésaines et la France (11. 230).
6° 11 décembre 1925 : *Quas primas :* Institution de la fête du Christ-Roi (15. 320).
7° 28 février 1926 : *Rerum Ecclesiae :* Les Missions (15. 338).
8° 30 avril 1926 : *Rite expiatis :* VII^e^ centenaire de la mort de saint François d'Assise (27. 598).
9° 18 novembre 1926 : *Iniquis afflictisque :* Le catholicisme au Mexique (17. 374).
10° 6 janvier 1928 : *Mortalium animos :* Moyens de réaliser la véritable unité de la religion (19. 412).
11° 8 mai 1928 : *Miserentissimus Redemptor :* Réparation au Sacré Cœur de Jésus (19. 429).
12° 8 septembre 1928 : *Rerum orientalium :* Etude des questions orientales (20. 441).
13° 20 décembre 1929 : *Mens Nostra :* Exercices spirituels (23. 502).
14° 23 décembre 1929 : *Quinquagesimo ante anno :* 50^e^ anniversaire de son sacerdoce et jubilé (23. 503).
15° 31 décembre 1929 : *Divini illius Magistri :* Education chrétienne de la jeunesse (23. 507-8).
16° 20 avril 1930 : *Ad salutem :* XV^e^ centenaire de la mort de saint Augustin (23. 519).
17° 31 décembre 1930 : *Casti connubii :* Le mariage chrétien (25. 551).
18° 15 mai 1931 : *Quadragesimo anno :* 40^e^ anniversaire de l'Encyclique *Rerum novarum* et restauration de l'ordre social chrétien (25. 569).
19° 29 juin 1931 : *Non abbiamo bisogno :* Action catholique et fascisme (26. 574).
20° 2 octobre 1931 : *Nova impendet :* Crise économique, chômage et course aux armements (26. 582).
21° 25 décembre 1931 : *Lux veritatis :* XV^e^ centenaire du Concile d'Ephèse (27. 594).
22° 3 mai 1932 : *Caritate Christi compulsi :* Crise économique (27. 614).
23° 29 septembre 1932 : *Acerba animi :* Catholicisme au Mexique (28. 628).
24° 3 juin 1933 : *Dilectissima Nobis :* La loi des Congrégations en Espagne (29. 664).
25° 20 décembre 1935 : *Ad catholici sacerdotii fastigium :* Sur le sacerdoce (35. 779).
26° 29 juin 1936 : *Vigilanti cura :* Sur le cinéma (36. 807).
27° 14 mars 1937 : *Mit brennender Sorge :* L'Allemagne et le national-socialisme (37. 837-838).
28° 19 mars 1937 : *Divini Redemptoris :* Le communisme athée (37. 837-838).
29° 28 mars 1937 : *Firmissimam constantiam :* Situation religieuse au Mexique (37. 837-838).
30° 29 septembre 1937 : *Ingravescentibus malis :* Le saint Rosaire (38. 857).

# Pie XI et la presse

Alors qu'il était archevêque de Milan, le cardinal Ratti écrivait :

« L'importance de la presse est si grande que la moindre chose qu'on fait en faveur de la bonne presse est toujours d'un grand prix, parce qu'il peut en résulter des fruits importants.

» Je regarderai comme fait à moi-même tout ce que l'on fera en faveur de la bonne presse.

» La bonne presse me tient fort à cœur et j'attends beaucoup, beaucoup d'elle. »

Le 7 janvier 1935, Pie XI, saluant les journalistes français venus à Rome à l'occasion du voyage de M. Laval, leur déclarait encore :

« Vous représentez, vous, journalistes, la plus grande puissance dans le monde. On dit souvent que cette puissance c'est l'opinion, c'est une erreur, une erreur manifeste, car c'est la presse qui fait l'opinion, et la cause est toujours plus puissante que l'effet. »

Dans les Encycliques, lettres, allocutions et discours de Pie XI, on a pu constater à chaque instant une préoccupation et une pensée constante en ce qui concerne la presse catholique sous toutes ses formes.

Nos lecteurs se souviennent qu'à l'occasion du 75^e^ anniversaire de l'*Osservatore Romano* en 1936, le Pape avait demandé qu'une exposition internationale de la presse catholique se tînt au Vatican.

Sous le titre *Pie XI et la presse*, nous avons réuni alors 175 documents qui mieux que les plus belles considérations et les plus éloquents commentaires démontrent à l'évidence que la sollicitude de S. S. Pie XI est restée identique et toujours pressante sur le sujet de la presse (*Pie XI et la presse*, par C. Boulesteix, Thomas-d'Hoste et Louis Meyer, Bonne Presse, 1936).

Après avoir pris une connaissance directe de la pensée du Pape, si clairement et si fréquemment exprimée, on est forcé de convenir que l'ensemble des questions de doctrine ou de morale que pose la presse sous tous ses aspects a été exploré et a suggéré les directives opportunes et nécessaires.

Si nous passons du domaine doctrinal au domaine pratique, il faut de toute nécessité signaler aussi que bien des réalisations n'ont abouti que grâce à l'initiative ou à l'intervention de S. S. Pie XI : diffusion des nouvelles missionnaires, propagande en faveur des conquêtes évangéliques, impulsion et développement des quotidiens italiens, œuvres de presse de la Société Saint-Paul. En certains pays, même, plusieurs organes catholiques doivent au Souverain Pontife de pouvoir encore paraître.

Nous sera-t-il permis de noter qu'à l'occasion de la publication du volume S. Em. le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat, nous écrivait le 20 mai 1936 :

« Le Saint-Père a vivement agréé l'hommage que vous lui avez fait du recueil portant le titre *Pie XI et la presse*, qui contient les divers témoignages pontificaux concernant la question la plus palpitante d'actualité de nos jours. »

Terminons par ces lignes que le rédacteur en chef de *la Croix*, le R. P. Merklen, écrivait au lendemain même de la mort de Pie XI :

« Le grave problème de la presse, nous ne craignons pas de le dire, a hanté les dernières années de son pontificat. »

L. Meyer.

# Hommage de la France

## 1° Le gouvernement français.

Au Sénat (séance du 10 février 1939; *J. O.*, 11. 2. 39), M. Jules Jeanneney, président, en ouvrant la séance, rend à S. S. Pie XI un émouvant hommage que les sénateurs écoutent debout :

Mes chers collègues, Sa Sainteté Pie XI a succombé ce matin, à l'aube. (*MM. les sénateurs et MM. les membres du gouvernement se lèvent.*)

La nouvelle n'a point mis seulement en deuil l'Eglise et la chrétienté tout entière. Quiconque garde, autant que jamais, foi dans les forces spirituelles et, plus que jamais, sa reconnaissance envers ceux qui en entretiennent la puissance, se sent affligé douloureusement, sachant avec quelle ardeur tranquille, quel éclat, quelle âme résolue d'apôtre, Pie XI les avait représentées.

Il avait perçu le péril qui pèse présentement sur le destin des civilisations. Sa conscience chrétienne s'employait toute à rendre son équilibre à l'univers par le sens rétabli des notions éternelles de raison, de justice, d'amour du prochain et, pour tout dire, le respect de l'être humain qui sont la tradition immortelle des grands apôtres. (*Très bien! très bien!*)

Ce ne sera pas son moindre titre devant son Dieu comme devant la postérité d'avoir, jusqu'à son dernier souffle, condamné les proscriptions et les violences de ce temps.

Nos cœurs français rejoignaient le sien avec ferveur dans l'amour indivisible de la liberté et de la paix.

Pour tout ce qu'il a donné magnifiquement de lui-même à ces grandes causes — et, par là même, à la France, — le Sénat n'aurait pu manquer d'exprimer l'immense tristesse qu'il ressent.

J'en apporte, en son nom, l'hommage infiniment sincère et respectueux. (*Vifs applaudissements.*)

*M. Georges Bonnet, ministre des Affaires étrangères, associe le gouvernement à l'hommage rendu au Pape défunt par le président du Sénat :*

Messieurs, le gouvernement français a appris avec une profonde émotion la mort du Souverain Pontife, qui sera ressentie par la catholicité et par la nation tout entière comme une perte irréparable.

Le Pape Pie XI incarnait les plus nobles vertus, la bonté, la charité, auxquelles il alliait la plus haute et la plus courageuse compréhension des nécessités spirituelles et morales de l'heure présente. Il demeurera dans l'histoire comme le défenseur intrépide de quelques-uns des principes fondamentaux sur lesquels repose la civilisation et auxquels la France est profondément attachée, cette France pour laquelle le Souverain Pontife éprouvait une affection paternelle.

C'est pourquoi j'ai l'honneur d'associer le gouvernement à l'hommage qui vient d'être rendu au Souverain Pontife par M. le président du Sénat. (*Vifs applaudissements.*)

**M. le président.** — Le Sénat voudra sans doute lever sa séance en signe de deuil. (*Assentiment.*)

A la *Chambre*, au début de la séance de l'après-midi, le président, M. Edouard Herriot, salue en ces termes la mémoire du Pape Pie XI :

Mes chers collègues, le Pape Pie XI s'est éteint (*Sur tous les bancs, MM. les députés se lèvent.*) à Rome, ce matin, après dix-sept années de pontificat. Il avait été élu et couronné en février 1922; une activité déjà longue l'avait conduit de la Bibliothèque Ambrosienne et de la Vaticane à l'archevêché de Milan et au cardinalat. Dès son avènement, qui correspond à la fin de l'immense convulsion mondiale, s'élevant au-dessus des événements et les dominant par l'esprit, le Pape Pie XI avait clairement énoncé devant le monde ses principes. Il les résuma dans un célèbre discours au Sacré-Collège, le 24 décembre 1930, où il recommandait, à l'image de Léon XIII, la recherche de la justice, l'équitable répartition des ressources humaines, la lutte contre l'égoïsme et la cupidité, la confiance mutuelle et fraternelle entre les nations.

C'est surtout à la défense de la paix que le Pape Pie XI a voulu se consacrer. Ses lettres aux évêques, ses démarches près de la Société des Nations, ses interventions courageuses l'ont prouvé. Au dixième anniversaire de son couronnement, il rappelle, tout ensemble avec tendresse et solennité, ce devoir de collaboration qui est, selon lui, la plus pressante obligation imposée à tous les peuples. Il a flétri la guerre comme une forme de l'homicide. Il a commenté en termes inoubliables ces paroles du Psalmiste : *Dissipa gentes quae bella volunt.* Un si haut enseignement gardera toute sa vertu.

Dès le début de son Pontificat, le Pape Pie XI avait signalé la course aux armements comme un fléau qui enlève à la poursuite du bien public des moyens immenses. Il était en effet dévoué à l'amélioration de la condition humaine comme à la paix et à la liberté. Il n'a cessé de se prononcer pour la défense des faibles et des petits, selon sa propre formule, de se porter au secours des opprimés, des persécutés, des exilés. Jusqu'à son dernier souffle, au milieu des pires triomphes de la force, il est resté fidèle à son apostolat; l'écho de ses ultimes paroles nous en apporte l'émouvant témoignage.

La Chambre des députés française, sensible à la grandeur morale plus qu'à toutes les autres formes de la grandeur, s'incline avec respect et reconnaissance devant le Pontife qui a donné tout son sens à l'évangélisme, qui a protégé les titres de l'esprit contre les prétentions de la matière et qui demeure, suivant la tradition des grands Papes, un des plus hauts et des plus purs représentants de cette puissance invincible : la conscience. (*Vifs applaudissements unanimes.*)

M. Edouard Daladier, président du Conseil, associe le gouvernement à l'hommage de la Chambre :

Messieurs, le gouvernement s'associe aux nobles paroles que vient de prononcer M. le président de la Chambre.

La France gardera le souvenir de ce grand Pontife, qui avait consacré sa vie au rassemblement universel des hommes, quelle que fût la diversité des races, des croyances ou des nations, afin que les uns et les autres, par un commun effort, fissent

régner dans le monde l'esprit de la charité, de la justice et de la paix.

Le gouvernement de la République se joint à l'hommage qui lui est rendu et tient à dire que la France participe au deuil qui frappe aujourd'hui la catholicité. (*Vifs applaudissements unanimes.*)

**Au sortir de la réunion commune des Commissions de la défense nationale, le 10 février, M. E. Daladier déclara à un rédacteur de *la Croix* :**

C'est avec une douloureuse émotion que la France a appris la mort du Souverain Pontife, dont les vertus honoraient l'humanité. La France s'associe au deuil qui frappe toute la chrétienté et gardera le souvenir du noble Pontife qui consacra toute sa vie à la défense de la justice et de la paix.

**Le gouvernement a donné ordre de mettre le drapeau en berne sur tous les édifices publics.**

## 2° Les municipalités.

**Plusieurs grandes villes de France se sont associées au deuil universel et ont tenu à adresser leurs condoléances à S. Em. le cardinal camerlingue. Nous nous bornerons à citer les télégrammes de Paris et de Lyon.**

**De M. Le Provost de Launay, président du Conseil municipal de Paris, à S. Em. le cardinal Pacelli :**

A l'heure où la chrétienté perd son Chef suprême, le président du Conseil municipal de Paris se souvient avec émotion qu'il y a quelques jours à peine S. S. Pie XI, au terme d'une longue audience qu'Elle daigna lui accorder, le chargea de ses bénédictions pour notre cité, pour ceux qui ont la charge de ses destins, pour tous les enfants de Paris qui portent en eux les promesses de notre avenir.

Aujourd'hui, Paris, douloureusement frappé, s'incline devant la dépouille de l'illustre vieillard qui aimait la France, à laquelle il dut quelques-unes de ses dernières joies. Il pleure la mémoire du Chef spirituel qui, en des temps d'inquiétude et de violence, apparut comme la personnification rayonnante de la paix, de la dignité et de la fraternité humaines.

**De M. Emile Cresp, président du Conseil général de la Seine, à S. Exc. l'ambassadeur de France près le Saint-Siège :**

Le président du Conseil général de la Seine prie Votre Excellence de bien vouloir transmettre au cardinal camerlingue les condoléances de l'assemblée à l'occasion du décès du Pape Pie XI qui s'est efforcé de sauver la dignité humaine et fut l'apôtre de la paix.

**Au début de la session extraordinaire tenue le 11 février par le Conseil général du Rhône, le président Bonnevay lut cette déclaration :**

A l'heure où s'ouvrait notre session extraordinaire, nous parvenait la nouvelle de la mort de S. S. Pie XI. Nous en avons tous éprouvé une tristesse profonde. Penché sur toutes les misères humaines, Pie XI fit constamment appel, non seulement à la bonté, mais encore à la justice sociale. Elevant ses protestations courageuses contre les luttes de race et les doctrines qui tendent à restreindre ou à annihiler la liberté et la dignité de la personne humaine, il fut un monument de la conscience universelle.

A la mémoire de ce grand Pape qui fut le Pape de la paix, nul en France ne refusera un hommage reconnaissant. Au deuil de la catholicité, à celui de toutes les âmes pacifiques et libres, j'associe le Conseil général du Rhône.

**Et l'assemblée adopta ensuite cette motion :**

Le Conseil général du Rhône, douloureusement affecté par la mort de S. S. le Pape Pie XI, qui a donné au cours de son pontificat tant de preuves de son attachement à la France et à la paix, adresse au cardinal secrétaire d'Etat du Saint-Siège les condoléances émues de l'assemblée départementale.

## 3° Les Académies.

**Le 11 février, à la séance de l'Académie des sciences morales et politiques, le président, M. Barthélemy, prononça une allocution, où il dit notamment :**

Notre Compagnie, qui s'honore du titre d'Académie des sciences morales et politiques, et compte parmi ses membres l'ambassadeur de la République française auprès du Vatican, a le devoir de prouver ses sentiments devant la disparition du plus haut représentant des forces spirituelles. Je propose à l'Académie de s'associer à l'émotion universelle, et plus spécialement de participer à l'hommage solennel rendu par le Sénat, par la Chambre et le gouvernement français à la mémoire du Pontife qui fut un des plus purs représentants de la conscience, qui défendit la paix contre les forces mauvaises, qui protégea la personne humaine contre l'absurde divinisation de l'Etat, qui maintint la supériorité de l'âme contre les assauts du matérialisme et consacra la totalité de ses forces positivement jusqu'à son dernier souffle à l'idéal du rassemblement fraternel des hommes.

**A la séance hebdomadaire de l'Académie française, le 16 février, M. Léon Bérard, directeur en exercice, rendit hommage à la mémoire du Pape défunt :**

Je crois répondre à votre sentiment en adressant à notre éminent confrère le cardinal Baudrillart, au moment où il va nous quitter pour se rendre au Conclave, le salut et les vœux de l'Académie. Nous ne saurions mieux nous unir à lui qu'en nous inclinant avec respect devant l'illustre mémoire de S. S. Pie XI. Des Français innombrables ont participé au deuil de l'Eglise de telle façon qu'ils ont rendu un beau témoignage du caractère véritable de notre pays et de ses sentiments profonds. A tant d'hommages, il nous convient d'autant mieux d'ajouter le nôtre que les intérêts spirituels dont le soin nous est confié ont rencontré dans la doctrine et dans l'œuvre de ce grand Pape, comme la civilisation occidentale elle-même, un inestimable appui.

**Le 17 février, M. Charles Picard, président, associa en ces termes l'Académie des inscriptions et belles-lettres à l'hommage universel :**

Je crois répondre à votre sentiment en m'inclinant avec respect devant l'illustre mémoire de S. S. Pie XI. Des Français innombrables ont participé au deuil de l'Eglise, de telle façon que tous ont rendu un beau témoignage du caractère véritable de notre pays et de ses sentiments profonds.

tant d'hommages il convient d'autant mieux 'ajouter le nôtre que nous comptons parmi nous cardinal Tisserant.

M. le bâtonnier Auguste Rivet prononça l'al- ocution suivante à la séance du 14 février de Académie des sciences, belles-lettres et arts e Lyon :

L'histoire dira que Pie XI fut un grand Pape. A encontre des doctrines qui mettent l'Etat au-dessus e tout, au-dessus de la famille, de la morale, de religion, il a, avec une fermeté inébranlable, ffirmé les droits de la vérité et de la conscience. ans des documents retentissants, il a défendu la ainteté du foyer, condamné un racisme asservis- ant la liberté de la personne humaine, dénoncé le éril communiste. Sans faire la moindre concession e doctrine à aucune classe sociale, il a su s'im- oser au respect de tous. En 1931, à un moment ritique, il s'était élevé avec une indomptable nergie contre la conception totalitaire des droits t du rôle de l'Etat, contre les conceptions propa- ées par le fascisme et contre toutes les idéologies tatolatriques. Le monde l'a vu avec une stupeur dmirative oser rappeler à un dictateur qui se croit u-dessus des lois, que celui qui ose dresser un nortel, fût-il le plus grand de tous les temps, u-dessus du Christ ou contre lui, celui-là mérite de 'entendre dire qu'il est un prophète de néant uquel s'applique le mot effrayant de l'Ecriture : Celui qui habite dans les cieux se moque d'eux. »

Nous n'entendrons plus cette voix : après avoir ravaillé jusqu'au dernier jour, celui qui fut le rand semeur au milieu de la tempête est mort onfiant en Dieu, en sa Providence, en sa miséri- orde après sa justice, et je veux m'arrêter sur ces aroles qu'il adressait encore au P. Gillet il y a eu de jours : « A brève échéance, Nous sommes ûr que l'amour prendra entre tous les hommes a place de la haine et que le droit remplacera la orce. »

## Hommage de la Fédération des protestants de France.

M. le pasteur Marc Boegner, président de la 'édération protestante et du Conseil national e l'Eglise réformée de France, a fait aux jour- alistes la déclaration suivante (*la Vie Nou- elle*, 17. 2. 39) :

La chrétienté tout entière a appris avec une ive émotion la mort du Pape Pie XI. Quelles que ient les oppositions doctrinales qui séparent de Eglise romaine les autres confessions chrétiennes, très particulièrement les Eglises protestantes, ucun de leurs fidèles ne refusera un hommage de espect au noble vieillard dont le pontificat a été arqué par des actes pour lesquels il a droit à gratitude de tous les chrétiens.

En face des communistes athées, aussi bien que es racistes païens, il a affirmé la souveraineté et universalisme de la révélation chrétienne, dans des aroles qui ont été au plus profond de nos cœurs.

*Evangile et liberté*, « organe de rénovation pirituelle et d'action sociale évangélique » 15. 2.), reproduisant cette déclaration du asteur Boegner, écrit :

[...] Il y a toute une part du patrimoine reli- ieux qui est commun à toutes les églises chré- ennes. Dans la recherche de la paix, dans la éfense des droits de Dieu et de Jésus-Christ, dans l'affirmation de la valeur et de la dignité de la per- sonne humaine, Pie XI exprimait aussi nos propres sentiments. Il était la plus haute et la plus entendue des voix chrétiennes. Dans le redoutable combat commun pour la sauvegarde des choses de Dieu, cette voix, par moments, retentissait comme celle d'un chef, même pour des forces chrétiennes qui ne sont pas de son Eglise et qui savent bien qu'elles n'en pourront jamais être.

Nous nous inclinons donc avec une tristesse vraie et avec un profond respect devant la dépouille mor- telle d'un Pape qui disparaît à l'heure même où son influence pouvait être déterminante dans l'orienta- tion de notre monde tourmenté.

## Hommages israëlites.

Extrait de l'allocution prononcée au cours de l'émission du 14 février 1939 de *la Voix d'Israël* au Poste national *Radio-Paris*, par M. Maurice Liber, grand rabbin, délégué du Consistoire central, directeur de l'école rabbi- nique (*Univers Israélite*, 17. 2. 39) :

Devant la mort, tous les hommes sont égaux. A ceux qui meurent, tous les vivants doivent le res- pect, et ce sentiment se manifeste par les hon- neurs funèbres qui sont accordés aux défunts chez tous les peuples civilisés. Le judaïsme recommande et prescrit de rendre les derniers devoirs, non seu- lement aux coreligionnaires selon les rites de la religion commune, mais encore aux hommes des autres confessions, nos frères en humanité, créés par le Père commun et à sa divine image.

Cet hommage suprême est dû à plus forte raison à ceux qui ont honoré l'humanité et la religion par la dignité dont ils ont été investis, par le rôle et la mission qu'ils ont remplis, l'ascendant qu'ils ont exercé, les bienfaits qu'ils ont prodigués, le haut exemple qu'ils ont donné à leur génération, l'autorité avec laquelle ils ont professé et le cou- rage avec lequel ils ont défendu les doctrines dont ils étaient les fidèles dépositaires et les mainteneurs intrépides.

A tous ces titres, les Français de religion israélite joignent leur hommage à celui que tous les Fran- çais, que tous les chrétiens, adressent avec une impressionnante unanimité à la mémoire du Pape Pie XI, que Dieu a rappelé à lui, la semaine der- nière, après dix-sept ans d'un pontificat fécond et glorieux. [...]

Déclaration de M. Julien Weill, grand rabbin de Paris (*Epoque*, 11. 2. 39) :

La mort de S. S. Pie XI m'émeut profondément et douloureusement.

A la vénération universelle qui entourait l'au- guste Pontife, le judaïsme s'associait de tout cœur, admirant et honorant en lui un grand serviteur de Dieu, un véritable apôtre de la justice sociale, de la paix et de la fraternité humaine.

A plusieurs reprises, Pie XI dénonça avec une fermeté et une netteté lumineuse les pernicieuses erreurs du paganisme raciste, et il a condamné l'antisémitisme comme inconciliable avec la loi chrétienne et comme fauteur d'iniquités et de vio- lences odieuses.

Je suis sûr d'être l'interprète des sentiments de tous mes coreligionnaires en saluant avec respect la grande figure de Pie XI et en donnant dans nos prières une expression religieuse à notre hommage de regret et de gratitude envers ce grand serviteur du Dieu de justice et d'amour.

# Condoléances officielles

*Nous publions les condoléances officielles des gouvernements, des chefs d'Etat et des chefs de gouvernement; toutes les nations rendent un hommage respectueux à la vie, aux vertus et aux œuvres du Souverain Pontife Pie XI :*

### ALBANIE

C'est avec la plus vive affliction que j'ai appris le décès de S. S. le Pape Pie XI. Les éminentes vertus qui distinguaient l'illustre défunt, sa sagesse, son inépuisable bonté inspirent de profonds regrets à l'univers chrétien auxquels je m'associe de tout cœur. — ZOG.

### ALLEMAGNE

S. Exc. le docteur Diego von Bergen, ambassadeur du Reich près le Saint-Siège, doyen du corps diplomatique, le jour même de la mort de Sa Sainteté, a immédiatement envoyé à l'Eme cardinal Eugène Pacelli, camerlingue de la S. E. R., une lettre de profondes condoléances pour la mort de S. S. le Pape Pie XI. Dans cette lettre, l'ambassadeur faisait ressortir les sentiments de profond respect que, dès le début de son pontificat, lui inspirait la haute personnalité du Pape défunt qui, toujours oublieux de lui-même, n'eut en vue, jusqu'à son dernier soupir, que l'accomplissement scrupuleux des devoirs inhérents à sa haute fonction et à sa sublime mission.

Le même jour, S. Exc. l'ambassadeur a demandé audience à l'Eme cardinal camerlingue, pour annoncer qu'il avait mission toute spéciale de la part du chancelier du Reich lui-même de présenter à Son Eminence les plus vives condoléances du chancelier et du gouvernement du Reich, à l'occasion de la mort du Saint-Père.

S. Exc. l'ambassadeur fut reçu aussitôt et eut une audience particulière de S. Em. Rme le cardinal camerlingue, qui remercia avec une grande déférence S. Exc. l'ambassadeur et le chargea de faire parvenir à S. Exc. le chancelier du Reich l'expression de sa particulière et profonde gratitude.

Le même jour encore, S. Exc. von Ribbentrop, ministre des Affaires étrangères du Reich, adressait à l'Eme cardinal camerlingue le télégramme suivant :

Je prie Votre Eminence, à l'occasion du décès de S. S. Pie XI, de bien vouloir agréer l'assurance de ma parfaite condoléance. — VON RIBBENTROP, *ministre des Affaires étrangères du Reich.*

En outre, S. Exc. le chancelier du Reich a chargé S. Exc. le ministre Meissner d'aller présenter à S. Exc. le nonce apostolique à Berlin ses propres condoléances.

S. Exc. l'ambassadeur von Bergen a ensuite porté à la connaissance de la Secrétairerie d'Etat, que dès l'annonce de la triste nouvelle de la mort du Souverain Pontife les principaux édifices publics du Reich, en particulier le nouveau palais de la Chancellerie, les palais de la Présidence, du ministère des Affaires étrangères, du Parlement, etc., ont mis le drapeau en berne ; que cet acte d'hommage sera renouvelé le jour de la sépulture et, qu'enfin, le chancelier du Reich avait ordonné au même ambassadeur de porter en son nom une couronne de fleurs, si c'était la coutume en pareille circonstance.

### ANNAM

Télégramme de S. M. l'impératrice à Mgr Drapier, délégué apostolique en Indochine :

Dans le deuil cruel qui frappe la chrétienté, je participe à la douleur commune de tous les catholiques et de Votre Excellence, et je vous adresse l'expression des profondes condoléances que S. M. l'empereur me charge de vous faire parvenir.

Message de M. Brevié, gouverneur général d'Indochine, au délégué apostolique :

Je vous prie d'agréer mes condoléances personnelles et celle de toute l'Indochine. S. S. Pie XI fut un des plus grands Pontifes de l'Eglise. La profondeur de ses vues surtout en ce qui regarde les Missions, l'union des diverses Eglises chrétiennes et les rapports entre le spirituel et le temporel, a frappé tous ceux qui ont suivi l'action du Pontife depuis quasi vingt ans.

La mort du Souverain Pontife est de plus une grande perte pour la France à laquelle il avait prodigué de nombreuses marques d'estime et d'affection. Je vous prie de vouloir transmettre l'assurance de la part que prend l'Indochine au deuil de l'Eglise.

### ARGENTINE

Le chargé d'affaires de l'ambassade d'Argentine a fait part à la Secrétairerie d'Etat de la profonde douleur que le triste événement a provoquée dans toute la République. S. Exc. le président, le gouvernement et le peuple argentin, ont fait exprimer à S. Em. le cardinal camerlingue et au Sacré-Collège leurs plus vives condoléances pour la très lourde perte que vient de faire l'Eglise.

Le gouvernement de Buenos-Aires, s'associant à la douleur catholique et universelle, a décrété un deuil national de huit jours et fera célébrer un service funèbre solennel pour le repos de l'âme d'élite du grand Pontife.

### AUSTRALIE

Nous avons appris la mort de S. S. le Pape avec un très sincère regret. Au nom du gouvernement de la République et du peuple d'Australie je désire exprimer la plus profonde sympathie à l'égard des membres de l'Eglise catholique dans le monde pour la grande perte qu'ils ont éprouvée.

Le Pape Pie XI m'a fait le plaisir de me recevoir dans deux occasions, et l'impression durable que je garde de ces deux audiences, c'était sa simplicité et son amabilité. Il exprima le plus vif intérêt pour la prospérité du peuple australien et montra une profonde connaissance de nos difficultés et de nos entreprises comme nation.

Depuis que le Pape est entré dans sa haute charge, il a non seulement servi avec une haute distinction l'Eglise dont il fut le Pontife suprême mais il a été un chef dans les affaires du monde.

Ses courageux efforts pour maintenir la paix depuis la dernière guerre et sa profonde sollicitude pour ceux qui étaient faibles et écrasés quelles que fussent leur nationalité ou croyance feront que son nom sera rappelé avec affection. Son instance à remplir ses devoirs malgré ses forces défaillantes en ces dernières années nous a révélé une fois de plus un homme et un chef dont la mort sera une perte pour le monde. — LYONS, *Premier.*

## BELGIQUE

Une note a été adressée au Saint-Siège de la participation officielle de la Belgique au deuil qui a frappé la chrétienté par la mort du vénéré Pontife Pie XI.

S. Exc. l'ambassadeur de Belgique, Bernard de l'Escaille, a fait parvenir au Sacré-Collège l'expression de la profonde affliction de la famille royale, du gouvernement et de la nation à la nouvelle de la mort de S. S. Pie XI :

**Je viens de recevoir de M. le ministre des Affaires étrangères un télégramme m'exprimant les sentiments de bien vive douleur avec lesquels le roi, mon auguste souverain, et la famille royale, qui ont reçu tant de témoignages de la paternelle bonté de S. S. Pie XI, et le gouvernement belge, ont appris le décès du Souverain Pontife.**

**Je suis chargé de recourir à la bienveillante intervention de Votre Eminence en vue de faire part au Sacré-Collège des bien sincères condoléances de S. M. le roi Léopold III, de la famille royale et du gouvernement belge. Je saurais gré à Votre Eminence si elle daignait être auprès du Sacré-Collège l'interprète de mes sentiments de bien vives condoléances en ces douloureuses circonstances.**

## BOLIVIE

**Au nom du gouvernement et du peuple bolivien, j'adresse à Votre Excellence mes profondes condoléances pour la triste nouvelle de la mort de S. S. le Pape Pie XI. — Tacuel German Busch, *président de la Bolivie.***

## BRÉSIL

**Je présente à Votre Eminence Révérendissime et au Sacré-Collège, au nom de la nation brésilienne et en mon nom propre, les plus profondes condoléances pour la mort du Souverain Pontife Pie XI. — Getulio Vargas, *président de la République des Etats-Unis du Brésil.***

## BULGARIE

**A l'occasion du décès de S. S. le Pape Pie XI, je prie Votre Eminence d'agréer l'expression de mes plus vives condoléances ainsi que celles du gouvernement royal. — Kiosseivanov, *président du Conseil des ministres.***

## CANADA

**Le gouvernement du Canada désire s'associer aux gouvernements des autres pays en exprimant son sentiment de la perte éprouvée par la mort de S. S. Pie XI.**

**La profonde affliction ressentie par les membres de l'Eglise catholique dans toutes les parties du monde sera partagée au Canada où le dévouement du Pape Pie XI pour le progrès spirituel de l'humanité a conquis l'admiration et l'estime de toute la nation pour Sa Sainteté. — Le ministre des Affaires étrangères.**

## CHILI

**Vivement affectés par la mort du grand Pape Pie XI, le peuple et le gouvernement du Chili s'associent à la profonde douleur du monde entier. Daigne Votre Excellence recevoir mes plus sincères condoléances pour cette perte irréparable. — Pedro Aguire Cerda, *président du Chili.***

**Le Chili tout entier prend part à la profonde douleur qui afflige le monde catholique par le décès du Saint-Père dont le nom restera dans l'histoire parmi ceux des plus grands serviteurs de l'humanité. Mes meilleures salutations à Votre Excellence. — Abraham Ortega, *ministre des Affaires étrangères du Chili.***

## CHINE

**J'ajoute un mot de vive condoléance aux vives lamentations du monde entier pour la mort du souverain juste à l'esprit duquel aucun pays n'était étranger, qui se montra souvent plein de sollicitude pour la Chine et qui, en mourant, n'oublia pas la paix mondiale qu'il appelait de tous ses vœux. — Tchang-Kai-Chek.**

L'Union chinoise pour la S. D. N. envoie au Vatican un message de condoléances à l'occasion de la mort du Souverain Pontife :

**La nouvelle de la mort du Pape Pie XI a vivement peiné le peuple chinois. Une telle perte pour l'Eglise de Rome est aussi un grand deuil pour notre pays. Notre Union, en particulier, ressent la disparition du Saint-Père, chef bienfaisant, dont l'influence sur les catholiques de ce pays a tant contribué à la défense de l'humanité et de la paix. L'Union exprime sa plus profonde sympathie et son éternelle gratitude pour les Bénédictions du Saint-Père.**

## COLOMBIE

**L'ambassadeur de Colombie s'est empressé de remplir le pénible devoir de faire part à l'Eme président de Colombie d'une si douloureuse nouvelle, et maintenant il a l'honneur de transmettre à Son Eminence Révérendissime et au Sacré-Collège des cardinaux la sincère expression de la peine de l'Eme président de la Colombie, de son gouvernement et de la nation colombienne, pour la très grande perte qu'a subie la Sainte Eglise Romaine par la mort du grand Pontife en qui le peuple colombien et l'humanité tout entière verront toujours l'incarnation des plus sublimes idéals et des plus nobles principes chrétiens.**

**Je présente à Votre Eminence l'expression de ma profonde douleur pour la mort de l'illustre Pontife S. S. Pie XI. — Eduardo Santos, *président de la Colombie.***

## COSTA-RICA

Le chargé d'affaires de Costa-Rica, Giulio dei Marchesi Pacelli, a informé S. Em. Rme le cardinal camerlingue qu'il était chargé par le président de la République et par S. Exc. le ministre des Affaires étrangères, M. Tobia Zuniga Montufar, d'exprimer au Sacré-Collège leurs condoléances pour la mort du Souverain Pontife Pie XI, ainsi que la vive part prise par les autorités et le peuple de Costa-Rica au deuil profond de l'Eglise.

## CUBA

S. Exc. l'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Cuba, M. Rivero y Alonso Nicola, comte de Rivero, a fait part à l'Eme cardinal camerlingue, de la douleur de son gouvernement au sujet de la mort du Souverain Pontife :

Mon gouvernement, auquel je me suis empressé de communiquer cette triste nouvelle, me charge de vous transmettre, pour qu'elle soit témoignée au Sacré-Collège et à Votre Eminence, l'expression de sa plus vive sympathie.

Au nom du gouvernement et du peuple cubains et en mon nom propre, j'exprime à Votre Excellence nos sincères condoléances pour le douloureux décès de S. S. le Pape Pie XI. — Juan y Remos, *secrétaire d'Etat de la République de Cuba.*

## DANEMARK

S. M. le roi, ayant appris avec la plus vive émotion la mort de Sa Sainteté, m'a ordonné d'être auprès de Votre Eminence l'interprète de ses sentiments de profonde sympathie. J'y joins au nom

du gouvernement du roi l'expression de mes condoléances les plus sincères. — P. MUNCH, *ministre des Affaires étrangères de Danemark.*

### DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE)

Le gouvernement de la République a décrété un deuil officiel les 16, 17 et 18 février au sujet de la mort de S. S. Pie XI, donnant ainsi un nouveau témoignage de la douleur qu'ont éprouvée le gouvernement et le peuple dominicains au sujet de la mort de l'auguste Pontife.

### EIRE

J'ai appris avec un profond regret la mort de S. S. Pie XI et j'offre à Votre Eminence ma très sincère sympathie. — DOUGLAS HYDE, *président d'Irlande.*

Au nom du gouvernement et du peuple d'Irlande, je désire assurer Votre Eminence de nos sentiments de profonde douleur au sujet de la mort du Saint-Père dont le noble effort dans la cause de l'idéal chrétien lui a gagné l'amour et l'admiration de tous les peuples du monde. Je désire encore assurer Votre Eminence de notre cordiale sympathie dans votre personnelle grande épreuve. — EAMON DE VALERA.

### ESPAGNE (BURGOS)

L'ambassadeur d'Espagne auprès du Saint-Siège, se conformant aux ordres exprès de S. Exc. le généralissime Franco, a rendu visite à S. Em. Rme le cardinal Eugène Pacelli, camerlingue de la Sainte Eglise, et lui a exprimé ses plus vives condoléances pour la mort du grand Pontife Pie XI, faisant part du vif regret du chef de l'Etat espagnol pour une si grande perte et la part que prennent le gouvernement et le peuple espagnols à la douleur de la chrétienté. Dans la lettre que Son Excellence a remise à Son Eminence, il est dit entre autre :

Le gouvernement national de l'Espagne m'a confié l'honorable devoir d'exprimer à Votre Eminence Révérendissime son douloureux regret pour une si triste circonstance.

Je prie également Votre Eminence Révérendissime d'accepter les sentiments de condoléance que personnellement j'ai l'honneur de lui exprimer à l'occasion de cette perte irréparable pour la chrétienté.

Je ne puis laisser passer cette triste occasion sans exprimer à Votre Eminence Révérendissime ma profonde reconnaissance pour le paternel accueil qu'en toute circonstance m'a réservé S. S. Pie XI, dont l'intime souvenir sera toujours uni aux marques de considération officielles et particulières que je dois à Votre Eminence Révérendissime, et pour lesquelles je m'honore de lui exprimer ma profonde gratitude.

### (MADRID)

Les journaux publient un télégramme qui aurait été envoyé au cardinal Pacelli par le Dr Negrin, et ainsi libellé (*Temps*, 15 février) :

Le gouvernement espagnol s'associe à la douleur universelle pour la mort de S. S. Pie XI, qui travailla avec tant de ferveur pour la paix.

### ESTONIE

A l'occasion du décès de Sa Sainteté, je prie Votre Eminence d'agréer les condoléances les plus sincères du gouvernement esthonien. — KARL SELTER, *ministre des Affaires étrangères.*

### ÉTATS-UNIS

Le président désire que j'exprime à Votre Eminence les profondes condoléances pour la mort de S. S. le Pape Pie XI. Ses grandes qualités spirituelles et son zèle pour la paix, sa tolérance, lui gagnèrent les cœurs de toutes les races et croyances. La nouvelle de sa mort a causé une profonde douleur aux Etats-Unis. — CORDELL HULL, *secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amérique.*

De M. F.-H. LA GUARDIA, maire de New-York :

Je suis sincèrement et profondément peiné d'apprendre le décès du Pape, qui employait toutes ses forces à la paix du monde pendant ces périodes troublées. Le monde subit une perte immense.

### FINLANDE

Profondément ému par la triste nouvelle du décès de S. S. Pie XI, je prie Votre Eminence d'agréer mes condoléances les plus sincères. — KYOSTI KALLIO, *président de la République de Finlande.*

### FRANCE

M. Albert Lebrun, président de la République, a adressé au Sacré-Collège le télégramme suivant en réponse à l'annonce officielle qui lui avait été faite de la mort du Souverain Pontife :

Profondément ému par le deuil qui frappe l'Eglise, je renouvelle à Vos Eminences mes bien vives condoléances.

La France entière, fervente admiratrice des hautes qualités de S. S. Pie XI, s'associe à mes sentiments de très douloureuse sympathie. — A. LEBRUN.

S. Exc. M. Charles-Roux, ambassadeur de France, s'est rendu auprès de S. Em. Rme le cardinal E. Pacelli, camerlingue de la S. E. R., pour lui communiquer par la lettre suivante les condoléances de la République française :

A peine informé du décès de S. S. le Pape Pie XI, M. le président de la République française m'a prié de me rendre auprès de Votre Eminence et des Eminentissimes cardinaux composant le Sacré-Collège, pour être l'interprète officiel des sentiments de profond regret et de douloureuse émotion que lui a fait éprouver la triste nouvelle de la mort du Saint-Père, ainsi que de la part sincère qu'il prend au deuil cruel dont est frappée l'Eglise et qui sera très péniblement ressenti en France.

De leur côté, M. le président du Conseil et M. le ministre des Affaires étrangères m'ont invité à transmettre à Votre Eminence et aux Eminentissimes membres du Sacré-Collège l'expression émue de leurs condoléances personnelles et de celles du gouvernement de la République, à l'occasion de la perte douloureuse qui vient d'affliger le monde catholique et l'univers entier.

Votre Eminence me permettra de joindre aux condoléances officielles dont j'ai été chargé l'assurance de la très douloureuse émotion que je ressens moi-même, en voyant disparaître un Souverain Pontife dont j'avais si souvent éprouvé l'auguste bienveillance, dont la confiance m'honorait grandement, et à qui j'avais voué autant d'admiration que de filial dévouement.

### GRANDE-BRETAGNE

S. Exc. le ministre de Grande-Bretagne a remis à S. Em. Rme le cardinal camerlingue le message suivant :

J'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ai reçu la commande de S. M. le roi George VI d'exprimer

à Votre Eminence le profond regret avec lequel Sa Majesté a appris la mort de S. S. Pie XI et de vous transmettre l'assurance de sa sincère sympathie.

Je profite de cette occasion pour renouveler à Votre Eminence les assurances de ma plus haute considération. — D. G. OSBORNE.

Veuillez transmettre au cardinal secrétaire d'Etat l'expression de la profonde douleur avec laquelle le premier ministre a appris la mort de S. S. le Pape.

Durant la visite que le premier ministre a été assez heureux de pouvoir faire au Vatican, il fut profondément impressionné par la largeur de vue, la personnalité et l'humanité de Sa Sainteté, et sincèrement il déplore sa perte. — Lord HALIFAX.

J'ai appris avec la plus profonde douleur la mort de S. S. le Pape Pie XI, et je désire exprimer à Votre Eminence ma très sincère sympathie personnelle. Je garderai toujours la précieuse mémoire de la visite que j'ai eu l'honneur de faire à Sa Sainteté durant ma récente visite à Rome. — Lord HALIFAX.

### GRÈCE

J'adresse à Votre Eminence mes très sincères et profondément senties condoléances pour la perte si cruelle que l'Eglise romaine vient d'éprouver dans la personne de S. S. le Souverain Pontife. — GEORGES, *roi*.

### GUATEMALA

Je vous prie d'accepter mes sincères sentiments de condoléance à l'occasion de la douloureuse mort de S. S. Pie XI. — JORGE UBICO, *président du Guatemala.*

### HAITI

C'est avec émotion que le gouvernement et le peuple haïtien tout entier ont accueilli la triste nouvelle de la mort de Notre Saint-Père le Pape. Je prie Votre Excellence de bien vouloir agréer les condoléances émues du président de la République et mes sympathies personnelles. — LALEAU, *secrétaire d'Etat des Relations extérieures.*

### HONDURAS

Le gouvernement et le peuple du Honduras s'associent au deuil qui afflige le catholicisme par la mort de son Pasteur. Je vous réitère le témoignage de ma haute considération. — SALVADOR AGUIRRE, *ministre des Affaires étrangères.*

### HONGRIE

Profondément ému par la mort de S. S. le Pape Pie XI, je prie Votre Eminence de recevoir l'expression de ma douloureuse sympathie. — NICOLAS DE HORTY, *régent du royaume de Hongrie.*

### ITALIE

Au moment où la Sainte Eglise Romaine est si douloureusement frappée par la disparition de S. S. Pie XI, la reine et moi tenons à exprimer à Votre Eminence Révérendissime toute notre douleur durable et profonde.

Votre cousin très affectionné. — VICTOR-EMMANUEL.

La disparition du Pape de la conciliation est un deuil pour l'Eglise et la nation italienne.

Interprète des sentiments du peuple italien, j'envoie à Votre Eminence Révérendissime et au Sacré-Collège les vives condoléances du gouvernement fasciste et mes condoléances personnelles. — MUSSOLINI.

J'envoie à Votre Eminence Révérendissime et au Sacré-Collège mes profondes condoléances pour le deuil qui a frappé l'Eglise par la disparition de S. S. Pie XI. — CIANO.

Pleurant la mort de Notre Saint-Père, j'unis mes ferventes prières à celles de tous les catholiques. Je prie Votre Eminence d'agréer mes respectueuses condoléances, avec l'expression de ma filiale dévotion. — HÉLÈNE D'AOSTE.

A l'issue de la réunion tenue vendredi soir, le Grand Conseil fasciste publie le communiqué suivant :

Le Grand Conseil fasciste adresse un hommage révérend à la mémoire du Pape Pie XI, qui voulut la conciliation entre l'Eglise et l'Etat italien, événement grandiose qui, après soixante ans de vaines tentatives, résolut, par le traité du Latran, la question romaine et établit, par le Concordat, des rapports de collaboration entre l'Etat et l'Eglise, pour la sauvegarde de l'unité fasciste et catholique du peuple italien.

Le Grand Conseil lève la séance en signe de deuil.

Communiqué de la *Gazette officielle :*

Le gouvernement a pris des dispositions afin que soit strictement observé l'article 21 du traité du Latran du 11 février 1929, auquel il a été donné exécution par une loi du 29 mai 1929, n° 810, et qu'en particulier soit garantie l'entière liberté des cardinaux et que ne soit commis, en territoire italien, aucun acte qui pourrait troubler les réunions du Conclave.

Le gouvernement italien a décidé que le drapeau, mis en berne en signe de deuil dès la première annonce de la mort du Souverain Pontife, le resterait jusqu'à mardi, jour de la sépulture.

En outre, il a décidé que vendredi prochain le drapeau sera de nouveau mis en berne et que ce jour sera déclaré jour de deuil national, avec la fermeture des services publics et des écoles.

### JAPON

En apprenant la mort de S. S. le Pape Pie XI, je m'empresse de vous offrir mes plus vives condoléances. — HIROHITO.

Ayant été informé avec un profond regret de la mort de S. S. le Pape Pie XI, je me hâte de vous exprimer ma sincère sympathie. — Prince TAKAMATSU.

Condoléance sincère, hommage respectueux. — Amiral YAMAMOTO.

### LIBAN

S. Exc. l'ambassadeur de France a fait parvenir le message suivant à S. Em. le cardinal E. Pacelli, camerlingue de l'Eglise romaine :

J'ai l'honneur d'exprimer à Votre Eminence et au Sacré-Collège, au nom du Liban et en mon nom personnel, nos plus douloureuses condoléances pour le deuil cruel qui vient de frapper l'Eglise romaine et l'humanité entière. Les Libanais s'inclinent profondément devant la dépouille du Saint-Père qui défendit avec une sublime ténacité et un admirable courage, contre toutes les formes de l'erreur et de l'oppression, les éternels principes de justice, de charité et de dignité de la personne humaine. — EMIL EDDE, *président de la République libanaise.*

### LIBÉRIA

Ma très profonde sympathie pour la mort du Pape Pie XI. — DIXON BROWN.

Le ministre de Libéria renouvelle à S. Em. le cardinal camerlingue la douloureuse impression que la mort du Souverain Pontife causa dans la République de Libéria :

Ayant immédiatement communiqué la nouvelle de l'événement à mon gouvernement, celui-ci m'a

chargé de dire à Votre Eminence combien il prend part au deuil de l'Eglise pour la perte immense que fait la chrétienté.

Je me permets de m'associer de tout cœur au deuil du Saint-Siège.

## LIECHTENSTEIN

Douloureusement ému par la nouvelle de la mort de S. S. le Pape Pie XI, je transmets à Votre Excellence l'assurance de mes intimes condoléances et de mon deuil profond. Je prie Votre Excellence de recevoir également les condoléances les plus sincères et les plus cordiales de la Maison de ma principauté et de bien vouloir transmettre les sentiments de ma douleur au Sacré-Collège en cette triste occasion. — FRANZ JOSEPH, *prince de Liechtenstein.*

## LITUANIE

Plongé avec la nation lituanienne dans la plus profonde douleur, je prie Votre Eminence d'agréer mes condoléances émues à l'occasion du décès de S. S. le Pape Pie XI. — ANTANAS SMETONA, *président de la République de Lituanie.*

## LUXEMBOURG

C'est avec une triste émotion que nous venons d'apprendre que le Saint-Père a rendu le dernier soupir. Particulièrement favorisée par la bonté paternelle de l'auguste défunt, nous vous prions de transmettre au Sacré-Collège, en notre nom et au nom du peuple luxembourgeois, l'expression de notre profonde condoléance. — CHARLOTTE, FÉLIX.

## MALTE

En mon propre nom et au nom du peuple de Malte, je désire vous exprimer ma cordiale douleur pour la mort de S. S. Pie XI. — BONHAM-CARTER, *gouverneur.*

## MANDCHOURIE

Apprenant avec un profond regret la triste nouvelle de la mort de S. S. le Pape Pie XI, j'exprime mes très sincères condoléances pour la lourde perte éprouvée par le Saint-Siège. — CHANG CHIN-GHUI, *premier de Mandchourie.*

En apprenant la mort de S. S. le Pape Pie XI, j'ai été chargé par S. M. I. l'empereur de vous exprimer ses sincères condoléances. — HSI CHIA, *ministre de la Maison impériale de Mandchourie.*

## MAROC

S. Exc. l'ambassadeur de France a envoyé à S. Em. Rme le cardinal camerlingue le télégramme suivant :

J'ai l'honneur de faire connaître à Votre Eminence que S. M. chérifienne le sultan du Maroc, profondément ému par la nouvelle de la mort de S. S. Pie XI, a bien voulu me charger d'être auprès de Votre Eminence et du Sacré-Collège l'interprète de ses plus vives condoléances. — CHARLES-ROUX.

## PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Profondément peiné par la mort de Sa Sainteté, je prie Votre Eminence d'agréer l'expression de mon plus vif regret. — LOUIS.

## NICARAGUA

Mon gouvernement, vivement impressionné par la mort de S. S. Pie XI, vous prie d'accepter les affectueux sentiments de douleur par lesquels le Nicaragua s'associe au deuil de l'Eglise catholique. Je réitère à Votre Eminence les sentiments de ma considération très distinguée. — M. CORDERO REYES, *ministre des Affaires étrangères.*

## NORVÈGE

J'exprime à Votre Eminence mes sincères condoléances pour la perte douloureuse que l'Eglise catholique vient de subir par suite de la mort de S. S. le Pape. — HAAKON.

Je prie Votre Eminence d'agréer les sincères condoléances du gouvernement norvégien à l'occasion du décès du Souverain Pontife. — KOHT, *ministre des Affaires étrangères.*

## NOUVELLE-ZÉLANDE

Mon premier ministre vous serait reconnaissant si vous pouviez transmettre au Vatican l'expression du profond regret du gouvernement et du peuple de la Nouvelle-Zélande pour la mort de S. S. le Pape Pie XI. Les inlassables efforts de Sa Sainteté pour la cause de la paix et de la justice, son courage et sa fidélité au devoir en dépit d'une santé défaillante, ont forcé l'admiration reconnaissante du monde tout entier, et la mort de Sa Sainteté sera profondément déplorée dans le Dominion. — *Le gouverneur général de la Nouvelle-Zélande.*

## PARAGUAY

Je prie Votre Eminence Révérendissime d'accepter les sentiments de profonde douleur que je forme au nom du peuple paraguayen et au mien, à l'occasion de la mort du Souverain Pontife S. S. Pie XI. — FÉLIX PAIVA, *président de la République du Paraguay.*

## PAYS-BAS

Dès qu'elle eut appris la douloureuse nouvelle de la mort du Souverain Pontife, S. M. la reine Wilhelmine a envoyé à l'Internonciature le baron van Lynden, grand chambellan, pour présenter à Mgr Paolo Giobbe ses sentiments de sincère condoléance.

Le président du Conseil, M. Colijn, le ministre des Affaires étrangères, les ministres catholiques et de nombreuses personnalités civiles et militaires se rendirent personnellement à l'Internonciature pour exprimer leur douleur du deuil qui frappe toute la chrétienté par la mort de Pie XI, qui se distingua tellement par ses efforts en faveur de la paix et de la concorde de la famille humaine. — ARTURO DESPRADEL, *secrétaire d'Etat aux Relations extérieures.*

## PÉROU

Au nom du gouvernement et du peuple péruvien, et en mon nom propre, je transmets au Sacré-Collège des cardinaux la profonde et sincère douleur avec laquelle nous nous associons au deuil qui afflige la chrétienté pour la mort de S. S. Pie XI de glorieuse mémoire.

En exprimant ces sentiments à Votre Eminence, je lui réitère l'assurance de notre soumission filiale au Siège Apostolique. — Général O.-R. BENAVIDES, *président du Pérou.*

## PHILIPPINES

Comme chef de cette nation, j'ai le sentiment que la plus grande influence morale pour la paix a été perdue pour l'humanité, et comme catholique je déplore avec des millions de catholiques la mort de Notre Saint-Père. Dans ma politique de justice sociale, j'ai trouvé mon inspiration dans les lettres Encycliques de Pie XI.

Je transmets les sentiments de ma profonde douleur et de celle du peuple des Philippines. — MANUEL QUEZON.

### POLOGNE

Apprenant à l'instant avec la plus vive émotion la perte cruelle que vient de subir l'Eglise en la personne de S. S. le Pape Pie XI, je prie le Sacré-Collège des cardinaux de bien vouloir recevoir l'assurance de la part profonde que je prends avec toute la Pologne à la douleur du monde chrétien. La mort du grand et très vénéré Pontife plonge dans un deuil particulièrement poignant la nation polonaise, qui gardera à jamais un pieux et reconnaissant souvenir des trésors de bonté et d'intérêt paternel que lui a prodigués l'auguste défunt, tant au cours de son insigne mission à Varsovie que pendant toute la durée de son glorieux règne apostolique. — IGNACE MOSCICKI.

### PORTUGAL

Je renouvelle directement à Votre Eminence et à tout le Sacré-Collège l'expression de ma profonde douleur pour la perte que l'Eglise éprouve de son éminent et glorieux Pontife, perte à laquelle je prends sincèrement part. — Général CARMONA, *président de la République portugaise.*

Le ministre du Portugal près le Saint-Siège a déjà été chargé de présenter à Votre Eminence les profonds regrets ressentis par S. Exc. le président de la République et par le gouvernement portugais, pour la grande perte que l'Eglise vient de subir. Mais je tiens à renouveler directement à Votre Eminence et à tout le Sacré-Collège l'expression sincère de la part que prend tout le gouvernement portugais à la douleur causée au monde entier par le décès de S. S. Pie XI de glorieuse mémoire. — OLIVEIRA SALAZAR, *président du Conseil des Affaires extérieures.*

### ROUMANIE

Je prie Votre Eminence de recevoir les condoléances les plus sincères et plus affligées que j'envoie à la chrétienté catholique pour la perte du grand Pontife que fut Pie XI. — CAROL, *roi.*

La Secrétairerie d'Etat, d'autre part, a été informée que le gouvernement royal, par un sentiment de respect, a eu soin de régler le programme des réunions de l'Entente balkanique, de manière qu'elles ne coïncident pas avec les funérailles de Sa Sainteté.

### SAINT-MARIN

Nous pleurons avec notre peuple la mort du grand Pontife Pie XI, dont l'immense bonté restera pour tous un souvenir impérissable, et nous garderons fidèlement le souvenir des dernières paroles d'affection qu'il a adressées à notre République. — *Les capitaines régents de Saint-Marin :* CARLO BALSIMELLI, CELIO GOZI ; *le secrétaire d'Etat :* GIULIANO GOZI.

### SALVADOR

J'exprime à Votre Eminence ma sincère douleur pour la mort de l'illustre Pontife Pie XI, dont la sainte mémoire vivra toujours dans le cœur de la chrétienté. — RAOUL CONTRERAS, *ministre du Salvador.*

### SOCIÉTÉ DES NATIONS

Je prie Votre Eminence d'agréer et de bien vouloir offrir au Sacré-Collège la très respectueuse expression des sentiments de notre profonde affliction dans le deuil qui attriste l'Eglise et l'humanité tout entière. — AVENOL, *secrétaire général de la S. D. N.*

**Bureau international du travail.**

D'autre part, M. John B. Winant, directeur du Bureau international du travail, a adressé au cardinal secrétaire d'Etat le télégramme ci-après :

Profondément ému par la nouvelle du décès du Saint-Père, je transmets à Votre Eminence les respectueuses condoléances du Bureau international du travail et l'expression de notre admiration pour la grande œuvre sociale réalisée par le Souverain Pontife, dont l'Encyclique *Quadragesimo anno* restera le vivant témoignage.

### SUÈDE

Ayant appris avec profond chagrin le décès du Pape, je vous exprime ma vive sympathie et mes très sincères condoléances. — GUSTAV R.

Profondément ému par la nouvelle du décès de S. S. Pie XI, je prie Votre Eminence d'agréer mes sincères condoléances pour la grande perte qui vient de frapper l'Eglise catholique entière. — GUSTAF ADOLF, *prince royal régent.*

### SUISSE

Le Conseil fédéral suisse apprend avec une vive affliction la mort de S. S. le Souverain Pontife, dont l'auguste personnalité marqua profondément notre temps. La Suisse vénérait en Pie XI, qui aimait nos paysages et notre peuple, un courage, une hauteur morale et une noblesse de pensée rarement réunis à un tel degré et s'incline avec respect devant sa mémoire. Le Conseil fédéral prie Vos Eminences d'agréer pour elles-mêmes et pour le Sacré-Collège l'hommage de ses condoléances émues et de sa profonde sympathie. — ETTER, *président de la Confédération.*

### TCHÉCO-SLOVAQUIE

Attristé jusqu'au fond de mon âme par la douloureuse nouvelle qui accable toute la chrétienté, je m'incline respectueusement devant la dépouille de Sa Sainteté. Le peuple tchécoslovaque dans son ensemble s'associe à ma douleur. — EMIL HACHA, *président de la République tchéco-slovaque.*

Le gouvernement carpatho-ukrainien vous prie d'agréer ses condoléances à l'occasion de la mort du Souverain Pontife Pie XI, Père du peuple ukrainien. — VOLOSIN, *premier ministre.*

### U. R. S. S.

La nouvelle de la mort du Pape a été annoncée dans la presse soviétique sous la forme d'une courte information : « Le Pape Pie XI est mort à Rome », sans aucun commentaire.

### UNION SUD-AFRICAINE

Prière de transmettre au Saint-Siège, au nom du gouvernement de l'Union, l'expression de sincère sympathie du gouvernement et du peuple de l'Union Sud-Africaine, pour la grande perte éprouvée par le douloureux décès de S. S. le Pape Pie XI. — PREMIER DU SUD-AFRICAIN.

### VENEZUELA

Le gouvernement et le peuple du Venezuela déplorent sincèrement la mort de S. S. Pie XI, dont les nobles vertus et les éminents services rendus à l'Eglise et à l'humanité ont profondément marqué son Pontificat. — E. LOPEZ CONTRERAS, *président du Venezuela.*

### YOUGOSLAVIE

C'est avec une profonde douleur que je viens d'apprendre la nouvelle de la mort de S. S. le Pape. Je prie Votre Eminence d'agréer à cette occasion l'expression de ma sympathie très douloureuse dans le deuil qui vient de frapper si cruellement la Grande Eglise catholique. — PAUL DE YOUGOSLAVIE.

[Télégrammes recueillis et traduits par F. CUSIN et L. RICHARD.]

# La personne et l'action de Pie XI

## *Impressions des quotidiens de Paris*

La presse parisienne, de l'extrême droite à l'extrême gauche, a été unanime à rendre hommage à l'œuvre d'un pontificat qui sera qualifié de grand dans l'histoire.

Dans cette revue de presse nous n'avons pas suivi l'ordre logique des idées, mais la nuance politique des journaux.

Sans que nous ayons besoin de relever toutes les erreurs ou exagérations de certains quotidiens, nos lecteurs pourront juger eux-mêmes de l'attitude de la presse parisienne devant la disparition de celui qui pour tous restera « le Pape de la paix ».

Nos lecteurs qui possèdent la collection de la *D. C.*, reliront dans le n° 140 du 18 février 1922 (t. 7) les impressions de cette même presse lors de l'avènement au pontificat de S. S. Pie XI.

### *Catholiques.*

#### Un grand pontificat.

Du R. P. Léon Merklen, dans *la Croix* (11. 2.) : « La disparition d'un grand Pape » (1).

[...] Ce qui nous a toujours frappé le plus chez Pie XI — spécialement quand on pouvait l'approcher de près, seul à seul, — c'est son extraordinaire sérénité.

Il se possédait à la perfection.

Mais posséder son âme, n'est-ce point l'un des signes les plus saisissants de la présence de Dieu dans une créature humaine ?

Le Pape défunt vivait avec Dieu, sous le regard du Christ, dans une confiance absolue en la Providence.

Voilà l'origine de sa force, de cette indépendance de caractère unie à la modération dans les jugements et dans les actes qu'ont appréciées si souvent ceux qui avaient le bonheur de l'écouter.

Pie XI était un fort.

Il parlait peu, se confiait rarement.

Mais une décision prise, il la suivait sans hésitation.

Aussi, quand on pense à lui, ne sait-on jamais ce que l'on doit le plus admirer de sa sagesse ou de son audace.

Des hommes politiques non croyants, des chefs d'Etat non catholiques, ont dit et redit leur stupéfaction devant la netteté de ses vues, leur émotion devant la constance de ses directions, leur admiration devant la justesse de ses décisions.

C'était un chef, et un chef surnaturel, à la foi intrépide. *Fides intrepida*, avait écrit le moine inconnu qui nous a mystifiés sous le nom de l'archevêque d'Armagh, saint Malachie. Rarement sa « prédiction » fut aussi vérifiée.

L'histoire dira que vient de se clore un très grand pontificat.

La Providence semble avoir réservé pour notre siècle d'épreuves et de persécutions des Papes tous très grands ; Pie IX, le défenseur des droits de l'Eglise ; Léon XIII, le philosophe et le docteur social ; Pie X, l'apôtre de l'Eucharistie et le réorganisateur de la Curie romaine ; Benoît XV, la victime de la guerre et le héraut de la paix ; Pie XI enfin qui restera à la fois le Pape des Missions et le Pape de l'Action catholique et qui sut, d'une façon si merveilleuse, libérer l'Eglise des compromissions humaines.

Mais pour nous — et c'est naturel — le Pontife défunt restera surtout l'animateur de la presse catholique dans le monde et le grand bienfaiteur de *la Croix*. [...]

#### Le Pape de la paix.

De Pierre L'Ermite, dans *la Croix* (12. 2.) : « La prière pour le Père » :

[...] C'est un fait : Pie XI, sans faire la moindre concession de doctrine à aucune classe sociale, meurt, grand et populaire.

Le peuple aime les forts.

Physiquement, Pie XI était robuste et vaillant.

Il a gravi le mont Blanc... vaincu le terrible Cervin... trouvé, seul, une route nouvelle pour le sommet du mont Rose.

Et quand on lui parlait des nuits silencieuses et glacées, passées à 4 000 mètres d'altitude, roulé dans sa couverture, toute sa jeunesse revivait en ses yeux.

***

Le peuple aime les chefs qui sont des chefs.

Pie XI a incarné, en sa personne, ces forces spirituelles, dont on parle tant, sans oser les préciser.

Il a vécu une époque dure... une époque où les plus avertis se demandent encore si elle est une régression vers une barbarie que la Science rendrait effroyable, ou si elle est une page qui se tourne vers une compréhension meilleure entre les peuples.

A toutes les croisées des chemins, Pie XI a fait solennellement entendre sa voix, indiquant à l'univers quel était le *seul* chemin.

***

Il a défendu la sainteté du foyer.

Il a dressé, devant un racisme asservissant, la liberté de la personne humaine.

Il a réconcilié la Papauté avec la Dynastie italienne.

Il a dénoncé l'immense péril communiste.

---

(1) Le titre entre guillemets qui suit l'énoncé des articles est celui du journal.

Il a utilisé tous les moyens modernes de parler l'univers. C'est lui qui appela Marconi. Et, pour ı première fois, tous les hommes de la planète ont u entendre la voix du Père.

Il a surtout défendu la paix... cette paix dont ous avons tellement besoin! et qui fut son dernier œu ici-bas.

Et c'est probablement le nom que l'histoire lui ardera : *le Pape de la paix.*

* * *

Le peuple, même non pratiquant, sent cela.

C'est pourquoi, en plein xx^e^ siècle, après cent inquante ans de la persécution la plus étudiée qui ıt jamais, le Pape reste la plus haute autorité morale u monde... celle qui, au-dessus des canons et des vions, s'adresse à toutes les âmes, et inlassablement, s invite à monter sur ce plan supérieur, qui est le lan surnaturel où, loin de la haine des hommes, on spire un air plus pur.

Pie XI vivait sur ce plan-là.

Et il vient d'y mourir.

Depuis longtemps, ses yeux étaient fixés sur sa n prochaine.

Plusieurs fois, il avait offert sa vie de pasteur pour uver celle de son immense troupeau.

Dur pour lui-même, il voulait mourir debout.

Et, pour palladium, il avait notre Sainte française, petite Thérèse de l'Enfant-Jésus.

* * *

Car ce fort, ce rude était aussi un délicat... un ndre... [...]

### Pour le règne de Dieu.

De M. Jean Guiraud, dans *la Croix* (14. 2.) : Docteur, apôtre, chef » :

[...] Une vue trop sommaire des choses fait parıis classer les Papes en deux catégories : les poliques (*politicanti*) et les zélés (*zelanti*), et naguère ı plaçait volontiers Léon XIII dans la première, ie X dans la seconde.

Tout le pontificat de Pie XI donne un démenti cette classification. Certes, il fut un homme poliique de haute envergure puisque ses vues politiques nbrassaient le monde entier et, au sein des nations, ıutes les classes sociales. On ne saurait imaginer ırizon plus vaste, terrain d'action plus étendu ; our s'y tenir, il faut être le pontife œcuménique, chef de l'Eglise universelle.

Pour y exercer son action, il entretint des relaions avec tous les gouvernements, ceux qui proclaıaient leur foi comme ceux qui avaient fait la sépaation et se disaient laïques, ceux qui appartenaient d'autres confessions chrétiennes et même ceux qui 'étaient pas chrétiens ; au Vatican, il était entouré e leurs ambassadeurs. Toutes les questions qui réoccupent le monde, questions nationales, internaonales, économiques, sociales, le préoccupèrent, et ı vaste érudition, sa culture humaine, le soin avec quel il étudiait les problèmes de l'heure et la compétence avec laquelle il en parlait, le classaient armi les grands politiques de notre temps, et l'hisire le placera parmi ceux de tous les temps.

Mais sa politique était chrétienne. Si elle s'intéresit grandement à tout ce qui était humain, c'était our faire régner Dieu sur l'humanité tout entière, apportant aux peuples des solutions émanées des seignements divins. Au milieu de tous les conts dressant les nations les unes contre les autres, prêchait la paix et la montrait dans l'observance sur le terrain international de la loi divine : *Pax Christi, in regno Christi.* Il n'était ni Français, ni Allemand, ni Anglais, ni Italien, il était l'homme de Dieu et à ce titre universel, et c'est précisément parce qu'il était au-dessus des compétitions humaines qu'il pouvait prêcher plus que personne la justice internationale et travailler à la paix. On sait qu'il y mit toute son âme, au point de la prêcher au milieu des sanglots qu'arrachait à son cœur déchiré l'imminence de la guerre.

Au milieu des luttes sociales qui déchaînent les haines et créent une mentalité de guerre civile au sein d'un même peuple, il prêchait la paix par l'observation des deux vertus qui seulement peuvent l'assurer : la justice et la charité, et voilà pourquoi il a suivi de très près toutes les questions sociales et a continué et même précisé l'action de Léon XIII par son Encyclique *Quadragesimo anno.*

C'est enfin pour pratiquer une politique divine qu'il a eu soin de dégager l'Eglise des luttes de partis, des formes politiques et sociales, tout en recommandant aux catholiques d'étudier tous les problèmes politiques et sociaux à la lumière de l'Evangile, dans cette vaste organisation de l'Action catholique qu'il a étendue au monde entier et dont il a suivi l'institution avec une attention particulière et permanente, en lui assignant pour objet la collaboration effective des laïques avec la hiérarchie, pour le règne de Dieu dans le monde et le bien commun des nations et de l'humanité.

Telle fut sa politique ; elle se résume dans ce titre, qui est donné au Pape saint Grégoire le Grand par son épitaphe : *Consul Dei*, celui qui, au milieu des hommes, représentant Dieu lui-même, n'a d'autre but politique que la réalisation de son règne.

C'est ce qu'ont vu dans la politique de Pie XI croyants et incroyants, qui ont rendu à sa mémoire les hommages les plus émus, et en particulier en France le gouvernement, les présidents de nos assemblées politiques, le Parlement sans distinction d'opinions écoutant debout son éloge, levant ses séances en signe de deuil et proclamant ainsi la grandeur et la bienfaisance de la politique surhumaine que le Pape avait suivie dans le monde pour la grandeur et la paix de l'humanité.

## JOURNAUX D'INFORMATION

### Achille Ratti fut un grand Pape.

De Maurice Colrat, dans *Excelsior* (11. 2.) : « Un grand Pape » (*in extenso*) :

L'histoire dira qu'Achille Ratti fut un grand Pape. Grand par la science, grand par la piété, grand par le caractère.

Déjà l'on peut mesurer l'étendue, la profondeur de son œuvre.

La discipline de l'Eglise est la seule qui ait résisté aux pressions des forces brutales. Et dans le désarroi des consciences, une seule voix n'a jamais varié, n'a jamais hésité : celle du Souverain Pontife, gardien infaillible de la doctrine chrétienne, qui est une doctrine de paix et d'amour, et qui ne distingue pas entre les hommes parce que le Christ est mort pour le salut de tous.

Quand, tour à tour, avec autant de modération que de courage, Pie XI fulminait contre les idoles du racisme, du bolchevisme et de l'étatisme, quand il rappelait au troupeau des fidèles ce qui devait être la règle de leur conduite, sa parole retentissait jusque chez les infidèles et les regards du monde

entier se tournaient vers la Chaire de saint Pierre.

Pie XI a fait comprendre à beaucoup d'esprits qui, naguère, étaient hostiles ou fermés aux enseignements du christianisme, qu'ils vivaient sans le savoir ou sans le vouloir des richesses spirituelles de la civilisation chrétienne.

Et cela suffirait à le mettre au rang des Grégoire VII et des Innocent III.

## Une œuvre considérable.

De WLADIMIR D'ORMESSON, dans *le Figaro* (11. 2.) : « Le deuil de la chrétienté » :

[...] Comme chef de l'Eglise catholique, l'œuvre de Pie XI fut considérable. Ce qui suffira, cependant, à lui assurer une gloire durable, c'est la vigueur avec laquelle, dans le désarroi d'une époque bouleversée, il sut affirmer et maintenir les seules vérités, les seuls principes sur lesquels la civilisation chrétienne — disons même la civilisation tout court — reste fondée.

Pie XI dénonça fermement l'hérésie du communisme athée, l'œuvre néfaste accomplie par les Soviets et leurs adeptes, qui prétendent rayer Dieu de la conscience et détruire l'idée même de la famille, cellule de la société chrétienne. Avec la même fermeté, le Souverain Pontife a condamné l'hérésie des doctrines qui divinisent l'Etat, soumettent l'homme à une sorte d'esclavage spirituel et substituent, en fait, le paganisme à la religion. Il n'a pas été moins sévère pour ce libéralisme abâtardi qui, dans son agnosticisme honteux, mène aux pires déchéances de l'esprit.

Contre l'assaut de toutes ces formes du matérialisme, il a défendu la souveraineté de l'âme, rappelé la vérité révélée, les leçons de l'Eglise. Et grâce à cet enseignement constant, jamais ni l'ardeur ni la douceur de l'Evangile n'ont resplendi avec plus d'éclat; jamais le christianisme n'est apparu avec plus d'évidence comme la seule bouée qui s'offre à l'humanité dans le grand naufrage où elle se débat...

L'hommage qui monte vers Pie XI de tous les points du globe, et même de la part de ceux qui ne partagent pas la foi catholique ou la foi chrétienne, donne la mesure de la place qu'occupait le Pape défunt et qui, dans tous les sens du mot, était la première. La France officielle y a pris une large part. Hier, le président de la Chambre, M. Herriot, dans un langage élevé, a traduit les sentiments de la nation française unanime, et le gouvernement s'y est associé. La séance a été levée en signe de deuil. Sur les édifices publics, nos drapeaux sont en berne...

Nous, catholiques, nous avons le droit d'être fiers que l'on reconnaisse nos vérités. Et notre gratitude s'élève alors, avec une émotion qui n'est pas près de s'éteindre, vers celui qui, jusqu'à son dernier souffle, les a si magnifiquement servies.

## Gratitude de la France catholique.

De GEORGES GOYAU dans *le Figaro* (11. 2.) : « Le Pape qui a offert sa vie pour la paix du monde » :

[...] La France catholique garde à l'endroit de Pie XI plusieurs dettes de gratitude. Elle souffrait, au moment où il prit la tiare, de l'absence de toute assise légale pour l'Eglise de France ; là aboutissait l'erreur de législateurs qui avaient cru pouvoir régler sans le Pape l'organisation de cette Eglise. La création des associations diocésaines, qui allait enfin donner à l'Eglise le statut légal qui lui manquait, fut le résultat d'un dialogue entre le Pape et la République : la puissance spirituelle vit ainsi se terminer par une reconnaissance effective de ses légitimes préoccupations un conflit douloureux.

Quelques années s'écoulaient, et Pie XI visait surtout la France dans son Encyclique sur l'école, où toutes les campagnes en faveur des libertés religieuses trouvèrent une lumière et une force : ainsi maintenait-il, au lendemain même des gestes conciliateurs, l'imprescriptibilité de certaines revendications.

Pie XI avait confiance dans l'esprit de paix qui anime notre pays. Cette confiance et sa ferveur pour la Madone de Lourdes l'amenaient, en 1935, à faire choix d'un coin de terre française pour l'éclatant et suppliant *triduum* en faveur de la paix du monde ; comme légat, pour le représenter en ces solennités qui n'avaient jamais eu de précédent dans l'histoire, il choisissait son secrétaire d'Etat, le cardinal Pacelli. Trois jours durant, pour le maintien de la paix du monde, un vallon pyrénéen fut en perpétuelle oraison, par la volonté de Pie XI; et les lèvres mêmes de son légat ponctuaient l'ascension des prières. En ces jours-là, ceux mêmes d'entre les Français chez qui la condamnation de l'*Action française* avait naguère éveillé des susceptibilités douloureuses, non encore apaisées, sentirent l'amitié du Pontife.

Un souvenir plus durable encore, puisqu'il sera consacré par la longévité des liturgies, s'attachera aux gestes successifs par lesquels Pie XI s'en fut chercher dans le clergé de la France, dans le peuple de France, des héros et des héroïnes de sainteté, pour les mettre sur les autels. Il rendit à la spiritualité française un autre genre d'hommage : sur son ordre, tous les publicistes catholiques de l'univers, tous les curés de l'univers, tous les missionnaires de l'univers doivent se placer sous la protection de saint François de Sales, de saint Jean-Baptiste Vianney, curé d'Ars, de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. En montrant ainsi la terre de France à tous les directeurs laïques de l'opinion catholique, à tous les pasteurs d'âmes, à tous les apôtres de l'Evangile, comme le pays où ils ont à chercher un parrainage spirituel, Pie XI inscrivit à jamais son nom dans l'histoire religieuse de notre patrie.

## Un immense prestige.

De PAUL LESOURD, dans *le Figaro* (11. 2.) : « Qui va succéder à Pie XI ? » :

Pie XI meurt entouré, on peut le dire, de la vénération universelle. Son prestige était immense, même parmi les non-catholiques, en particulier auprès des protestants et des juifs. Il faudrait remonter loin dans l'histoire pour trouver une époque où les yeux du monde entier aient été fixés à ce point sur la colline vaticane. [...]

## Ni théologien ni politique.

De M. LUCIEN ROMIER dans *le Figaro* (14. 2.) : « Les inquiétudes de l'Eglise » :

[...] On se plaît parfois à distinguer deux séries de Papes : les théologiens et les politiques, ceux qui se soucièrent plus de la doctrine de l'Eglise et ceux qui s'occupèrent plus de sa conduite entre les puissances du monde.

Pie XI ne fut ni des uns ni des autres. Il eut souvdain à défendre des positions fondamentales, celle

i sont de la nature même du christianisme : la rsonnalité de l'être humain, le droit de toutes les rsonnes à la même justice, la paix soutenue par principe de charité pour tous les hommes appelés x mêmes fins. Ce sont les plus vieux thèmes de la rétienté. L'érudition de Pie XI n'eût pas remplacé énergie. L'énergie, chez lui, hésita d'autant moins e l'érudition plongeait au plus profond du passé rétien et n'avait pas besoin de consulteurs.

Quelques-uns s'étonnèrent de sa promptitude à conmner le « racisme » et l'injustice à l'égard des ifs.

La promptitude n'était-elle pas au moins égale, il a plus de douze cents ans, de la part de saint Gréoire le Grand, le père du rite grégorien ? Entre bien autres traits touchant la même question, on lit ns ses lettres à l'épiscopat : « Qu'on ne permette s d'importuner les juifs dans leurs solennités. u'ils aient toute liberté de célébrer les fêtes qu'euxêmes et leurs pères ont célébrées. Qu'on recherche s livres et les ornements enlevés : je veux qu'ils ient restitués intégralement. Car on ne peut rien ire contre la justice, et on ne doit leur causer ni éjudice ni dommage... »

Dans l'évolution présente, Pie XI voyait avec ixiété, au delà du péril où se trouve la personne maine, apparaître un autre très vieux problème, lui de l'indépendance de l'Eglise elle-même. [...]

### Faible par le corps, grand par l'âme.

De René Gast dans *l'Information* (11. 2. 39) :

[...] Il lui a fallu du courage, dans ce monde chaîné, pour soutenir la mission qu'il s'était nnée. Car d'où venaient les menaces ? De puisnces qui jettent sur des appétits matériels les oriaux de doctrines politiques, raciales, religieuses ême, dont le propre est de justifier une régression l'homme vers la barbarie. Condamner ces docines, proclamer en face d'elles la sainteté de la berté, l'indépendance de l'homme à l'égard de utes les puissances de la terre, c'était se dresser ntre des Etats orgueilleux et violents, peut-être ndamner ses prêtres à subir le poids de la tyrannie. ie XI n'hésita pas.

C'est pour cette lutte que ce vieillard a trouvé en foi de nouvelles forces. Faible par le corps, grand ir l'âme, il a donné ce spectacle d'une spiritualité u'aucune force n'abaisse ni ne vainc. Il a porté ntre tous les extrémismes, totalitarismes et autres rmules liberticides les coups les plus rudes. Et, en appant, il ne pouvait s'empêcher de laisser couler s larmes.

Il aimait les hommes. Son œuvre sociale n'est pas noins marquée de sa ferme justice que son œuvre olitique. Il a condamné avec la même force les goïsmes individuels et les luttes de classes, que les goïsmes des nations et la guerre. Il a perfectionné, récisé, adapté aux nécessités pratiques du temps l'enreprise de Léon XIII. [...]

### La flamme éteinte.

De Gallus dans *l'Intransigeant* (11. 2.) : La flamme éteinte » (*in extenso*) :

Ce n'est pas seulement la chrétienté qui est en euil, mais, à travers le monde, tous les hommes de onne volonté, à quelque race qu'ils appartiennent t de quelque confession qu'ils se réclament. Le rand Pape qui vient de disparaître fut, en effet, le lus humain des serviteurs de Dieu. *Ignis ardens*, feu brûlant, ainsi l'avait désigné la prophétie de saint Malachie, et une ardente flamme vient de s'éteindre.

La paix... la paix..., tel est le dernier mot qui soit tombé de sa bouche expirante, et tel est son testament moral. Cet érudit, ce sportif était un homme moderne et qui comprenait son époque. A peine monté sur le trône de saint Pierre, il brisa les portes de la prison volontaire où s'enfermaient depuis cinquante ans les Pontifes, et conclut avec le gouvernement italien le traité de Latran, quelles que fussent les critiques. Quand il avait pris une décision, il s'y tenait intrépidement. Mais il ne la prenait point sans de longues méditations au pied de la Croix. Ainsi ne s'inspirait-il jamais d'aucune prudence temporelle, et il le montra avec une particulière évidence en ces dernières années où il combattit et condamna si fortement les doctrines venues d'outre-Rhin. Lorsque le chancelier Hitler se rendit à Rome, le Pape s'éloigna, et il exprima peu de jours après l'affliction qu'il avait ressentie en apprenant que la croix gammée s'était sacrilègement dressée dans la Ville Eternelle à côté de la croix chrétienne. Plus tard, il n'hésita pas à réprouver l'imitation qui s'est introduite en Italie même. Nul plus que lui ne souhaitait une réconciliation universelle, mais il n'y sacrifiait point la plus petite parcelle de la foi. Inflexiblement il ramenait son troupeau sous la houlette évangélique. Jusqu'à son dernier soupir il a été un apôtre et a su dire le *non possumus* des premiers âges.

Il a redonné à tous ceux qui cherchent la justice et la bonté une raison de ne pas désespérer, si lourde que soit l'époque où nous vivons. Sa vie miraculeusement prolongée à la stupeur des médecins, il ne voulait l'employer qu'à lutter contre le matérialisme politique dont il notait avec horreur les progrès. Il est mort. Dieu lui donne un successeur digne de lui, un pilote qui, comme lui, saura fermement tenir le gouvernail dans la tempête !

### Energie surhumaine.

De Henry Bordeaux dans *l'Intransigeant* (11. 2.) : « Pie XI » :

[...] Soucieux de la doctrine, le Pape ne voulut jamais exercer son autorité que dans un but religieux, non pour des intérêts terrestres. Ces deux dernières années, où il a donné au monde le spectacle d'une énergie surhumaine, où, visiblement, il voulait mourir debout, au service de Dieu, ont été peut-être les plus belles et les plus fécondes de son pontificat. [...]

### Activité considérable.

De Maurice Montabré dans *l'Intransigeant* (11. 2.) : « La vie du Souverain Pontife » :

[...] Pie XI se distingua donc, parmi tous les successeurs de saint Pierre, par une activité considérable, s'étendant à tous les domaines. Il laissera dans l'histoire religieuse le souvenir d'un Pontife volontaire et laborieux, érudit et tenace, l'un de ceux qui témoignèrent d'une personnalité des plus marquées.

### Pape pacificateur.

De M. Gabriel Hanotaux dans *le Journal* (12. 2.) : « Pie XI, apôtre de la paix » :

[...] Le grand Pape est mort, mais son esprit subsiste. L'Eglise reste, avec son haut cortège d'expériences et de réussites humaines et divines,

avec le lien qu'elle a su créer entre toutes les âmes et entre les continents. La parole du Pape, les longues méditations du Pape pacificateur sont inscrites sur les tables de l'Histoire et dans le fond des cœurs. Il n'est pas venu en vain. De graves paroles ont fait chœur avec la sienne. Pie XI est toujours là qui veille.

Son esprit de paix, sa présence, sa méditation sont des leçons suprêmes pour ceux qui vont prendre les rames en mains. Ils répéteront comme lui la parole du Christ : « Aimez-vous les uns les autres. » C'est la parole divine et c'est le salut de l'humanité.

Pie XI pensait souvent à la France, avec confiance, avec certitude. Les deux idéaux sont les mêmes. Dans ces derniers temps, il a décidé que le prochain Congrès eucharistique aurait lieu à Nice. C'est un legs qu'a reçu ce vaillant soldat, Mgr Rémond : la mémoire du grand Pape Pie XI y sera célébrée et elle y triomphera.

### Une foi farouche.

De Saint-Brice dans *le Journal* (11. 2.) : « 17 années d'un règne glorieux » :

« J'offre ma vie pour la paix », a dit Pie XI, à l'heure décisive de la grande crise internationale du mois de septembre. Et voici que l'auguste vieillard succombe au moment même où les artisans de l'accord de Munich tentent un nouvel effort pour tâcher de consolider la paix. A l'heure même où la chrétienté allait célébrer le soixantième anniversaire de son ordination, le dix-septième de son élévation au trône de saint Pierre, le dixième du traité de Latran. Coïncidence vraiment providentielle !

Et cette fin, ce n'est pas celle d'un bon ouvrier qui, après une vie d'ardent labeur, aspire au repos. Le lutteur tombe en pleine bataille. Depuis des mois, il est sans cesse sur la brèche, ne cessant de dénoncer les hérésies nouvelles qui s'insurgent contre les doctrines de fraternité, de paix et d'amour du Christ.

Il flétrit le bolchevisme, il dénonce l'hitlérisme, il se dresse contre les excès mêmes du racisme. Jamais plus que dans ces derniers mois, d'une combativité intense, il n'a mérité plus exactement la devise qui lui a été attribuée par la prophétie de saint Malachie :

*Fides intrepida.* Traduction libre : une foi farouche. [...]

### Il avait le goût de l'autorité.

De Maurice Pernot dans *le Journal des Débats* (11. 2.) : « Le Pape Pie XI » :

Lorsque les historiens futurs porteront un jugement sur le règne qui vient de finir, ils n'auront pas le droit d'oublier les circonstances difficiles parmi lesquelles Pie XI gouverna l'Eglise catholique et s'efforça d'en sauvegarder le prestige et les intérêts. Un monde que la guerre avait bouleversé et à qui la paix n'avait pas rendu l'équilibre ; après les révolutions politiques, des persécutions religieuses en Russie, en Allemagne, au Mexique, en Espagne ; un nationalisme exaspéré chez les peuples, un autoritarisme intransigeant de la part des gouvernements ; les difficultés croissantes de la vie matérielle repoussant à l'arrière-plan les préoccupations d'ordre moral et religieux ; crises économiques, désordres sociaux : tels sont les obstacles en dépit desquels ce Pape a eu la volonté d'entreprendre, le courage de persévérer et quelquefois, peut-être, le bonheur de réussir.

Dès les premiers jours de son règne, Pie XI ordonné, administré, gouverné. Ceux qui, en fé vrier 1922, le virent prendre possession de sa charg n'ont pas encore oublié ce ton de maître, cett allure de « patron » — le mot est de l'un d'eu — qui ne s'expliquaient pas seulement par un longue habitude des lieux et des personnes, ma aussi par un trait essentiel de son caractère. L'an cien préfet de l'Ambrosienne et de la Vatican l'érudit, l'homme des livres, n'avait pas le go de la politique, mais il avait celui de l'autorit Partout où il passa, il avait révélé ces qualités chef d'entreprise qui distinguent souvent les Mila nais : amour du travail, de l'ordre et de la disc pline ; exigence et sévérité envers les autres, comm envers soi-même ; tendance à se réserver toutes le initiatives, comme à prendre sur soi toutes les re ponsabilités, répugnance à livrer aux critiques d conseillers une résolution secrètement mûrie et dé immuable. Il ne lui fallut pas longtemps pour co cevoir et pour définir le triple but vers lequ allait tendre son action : paix religieuse, par l'unit paix politique, par la justice ; paix sociale, pa la charité.

Il faut reconnaître que Pie XI usa volontie d'indulgence envers les régimes autoritaires témoin les accords du Latran et le Concordat d IIIe Reich. Son amour de l'ordre, son goût de l'au torité, sa tendance à la centralisation l'inclinaie sans doute vers cette forme de gouvernement. n'en reprochait pas moins à l'Etat totalitair d'abord de méconnaître les droits et d'entrav l'exercice du pouvoir spirituel ; ensuite et surto de ravaler la personne humaine, en traitant l'in dividu comme un instrument aveugle et servil comme un moyen, non comme une fin. A l'heu où les pires excès, les violences les plus sauvag du racisme antisémite ne provoquaient chez l peuples civilisés et chez leurs dirigeants que bien timides réactions, une seule voix s'éleva, co rageuse et grave, pour dénoncer le crime et po le flétrir : ce fut la voix du Pape.

[...] Graves leçons, pressants conseils que Pape aura donnés à un monde trop inquiet po les méditer, trop déséquilibré pour les suivre. mort a frappé Pie XI avant qu'il ait eu la cons lation d'entrevoir les premières lueurs d'une au pacifique. Cependant, les pires malheurs n'avaie pu affaiblir ni la fermeté de son espoir ni l'arde de sa charité. Il n'y a pas encore longtemps, accuei lant des réfugiés espagnols, il adressait devant e sa bénédiction à l'Espagne tout entière, aux défe seurs de la religion et même à ses persécuteurs ; il assurait ces derniers « de son amour fait de co passion et de miséricorde ».

### La religion seule l'inspirait.

Du *Journal des Débats* (12. 2.) : « La P pauté » :

C'est comme chef spirituel que le Pape a exer cette grande action sur le monde. L'Eglise aussi un gouvernement, un pouvoir politique. Pie s'est préoccupé avant tout des principes religieu et s'il est vrai que ses décisions aient eu nat rellement des répercussions politiques, c'est la re gion seule qui l'inspirait. Dans les sentiments qu éprouvait pour notre pays en particulier, ce q a déterminé l'attention croissante qu'il lui prêt c'est qu'il avait distingué la qualité de l'Egi de France et la qualité des catholiques franai l'alliance de la foi et de la culture, le sérieux a les œuvres.

Cette rigoureuse préoccupation de la religion a eu ce résultat que dans une époque aussi troublée que la nôtre, aussi confuse et parfois aussi violente, il a su faire entendre des paroles qui dominaient tous les tumultes. En vain les partisans entreprenaient la lutte contre l'Eglise, contre le christianisme, contre l'idée de Dieu même. Au-dessus de la nationalité, de la race ou de la politique, Pie XI mettait en pleine lumière les principes éternels de la religion, et, appuyé sur eux, il condamnait ces bouleversements de toutes les traditions, qui venaient de Moscou et d'ailleurs.

C'est peut-être le plus magnifique labeur de ce pontificat. Même parmi les oublieux et les tièdes, même parmi les contradicteurs et les négateurs, le Pape a fait apparaître qu'il y avait dans la religion la réponse aux problèmes qui agitent notre époque. Toutes les notions, et les plus évidentes, et les plus naturelles, et souvent les plus sacrées ont été, en ces dernières années, contestées ou soumises à des assauts sans mansuétude. La grande voix venue du Vatican a rappelé où était la source de la morale, où était la charité, où était la justice. Au monde perdant son équilibre, elle indique le chemin du salut.

### La paix en deuil.

De Stephane Lauzanne dans *le Matin* (11. 2.): « La mort de Pie XI, le Pape de la paix » :

Et voici qu'après avoir souffert; plus qu'il n'a lutté, Pie XI est entré dans l'éternité. Un grand, un très grand Pape, n'est plus. La catholicité est en deuil. La paix l'est aussi. Et la France catholique et pacifique doit l'être...

Dans la longue lignée des pontifes romains — deux cent cinquante-neuf le précédèrent sur le trône de Saint-Pierre — il fut un Pape savant entre tous. Sa culture classique était remarquable, aussi remarquable que sa mémoire. Et l'un de ses visiteurs n'était pas peu surpris de l'entendre citer, sans une hésitation, une vingtaine de vers de Virgile. Il aimait les livres : s'était son seul amour terrestre et il le poussait très loin. Il le poussait jusqu'aux livres de science et de sport. [...]

### La plus haute autorité morale de l'univers s'est éteinte.

De M. Y[ves] K[rier] dans *Paris-Midi* (10. 2.) (*in extenso*) :

Le Pape est mort. L'Eglise est en deuil. Le monde entier est en deuil : la plus haute autorité morale de l'univers s'est éteinte.

Dans ces temps où l'inquiétude étreint les êtres, combien d'espoirs se tendaient vers celui qui ne cessait de prier pour que la paix demeure ou renaisse entre les hommes. Malade depuis de longs mois, Pie XI luttait avec une énergie surhumaine contre la mort. Arbitre entre les peuples, arbitre entre les haines, sa mission sur la terre n'était pas terminée. Il n'était plus qu'une ombre, plus qu'un souffle, mais une grande ombre, une souffle frémissant d'amour.

Et le dernier mot qu'il a prononcé c'est celui, deux fois répété, de « paix, paix... ».

Tel est le testament que Pie XI laisse à ses fils tourmentés.

Puissent-ils entendre sa sainte voix dont le glas des cloches va répercuter l'écho jusqu'aux confins de la planète.

### Apôtre de la paix.

De Marcel Lucain dans *Paris-Midi* (10. 2.) : « La paix en deuil » :

[...] La paix ! Comme il l'aimait, ce Pape humain entre tous, vieillard stoïque et magnanime qui avait offert maintes fois sa vie pour racheter, selon le divin exemple, la folie du siècle ! Quand la menace de guerre revenait comme un lourd orage sur le monde, Pie XI, abîmé de longues heures du jour et de la nuit dans la prière, suppliait le ciel d'accepter la vie du berger en échange de celle du troupeau épargné...

Il avait choisi la plus humble, la plus douce, la plus pure sainte de France, comme protectrice ; la petite Sœur Thérèse, de Lisieux, était son truchement céleste, et c'est par elle que le Pape était devenu un si profond et sincère ami de notre patrie.

Apôtre de la paix, Pie XI l'était aussi de la liberté qui en est la parure. Ce pontife allait ramener l'Eglise dans la plénitude de sa tradition, dans la voie de ses origines et de son destin : la défense de l'homme.

Une grande fraternité devait ainsi renaître, parmi les peuples et les religions du monde, dans l'idéalisme de la liberté, en opposition aux dictatures, aux persécutions, aux ombres de la violence.

On doit beaucoup à Pie XI ce puissant regroupement autour de la paix, autour de la liberté, autour de la France.

### Premier champion de la civilisation.

De *Paris-Soir* (11. 2.) : « Le Pape de la paix et de la liberté » :

Pie XI ne restera pas en effet seulement comme le défenseur de la civilisation chrétienne contre les conceptions nouvelles qui voulaient la conduire à la ruine. Il fut le premier champion de la *civilisation* tout court.

C'est pourquoi il se rencontra avec les trois grandes démocraties. Un idéal commun les rapprochait : la liberté. Sa condamnation des persécutions contre les juifs en demeure le signe le plus manifeste. La liberté commande la justice.

Pie XI aimait la liberté. Il n'aimait pas moins la paix. Ces deux sentiments du pasteur des peuples furent ses grandes sources d'affliction.

En septembre dernier, sa voix pathétique se fit entendre pour rappeler à la raison et à l'amour les esprits égarés. Mais le plus émouvant témoignage qu'il ait laissé, n'est-ce point le « testament » que constituent ses paroles à M. Chamberlain, lors de sa récente visite à Rome :

« C'est un moribond qui vous parle. Je vous félicite pour l'œuvre de paix que vous avez entreprise et que je ne pourrai peut-être pas voir accomplie. Mais continuez dans cette voie, toujours. »

Le Saint-Père, en effet, n'a pas vu l'œuvre de paix s'accomplir. Mais il l'aura vue s'amorcer. Sa mort ne l'en sépare pas.

### Une grande et belle voix s'est tue.

De M. Justin Godart dans *Paris-Soir* (14. 2.): « Une audience pontificale » :

[...] Malgré les violentes attaques que lui avait values son attitude intransigeante — parce qu'on ne transigeait point avec les vérités dont il était le gardien — malgré l'amertume qu'elles lui causaient

et qu'il ne m'a point cachée, le Pape demeurait optimiste. Il l'avait toujours été et sa foi dans les destins toujours plus hauts, toujours plus dégagés de la matière, de l'humanité ne pouvait être voilée, même légèrement, par les erreurs du moment. Que peut, en fin de compte, la doctrine insensée du racisme, qui ne se manifeste d'ailleurs que par les plus cruels attentats contre la personne humaine et par les spoliations les plus odieusement lucratives, contre *l'unité des âmes impérissables dans la diversité des corps périssables*.

Une grande et belle voix s'est tue. Dans les lignes que vous venez de lire, ceux qui suivirent, avec assiduité, Encycliques et messages de Pie XI trouveront peut-être des paroles qui me furent dites, je n'ai pu les préciser ici malgré qu'elles soient restées fidèlement dans mon esprit ; je devais à celui qui me fit l'insigne honneur de m'accueillir le silence sur des pensées intimes qu'il voulut bien me confier, le silence respectueux !

Mais je veux aussi dire à tous les Français l'immense reconnaissance qu'ils doivent à celui dont les derniers mots ont été : « Paix... paix. »

## Pour le droit et pour la paix.

De Elie-J. Bois dans *le Petit Parisien* (11. 2.) : « Une grande figure » *(in extenso)* :

Malgré qu'on s'attendît depuis plusieurs mois à cette fatale nouvelle, elle a produit à travers l'univers une immense tristesse. Au cours des années graves de son pontificat, et particulièrement durant les deux derniers ans, Pie XI est apparu au monde comme la conscience qui ne fléchit devant rien ni devant personne.

Il tenait avec une dignité inégalée le drapeau de l'idéalisme ; il défendait, en effet, avec un courage tranquille la doctrine d'amour et de paix entre les hommes dont il était le gardien.

Depuis Léon XIII, nulle figure de la catholicité n'avait atteint le degré de respect qui l'entourait. Au milieu des conflits tragiques qui menacent de dévaster le monde, on se tournait, du plus grand au plus petit, vers le Vieillard blanc comme vers la grande lueur qui maintient l'espoir. Et c'est pourquoi la mort de Pie XI, qui désole la famille catholique, endeuille également tous ceux qui, épars sur la vaste terre, ont le culte de la justice et de la liberté. Ce n'est certainement pas seulement dans les cathédrales de l'Eglise apostolique et romaine, mais aussi dans les temples, dans les synagogues, dans le for intérieur de tous les hommes de cœur qu'un hommage pur de tout égoïsme sera rendu au grand Pape dont le souffle vient de s'éteindre.

De lui on pourrait écrire sur le marbre : « Il n'a vécu que pour le droit et pour la paix. »

Que celui qui lui succédera l'imite et l'égale, c'est le vœu des consciences alarmées en ce jour néfaste.

## Il ne vécut que pour l'Esprit.

De Maurice Prax dans *le Petit Parisien* (13. 2.) : « Pour et contre » :

L'émotion immense et universelle soulevée par la mort — pourtant, hélas ! attendue et fatale — du Pape Pie XI est peut-être, dans le désordre et la bousculade des événements, un symptôme émouvant et profond. Tous les peuples, de tous les pays, de toutes les races, de toutes les religions se montrent affectés et recueillis.

Tout le globe rend un hommage pieux et fervent à l'apôtre généreux, noble, courageux, qui ne fit jamais entendre que des paroles de justice, de bonté, de fraternité humaine, de paix — et de sainteté.

Ainsi, en ces temps de brutale, d'aveugle violence, et quand l'esprit partout semble en péril, le monde tout entier se dresse pour honorer un illustre Pontife qui ne vécut que pour l'Esprit, qui ne servit et ne défendit que l'Esprit.

[...] L'univers tout entier a frémi à la nouvelle de la mort d'un Pape très grand, très savant, très juste, très bon. C'est l'Esprit qui, dans l'univers tout entier, s'est senti frappé ; c'est l'esprit — qui ne périra pas...

## Une pure lumière vient de s'éteindre.

Du *Bulletin du jour* du *Temps* (11. 2. 39) : « Un grand Pape » :

[...] Jusqu'au bout, le Souverain Pontife a fait preuve d'une fermeté d'âme qui constitue un noble exemple de vertu spirituelle et de courage moral pour toute la chrétienté. Ce n'est pas seulement le monde catholique que la mort de Pie XI met en deuil. Tous les peuples de sentiment chrétien, tous les hommes qui, même dégagés de toute influence religieuse, demeurent foncièrement attachés à une civilisation trouvant ses ressources profondes dans le christianisme, tout imprégnée de la plus émouvante doctrine de charité et d'amour qu'ait connue l'humanité, ressentiront douloureusement la perte que subit à cette heure une société menacée jusque dans ses fondements par les plus audacieuses réactions en faveur d'un ordre moral, politique et social qui, s'il pouvait être réalisé totalement, marquerait un lamentable retour à ce qui existait en des âges révolus et définitivement abolis. C'est un très grand Pape qui vient de succomber dans la Cité du Vatican ; c'est une pure lumière qui vient de s'éteindre alors que le monde se débat dans le désordre et que la paix est menacée de toutes parts, alors que les peuples, cherchant anxieusement la voie où ils seraient assurés de retrouver la confiance en eux-mêmes et dans les principes qui ont commandé leur prodigieuse évolution, ont besoin plus que jamais d'un guide loyal et sûr.

[...] Pie XI aura connu jusqu'à son dernier jour des épreuves cruelles pour le chef spirituel du monde catholique. Il aura vu s'effondrer le dernier Etat catholique de l'Europe centrale, cette Autriche qui constitua si longtemps le plus ferme appui de la Papauté. Il aura connu la douleur des rigueurs contre le clergé et les masses catholiques en Allemagne, qui ont creusé un abîme moral entre une notable partie du peuple allemand et le Reich hitlérien. Il aura vu l'Italie fasciste, en raison de la solidarité des deux régimes autoritaires, glisser à son tour vers l'erreur raciste que l'Eglise ne peut que dénoncer et condamner par souci de maintenir sa propre raison d'être. Tout cela a assombri les dernières années du Saint-Père, mais n'a jamais pu abattre son courage, ni affaiblir sa volonté de faire triompher la vérité chrétienne. On ne saurait oublier chez nous que sous le pontificat de Pie XI la France, dont la politique de paix ne prêtait à aucune équivoque aux yeux du Pape, a constamment rencontré la sympathie active du chef de l'Eglise catholique, et que par là notre influence a été grandement servie dans des circonstances où elle avait besoin du soutien de toutes les forces morales qui s'exercent légitimement dans le monde. On est en droit de

penser que la politique de Pie XI, la seule qui réponde aux intérêts du Saint-Siège et aux sentiments de la chrétienté, sera maintenue par celui qui occupera demain le trône pontifical. Le Pape qui vient de disparaître a fixé les doctrines de l'Eglise avec une telle netteté que ceux qui lui succéderont dans la Cité du Vatican ne pourront que les maintenir et les renforcer s'ils veulent justifier une parole du grand Vieillard dont les yeux se sont éteints : que l'éternité a été promise à l'Eglise et non pas aux gouvernements et aux régimes des peuples.

### Une volonté indomptable.

De P. Gentizon, dans *le Temps* (11. 2.) : « La fin d'un pontificat grandiose. Le Pape Pie XI est mort aujourd'hui à l'aube » :

[...] Le trait principal du caractère de Pie XI fut d'être extrêmement volontaire et personnel. Très réfléchi, se possédant admirablement, il prit lui seul, sans consulter personne, les décisions les plus lourdes de responsabilité. Le traité du Latran, par exemple, fut proprement son œuvre, en dehors du Sacré-Collège, qui fut finalement mis devant le fait accompli. Dans ce sens, Pie XI exerça de façon effective la puissance absolue, illimitée et sans contrôle que tout Pape possède dans le domaine non seulement spirituel et doctrinal, mais politique et administratif. A aucun moment de son pontificat il ne voulut que la direction de l'Eglise, en matière aussi bien politique que religieuse, subisse d'autre influence que la sienne. Cette volonté indomptable, jalouse de ses prérogatives et dédaigneuse de toute compromission, n'a pas été sans conférer au pontificat de Pie XI un aspect certain de grandeur.

## JOURNAUX D'OPINION

### Pape de la charité.

De M. Francisque Gay, dans *l'Aube* (11. 2.) : « Le Pape de la charité » :

[...] Nous laisserons à d'autres le soin de parler comme il convient du grand rôle qu'il a joué dans la vie troublée de l'après-guerre ; je sais bien qu'on saura célébrer les exceptionnelles qualités qui ont fait de lui l'un des plus grands, sinon le plus grand des Pontifes de la chrétienté : son intelligence admirablement servie par une vaste érudition, la fermeté de son caractère, cet exceptionnel discernement des choses et des hommes qui l'a fait découvrir et utiliser tant de collaborateurs de si rare mérite ; pour moi, je ne puis me souvenir en l'instant que des traits de sa rayonnante charité.

[...] Sa charité le dresse, inflexible, contre les doctrines de haine et de violence ; pourtant sa volonté de conciliation lui fait rechercher toutes les occasions de pardon, toutes les possibilités d'entente ou de Concordat, même avec les régimes de force.

Combien de fois, et avec quels accents, sa charité s'est-elle adressée aux nations pour les adjurer de s'accorder afin que les horreurs d'un nouveau carnage soient épargnées au monde meurtri ! Aussi, ce ne sont pas seulement ses fils qui ont reconnu en lui le grand apôtre de la paix.

Sa charité s'est penchée sur les peuples de couleur et lui a inspiré des directives missionnaires qui peuvent servir de modèle et de charte aux plus généreuses politiques coloniales.

Quelle voix s'est élevée avec plus de puissance et d'éclat que la sienne pour condamner les excès d'un capitalisme sans cœur ? *Quadragesimo anno* consacre et développe les enseignements sociaux de *Rerum novarum*. La charité du Pape déconcerte les vieilles préventions. Et ceux-là mêmes qui avaient entretenu dans les masses ouvrières les plus haineuses passions anticléricales rêvent de se faire un allié du Chef de la chrétienté.

Sa charité se fait toute à tous. Elle quête pour les enfants menacés par la famine en Russie soviétique. Elle organise des secours pour soulager la détresse allemande. Même après tant de crimes commis en Espagne rouge, contre ses églises et ses prêtres, Pie XI, jusqu'à ces dernières heures, aura songé à porter secours à toutes les malheureuses victimes de l'affreuse guerre civile.

Demain, Pierre aura un nouveau successeur. Croyants, nous savons que — quel qu'il soit — il maintiendra la doctrine. Nous oserons pourtant demander à Dieu que, dans la grande inquiétude du monde, le choix du Sacré-Collège nous donne un nouveau Pontife qui, à l'exemple de Pie XI, entraîne la chrétienté toujours plus loin, dans la voie de la charité divine, seul espoir des rêves de fraternité humaine.

### Une perte immense.

De M. Georges Bidault, dans *l'Aube* (11. 2.) : « Avant le jour » :

[...] Depuis que cette grande âme a rejoint la patrie éternelle, nous nous sentons plus seuls et plus désemparés. Les clameurs de la violence retentissent à nos portes, le cri triomphal du destructeur glace le sang des faibles, l'orage gronde et on dirait que commence la grande nuit des temps. Seuls douteront les hommes de peu de foi, mais la perte est immense et les catholiques ne sont pas seuls à la ressentir. Leur deuil est celui de tous les hommes en qui vit, ne fût-ce qu'à l'état d'aspiration ou de souvenir, le sens de la dignité et de la vocation humaines.

De tous les points de l'univers, venant de tous ceux qui ont gardé quelque notion de la grandeur et quelque idée des exigences de la civilisation, les témoignages s'amoncellent qui joignent la gratitude à la douleur. Voilà des siècles sans doute que la Papauté romaine n'avait pas suscité un mouvement si universel d'admiration, un hommage si peu contesté, un respect si proche de l'amour.

[...] La France, qu'il aimait et à laquelle il rendit hommage, entoure son lit de mort de respect, de gratitude et de tendresse. Notre voie avait recoupé la sienne, qui était celle de l'Evangile. Autour de ce mort magnanime, la grande œuvre de réconciliation se poursuit. Pie XI est mort avant le jour. Mais, grâce à lui, le jour va se lever.

### Pie XI et la France.

De Louis Terrenoire, dans *l'Aube* (14. 2.) : « La France consolante » :

[...] Si les catholiques français ont multiplié en peu d'années les œuvres de vie, si à force d'amour et de loyauté ils ont fait reculer la haine et transformé le « climat » de leur patrie, c'est parce que le Pape les a définitivement instruits, au prix même de certain geste douloureux, sur le danger qu'il y avait à faire perpétuellement figure d'émigrés de l'intérieur ou, ce qui était pire, de

sectateurs fourvoyés hors de la divine loi de charité. L'Histoire, dégagée de toute polémique, enregistrera que c'est à partir du moment où les doctrines maurrassiennes ont cessé de stériliser le cœur et l'esprit des catholiques français que ceux-ci ont fait éclater, dans une floraison d'œuvres religieuses et sociales, tout ce qu'un positivisme desséchant avait tristement comprimé pendant trop d'années. L'équivoque une fois brisée, le champ était libre pour l'apostolat.

Pie XI, Pape de la paix, continuateur de Benoît XV, le méconnu, s'est montré aussi le successeur de Léon XIII, Pape trop peu compris de *Rerum Novarum* et de la lettre sur le Ralliement. Il se sera heurté au début aux mêmes incompréhensions que son illustre devancier, mais plus heureux que celui-ci il aura eu la joie, avant de mourir, de voir lever sur le champ du Seigneur, péniblement labouré et sarclé par ses soins, les prémices des plus belles récoltes. [...]

### Bûcheron de la foi.

De M. CHARLES PICHON, dans *l'Epoque* (11. 2.) : « Un fils du travail, un bûcheron de la foi » :

[...] Ce qui frappe chez Pie XI, ce n'est pas tant son intelligence hors de pair ni son extraordinaire culture, c'est que toute sa vie il a travaillé et voulu.

[...] Non moins fier devant le nazisme antichrétien, devant la persécution mexicaine, devant le communisme athée, devant les tortionnaires espagnols, Pie XI allait, en effet, en tous pays, son chemin sacré de Pape droit devant lui, grand bûcheron de la foi, dont la hache s'abattait sans répit ni lassitude sur les têtes toujours renaissantes du mal. Pourtant, le meilleur de son cœur allait à ceux qui, à travers le monde, y faisaient lever parmi les misères et les larmes les saintes semences de la main bonne et bienfaisante du Père qui règne dans les cieux.

Car vous étiez ses préférés, vous, frères humains à la peau noire ou jaune, que sa voix paternelle appelait par milliers au sacerdoce, voire à l'épiscopat ! Et vous, également, travailleurs du salariat et du patronat, que son cœur avec son esprit réconciliaient au sein d'une même foi, depuis trop longtemps omise ! Et vous aussi, étudiants et professeurs, ses jeunes frères, qu'il conviait à un plus studieux amour de la vérité ! Et vous, plus encore peut-être, pitoyables victimes des proscriptions et des guerres ! Et vous, chrétiens séparés — vous surtout, hommes séparés, — à qui son appel indiquait le suave chemin de l'amitié romaine ! Et vous enfin, jeunes époux, les plus modestes comme les plus riches, dont sa main, en ces audiences émouvantes, venait consacrer une seconde fois les noces et dont, par avance, elle bénissait les berceaux !

Ce Pape était votre Pape, et il est mort. Respectez-le donc. Pleurez-le. Chérissez-le. Que votre troupe immense reforme dans le deuil et dans la prière cette unanimité sans couture du genre humain qu'il a tant aimé et pour lequel, lui aussi, il a souffert et il est mort !

Et vous, mes frères de France, dont il chérissait la patrie — patrie pécheresse souvent, mais généreuse et (le mot est de lui) « noble entre toutes », — Français, priez pour celui qui, dans la longue suite des siècles, vous a si bien compris et dont les derniers mots, le dernier souffle plutôt, se sera exhalé pour la défense de votre plus noble idéal : « Jésus-Christ... la paix. »

### Pape religieux.

De RAYMOND CARTIER, dans *l'Epoque* (12. 2.) : « Religieux ou politique ? » :

[...] Le destin de Pie XI est significatif. Le Souverain Pontife, des débuts de l'ère fasciste et du traité de Latran, a véritablement été, au sens plein du terme, le Pape de la conciliation, le Pape de l'apaisement. Pourtant, il a dû élever sa grande voix contre l'hérésie raciste. Pourtant, il a dû prendre parti. Pourtant, il a dû combattre. Il ne l'a pas fait parce qu'il était un Pape « politique », mais justement parce qu'il était un Pape religieux, parce qu'il était le gardien du dogme et le premier défenseur de la foi. [...]

### Affection pour la France.

De LÉON DE LAPÉROUSE dans *le Jour-Echo de Paris* (11. 2.) : « Pie XI fut un très grand pontife qui accrut encore le prestige de l'Eglise. Son admirable existence fut tout entière consacrée au service de la foi et à l'étude » :

Pie XI s'est plu à qualifier toujours la France de « fille aînée de l'Eglise », non point par clause de style historique, mais pour cette vocation catholique qu'a exposée le cardinal Baudrillart puisant aux sources de l'Histoire, et que perpétuent l'activité des œuvres et le dévouement aux missions. Que perpétue aussi cet attachement traditionnel français à tout ce qui fait la liberté et la dignité de la personne humaine !

Pour la France, il n'est pas de races inférieures, mais différentes ; il n'y a pas des hommes nés maîtres ou nés esclaves ; il est entre tous les hommes une égalité de droits, mais aussi une hiérarchie de devoirs et de valeurs sociales.

Et ces principes, qui furent et sont ceux de la France de tous les régimes, ne les tient-elle pas, qu'on l'admette ou non, de son christianisme foncier ?

Son affection pour la France, Pie XI l'exprima et la témoigna. Il la témoigna par le choix des Français qu'il éleva à la pourpre et dont il fit des princes de l'Eglise : LL. EEm. Lépicier, qui tint grande place en ses conseils ; Verdier, Liénart, Baudrillart, Gerlier, si vénérés parmi nous ; Tisserant, un honneur de la science française.

Il songeait, dit-on, à une plus large représentation de la France au Sacré-Collège. Quand il promulgue une Encyclique sur le sacerdoce universel, il prend dans le clergé français des modèles, les saint Vincent de Paul, les Jean Eudes, les Ollier, les Bérulle, les Curé d'Ars. Il institue sainte Jeanne d'Arc seconde patronne de la France, après la Vierge.

Quand il sanctionne les conclusions des « procès » qui proposent à la vénération de l'univers des saints dont les vertus sont proclamées « héroïques », les Français et les Françaises figurent largement dans les canonisations : les Jésuites français martyrs du Canada ; les martyrs de septembre 1792 ; en Louise de Marillac, il glorifie la charité française ; en Thérèse de Lisieux, un miracle de spiritualité ; en Bernadette, la messagère du ciel en un lieu d'élection : la terre de France.

### Un grand vide dans l'opinion internationale.

« INTERIM », dans *la Journée Industrielle* (11. 2.) : « Le Pape de la paix » :

[...] Quoique ennemi de ce que l'on appelle la politique, il fut mêlé autant et peut-être plus

qu'aucun autre Pape aux événements de son temps; il y prit une part très active, si active même qu'il était devenu l'avocat attitré des grandes causes généreuses et l'arbitre de conflits idéologiques épineux.

Ce rôle, il ne l'avait accepté que contraint et forcé. Incontestablement, sa paix à lui c'était une paix universelle, mais devant la vague de matérialisme qui, après la grande guerre, menaçait de tout submerger, il avait résolu, au cours des deux dernières années, d'établir un barrage. Contre les odieuses persécutions racistes, il fut le seul à élever une voix grave et ferme. Il fut le seul aussi à condamner sans rémission à la fois le « communisme athée » des bolchevistes et les « erreurs païennes » du nationalsocialisme, de ce nationalisme « exaspéré, mal entendu, erroné et dangereux ».

Sur tous ces points, ce Pape libéral qui avait refusé de recevoir un dictateur catholique, alors qu'il faisait fête à un chef d'Etat protestant, se trouvait tout naturellement dans la saine orthodoxie catholique qui redoute les chefs temporels trop absolus et les philosophes trop audacieux. Mais en défendant son Eglise, il a rendu un grand service au monde entier. C'est pourquoi son départ creuse un grand vide dans l'opinion internationale. C'est pourquoi aussi il a droit à la gratitude de tous ceux qui, sans distinction de confession, croient encore aux vertus d'un idéal dans la liberté.

### Il n'est pas politique, il est spirituel.

**De Louis Martin-Chauffier, dans *l'Ordre* (11. 2) : « La chrétienté en deuil. Le Pape Pie XI est mort hier matin. Le Souverain Pontife qui disparaît croyait profondément que l'Eglise persécutée était plus près de Dieu que l'Eglise soumise » :**

[...] Pie XI était monté sur le trône, en 1922, pour être la réconciliaton des Eglises chrétiennes, le propagateur de la foi et le Pape de la paix. Il vit la guerre s'allumer de toutes parts, ébranlés et violés tous les principes sur lesquels se fonde la civilisation chrétienne, l'Eglise frappée ou menacée dans ses personnes, dans ses intérêts spirituels et jusque dans sa doctrine même.

Intransigeant sur la doctrine, il voulut, du moins, pour le bien commun, pactiser avec l'adversaire et peut-être le réfréner. Le Concordat avec l'Allemagne hitlérienne témoigne de ce désir de sauver le spirituel et la liberté des âmes. L'Eglise ne connaît pas les régimes, elle ne connaît que les doctrines. Elle laisse César régner, mais elle veille qu'il ne sorte pas de son règne.

Quand le Pape découvrit que la parole donnée n'était pas tenue, et qu'il s'agissait bien précisément ici de doctrine et non de régime, il frappa. Comme il avait condamné doctrinalement le matérialisme marxiste, il condamna doctrinalement le néopaganisme nationalsocialiste.

C'est le propre des grandes âmes, quand le destin leur est contraire, de se redresser elles-mêmes, d'épouser ce destin qui paraît s'imposer, de le commander à leur tour, et de trouver dans cette épreuve le moyen d'une élévation nouvelle. Pie XI, qui rêvait d'être le propagateur de la foi, devint défenseur de la foi, chef de l'Eglise persécutée, protecteur de tous les persécutés et, au nom de l'esprit du Christ, le champion de la liberté.

L'histoire de ses dernières années est bien l'histoire d'une élévation. On croyait, il y a deux ans, qu'il allait mourir. Rongé par la maladie et par la mort qui s'emparait lentement de lui, il ne fut jamais plus grand, plus lucide, plus résolu que durant ces deux dernières années où il sembla que l'esprit ait si bien vaincu qu'il a rompu tout lien avec le corps et projette sur les choses du monde un regard déjà au delà de la vie, un rayonnement surnaturel. Il est permis de voir, dans ce délai imparti au plus vif des mourants, une grâce providentielle.

Ce renversement de la politique pontificale, du Concordat à la foudre, a été souvent jugé, par les uns et les autres, sous des considérations temporelles, et proprement politiques. On est allé jusqu'à dénoncer, ou célébrer, son « antifascisme ». C'est là un égarement bien naturel en des jours passionnés, mais cela ne le rend pas plus raisonnable.

Le Pape n'était pas « antifasciste ». Son attitude vis-à-vis de l'Espagne, jusqu'à ces derniers mois, en est une preuve suffisante. Il suivait simplement, avec une logique rigoureuse et toute doctrinale, la règle qui lui avait fait, dans les premières années de son pontificat, condamner le nationalisme immodéré sous sa forme la plus hypocrite.

Ce qu'il condamne, c'est une « erreur ». Quand il frappe le nationalsocialisme, sa « statolâtrie », son racisme, les persécutions qu'il commande et entraîne, il n'est pas politique, il est spirituel. Quand il le poursuit en Italie sous sa forme la plus odieuse en Allemagne, ici la plus absurde : l'antisémitisme, il demeure dans la même ligne, sans vouloir, justement, considérer les incidences politiques de son action spirituelle.

Que cette condamnation comporte implicitement celle des régimes totalitaires, c'est l'évidence même. Mais ces régimes ne se voient ainsi condamnés, par voie de conséquence, que parce que, aux yeux du Pape, ils font envahir par César le royaume de Dieu, prétention et pratique que l'Eglise ne peut tolérer. C'est l'hérésie que Pie XI combat, et si ses coups se faisaient, au cours des années, plus pesants et plus répétés, c'est que la virulence du mal étendait la contagion.

Ce n'est pas la civilisation chrétienne qui se trouve seule menacée. C'est la civilisation même, son signe : la liberté ; son fondement : la paix.

Quand le chancelier Hitler fut reçu à Rome avec le faste qu'on se rappelle, Pie XI quitta le Vatican pour ne point assister à « l'apothéose préparée dans cette Rome même pour une croix ennemie de la croix du Christ ».

Quand M. Chamberlain vint à son tour dans la Ville Eternelle, les portes du Vatican s'ouvrirent devant lui. Il représentait un pays libre, une terre d'accueil et des intentions pacifiques. On sait, d'autre part, combien les relations sont devenues étroites entre la France et le Saint-Siège. Angleterre protestante, France laïque, Vatican se rapprochent suivant la logique des choses pour la défense du patrimoine commun.

Ce rapprochement fut l'œuvre personnelle de Pie XI. Ce grand Pontife, pénétré des principes qui sont la règle de l'Eglise temporelle : prudence et patience, et de ceux qui régissent l'Eglise spirituelle : charité et rigueur, ne laissait point à d'autres le soin de décider ou même d'orienter. Si une telle volonté de régner ne met pas à l'abri des humaines erreurs d'information ou de jugement, elle permet, du moins, une sûreté, une lucidité et une suite dans l'esprit qui font les grands pontificats.

De même que l'Encyclique *Quadragesimo anno* (15 mai 1931) suivie de la lettre apostolique *Nova impendet* et de l'Encyclique *Caritate Christi compulsi* (3 mai 1932) continuait et complétait la fameuse Encyclique *Rerum novarum* par laquelle

Léon XIII instituait la charte catholique du travail; de même, les actes de Pie XI poursuivent l'œuvre amorcée en pleine guerre par Benoît XV contre le nationalisme exagéré. Il eût préféré d'autres tâches; l'urgence lui imposa les siennes. Mais l'urgence elle-même ne détourne pas du sentiment de l'éternel.

Sur ce monde hors d'équilibre, qu'il ne lui appartenait pas de rétablir dans son ordre, le vieux Pontife a jeté un regard clair, attristé et charitable. Il a dénoncé le mal d'une voix de plus en plus forte et rude, étendu sa protection à tous les malheureux, proposé les remèdes. Grâce à lui, le rayonnement de la foi et de la charité, sinon leur propagation, a dépassé le champ déjà labouré. Pie XI a montré que l'Eglise persécutée était plus près de Dieu que l'Eglise soumise. Il était, pour beaucoup, bon qu'il le rappelât.

### Un exemple et un soutien.

De M. André Stibio, dans *l'Ordre* (11. 2.) : « Chambre et Sénat rendent un unanime et émouvant hommage au Pape de la liberté » :

[...] En Pie XI, ainsi que l'a souligné M. Edouard Herriot, c'est le Pontife attaché à la paix et à la liberté que le Parlement a respectueusement salué. Sa mort affaiblit les valeurs spirituelles, déjà tellement menacées, et cela les incroyants le sentent autant que les croyants. La disparition du Chef de l'Eglise catholique prive le monde d'une chance de résurrection.

Comment ne pas s'en affliger ?

Comme toute injustice l'avait trouvé dressé, comme toute menace l'avait laissé indifférent, il était devenu, bien au delà de la foule des fidèles, un exemple et un soutien. Il avait été poussé à la pointe du combat contre les persécutions antisémites. Il n'avait pas ménagé les coups aux dictateurs, les coups ne lui avaient pas été ménagés par eux.

La presse allemande, en dénonçant en lui dès hier un ennemi irréductible, l'a désigné à la reconnaissance de ceux qui, par sa mort, se sentent un peu moins protégés contre les violences de la nouvelle Allemagne.

La France aime d'ailleurs la générosité de cœur et de calme courage.

Son Parlement, par la voix de M. Jules Jeanneney et par celle de M. Edouard Herriot, a donc traduit exactement le sentiment qu'elle a éprouvé lorsqu'elle a appris la mort du Pape. Il est à peine besoin de dire que, dans les circonstances actuelles, la manifestation des Chambres est donc plus qu'un geste spontané. Il a fait voler en éclats le sectarisme de la République anticléricale.

C'est un acte politique réfléchi qui ne peut manquer d'avoir un grand retentissement chez nous et au delà de nos frontières.

### Il est mort, hélas! sans avoir achevé sa tâche.

De M. Emile Buré, dans *l'Ordre* (12. 2.) : « Deuil unanime. Pie XI est mort sans avoir pu achever sa tâche. A celui qui lui succédera de la poursuivre ! » :

Le Pape fait l'unanimité parmi nous. Il est pleuré à gauche comme à droite, et plus sincèrement peut-être à gauche qu'à droite. Les socialistes, qui ont raillé les communistes lorsqu'ils tendirent la main aux catholiques, fleurissent sa mémoire avec la même ferveur qu'eux. C'est qu'ils ont senti eux aussi qu'il voyait le Christ un peu comme le virent leurs devanciers, les socialistes utopiques des années qui précédèrent la Révolution de 1848 : comme l'apôtre de la liberté et, partant, de la paix.

[...] Qui redouta Rome se rassure sur elle à présent. En France, la séparation des Eglises et de l'Etat, conçue selon l'intelligent libéralisme d'Aristide Briand, a beaucoup fait pour l'apaisement religieux. Le prêtre s'est rapproché de ses ouailles, une démocratie chrétienne est née qui, par des actes, s'est efforcée de prouver au faible qu'il n'était pas du rôle de l'Eglise de protéger contre lui le puissant inique et elle a trouvé en Pie XI le plus haut et le plus magnifique interprète de sa pensée régénératrice. Les journaux de droite, qui se réclament de l'Eglise catholique, ont pu pencher pour Mussolini et pour Hitler, qu'ils tiennent stupidement pour les défenseurs du capitalisme bourgeois. Le chef suprême de cette Eglise a jugé nécessaire de les désavouer publiquement, et il a sauvé ainsi la gloire rayonnante de sa foi. Il est mort, hélas ! sans avoir achevé sa tâche. A celui qui lui succédera de la poursuivre selon la règle qu'il lui a fixée en dépit de tous les rappels à l'intérêt temporel de plus en plus menaçants qui lui seront faits.

### L'action du Vatican n'a jamais été nulle.

De G. de Marsilly, dans *le Petit Bleu* (11. 2.) : « Les secrets du Vatican » :

La mort du Souverain Pontife n'est pas seulement pour toute la catholicité un deuil douloureux. Elle pose, avec la question de succession au trône de saint Pierre, un problème international de première importance.

Quel que soit, en effet, depuis les temps modernes du moins, le détachement du Saint-Siège à l'égard des contingences de la politique générale des nations, les Papes n'ont jamais pu s'en tenir complètement éloignés, quel qu'en ait été leur désir. L'action du Vatican sur les relations internationales a été, selon les circonstances, plus ou moins active ; elle n'a jamais été nulle.

Or, la tournure récemment prise par les événements européens est telle que la plus haute autorité spirituelle du monde n'a pu se soustraire au devoir impérieux pour elle de prendre nettement position. Si Pie XI a été amené à se prononcer à maintes reprises sans équivoque et avec toute l'autorité que lui conférait le Pontificat suprême, c'est parce que, pour la première fois peut-être depuis des siècles, la politique de plusieurs nations débordait le cadre temporel pour empiéter de façon insolite et agressive sur le domaine idéologique.

Tant que la Papauté n'avait à considérer que des conflits nationaux d'un caractère purement matériel, elle n'avait d'autre alternative que de se compromettre en prenant parti ou de se taire et de paraître ainsi se désintéresser des conflits les plus cruels. La position du Saint-Siège était fatalement fausse et gênante. Le Père des fidèles compte des enfants dans toutes les nations. Lorsque certaines entrent en lutte, il ne peut que répartir sa sollicitude et ses prières entre les unes et les autres. C'est ce qui se passa pendant la grande guerre, qui vit deux Souverains Pontifes également déchirés dans leur conscience : il y avait en nombre égal des catholiques dans les deux camps.

Rien de tel ne subsiste plus. Par une étrange fantaisie de la Providence, le catholicisme a trouvé

dans les démocraties plus ou moins laïques un asile sûr. Il est suspect aux yeux de l'Etat totalitaire italien et persécuté par l'Etat totalitaire allemand. En revanche — et c'est un aspect de la question d'Espagne que l'on a tort de négliger — il triomphe avec le nationalisme du général Franco. La position du Vatican est donc maintenant tout à fait dégagé. [...]

### Grand apôtre chrétien.

De M. Gustave Hervé, dans *la Victoire* (11. 2.) « L'apôtre Pie XI » :

Nous autres catholiques, nous pouvons être fiers de lui ; les chrétiens de toutes les confessions, les croyants de toutes les religions peuvent en être fiers, eux aussi ; car non seulement il a grandi le catholicisme, non seulement le christianisme tout entier dans le cœur des foules, même des foules déchristianisées, mais il a fait éclater à tous les yeux la hauteur morale de la religion et la nécessité pour l'humanité de s'accrocher à cette ancre de salut.

Pie XI, c'est le grand apôtre chrétien de notre XXe siècle qui, avec un courage et une fermeté que rien n'effraya, avec des qualités admirables d'homme d'action, a fait entendre du Vatican, à tous les hommes, l'enseignement que le Christ nous a apporté, et que l'humanité avait l'air de vouloir oublier pour revenir aux idoles du paganisme.

Il a passé les dix-sept ans de son pontificat à la façon des grands Papes du moyen âge, à défendre contre les puissants et les violents de ce monde l'esprit de paix, de justice, de fraternité et de haute moralité que l'Eglise chrétienne a pour mission de répandre dans le monde.

[...] Deux grandes consolations vinrent au grand apôtre chrétien, de deux côtés d'où il en attendait le moins.

La première lui est venue des deux grandes démocraties anglo-saxonnes, que leur amour de la liberté et du progrès et leur horreur de l'anarchie et de l'athéisme ont préservées des pires chutes, et qui ont renoncé complètement, bien que filles du protestantisme, à traiter dans leur territoire le catholicisme en ennemi.

La deuxième lui est venue plus récemment de la France républicaine qui, après avoir, il y a un siècle et demi, lancé dans le monde les idées les plus folles contre la religion, et avoir voté, avant la guerre de 1914, des lois d'exception contre les associations religieuses et des lois de spoliation contre la principale Eglise de France, revient doucement, trop doucement, à des sentiments meilleurs, à plus de tolérance, à plus de bienveillance, à plus de respect à l'égard du catholicisme, depuis qu'elle s'est aperçue à quelle anarchie morale, à quelle vague de dépopulation aboutissait l'œuvre de déchristianisation.

C'est la France qui, avec une foule d'idées généreuses, a lancé en Europe, il y a cent cinquante ans, en des heures d'orgueilleuse confiance dans la raison humaine — la pauvre raison humaine ! — la vague d'irréligion et d'esprit de révolte qui depuis détraque et dévaste à des degrés divers tous les pays civilisés.

Quelle consolation, quelle grande espérance le retour de la France à de meilleurs sentiments a été pour le grand apôtre qui s'en va rendre compte au ciel de la façon dont il a soigné le troupeau confié à sa garde, et dont il a travaillé sur la terre à l'avènement du royaume de Dieu !

## JOURNAUX POLITIQUES

### *Action française.*

### Une activité immense.

Sous la signature A. F. et le titre « Pie XI » dans *l'Action Française* (11. 2.) :

[...] La vérité n'est pas moins impérieuse que les convenances. Un sincère hommage est dû au Pontife qui laissera dans l'histoire une place importante.

Dix-sept années de règne, remplies par une activité immense, que servit une volonté indomptable, Pie XI a eu de vastes desseins, dont l'essentiel, et qui les résume tous, était de promouvoir l'autorité du Christ chez les individus, dans les familles, dans les sociétés et aussi dans la communauté des peuples. L'Encyclique *Ubi arcano*, du 23 décembre 1922, a été la première et éloquente expression d'un programme qui, aux institutions humaines, montrait l'Eglise seule capable d'accomplir l'œuvre de pacification et de réconciliation, *et en vertu de sa divine investiture, et en vertu de sa propre nature et de sa constitution même, et en vertu de l'imposante consécration de tant de siècles.* Toutes les Encycliques qui ont suivi tracent à la chrétienté la même voie de salut, proclament la nécessité du recours aux « doctrines certaines » qui régissent l'ordre moral, juridique et social.

L'initiative dont Pie XI était le plus fier, et qui lui tenait le plus au cœur pour l'exécution de ses desseins, fut donc l'Action catholique, soit la coopération du laïcat à l'apostolat hiérarchique, conception neuve qui ne saurait manquer de lui survivre et qui restera l'un de ses meilleurs titres à la gratitude des fidèles.

L'essor qu'il a donné aux missions lointaines rentrait aussi dans ce plan grandiose. De même, ces années jubilaires, si belles, où, par centaines de milliers, les pèlerins ont pris le chemin de la Ville Eternelle.

[...] Oui, les belles années jubilaires où Pie XI pouvait saluer dans l'Eglise catholique *la vraie Internationale qui, en réalité, couvre le monde entier, parce que, là même où ni la culture, ni la science, ni l'art, ni l'industrie des peuples civilisés n'ont réussi à pénétrer, la parole des apôtres y est parvenue!* Et comment les Français oublieraient-ils que, pendant ces fêtes incomparables, la France fut spécialement à l'honneur ? Quelle joie d'avoir vu élever sur les autels le curé d'Ars, et Jean Eudes, et ces deux figures exquises : Thérèse de Lisieux, Bernadette de Lourdes ! « Après ma mort, avait dit l'humble Carmélite, je ferai pleuvoir une pluie de roses... » Le 17 mai 1925, toutes les âmes étaient fleuries comme les escaliers du Pincio, les balcons du Borgo et les fenêtres de la place Saint-Pierre. Roses symboliques, roses mystiques : c'était, dans toute sa grâce, le printemps de Rome qui souriait à la France.

### Maître du monde moral.

De Charles Maurras, dans *l'Action Française* (12. 2.) :

L'accueil universel fait au grand deuil de l'Eglise établit quelle place S. S. le Pape Pie XI s'était assurée dans la pensée et dans le cœur du genre humain, surtout depuis les dernières années. La menace hitlérienne et la menace communiste,

levées, comme deux fléaux jumeaux, sur le monde, avaient opéré la convergence de tous les regards vers le seul point des terres où fût constituée une autorité capable de rassurer et de protéger. Cette autorité n'était que morale. Mais elle était universelle. Elle n'avait à sa disposition ni armes ni trésor. Mais elle pouvait mettre en mouvement et, au besoin, créer ou recréer toute la puissance matérielle dont la faiblesse a besoin contre la force injuste, le pauvre contre le mauvais riche, l'innocent, l'opprimé contre un oppresseur criminel. Ce n'est pas la première fois que notre âge de fer est comparé aux durs moments du plus haut moyen âge : si les maux sont les mêmes, les bienfaits qui dérivent du pontificat catholique romain y ont correspondu dans l'exacte mesure des nouvelles nécessités. *Incessu patuit*... A son pas, comme à son action, s'est révélée l'âme et la destination dans l'ordre temporel d'un sacerdoce supérieur : les empires sont comme « l'Empire », leurs épées se sont toujours brisées contre la crosse. Autour du cercueil de Pie XI va se développer, comme la plus émouvante des processions jubilaires, un des plus grands triomphes qui aient été remportés par l'Eglise.

Qu'y disait-il ? Qu'y demandait-il ? La paix. La paix aux hommes de bonne volonté, selon le texte du chant liturgique. Il faut avouer qu'un tel cri, dans des minutes pareilles, méritait d'émouvoir tout cœur un peu humain. Je ne suis pas le seul à en avoir été bouleversé.

...D'un tel appel du monde, quel gage d'espérance, et de la plus haute ! La figure de Pie XI n'avait pas tardé à s'identifier avec cet espoir. Il en était devenu personnellement la suprême incarnation. Et ce qui a suivi, dans l'ordre des faits et des paroles, montre que telle était la volonté du Pontife. Toute menace à la paix l'éprouvait, l'ébranlait, l'alarmait : peu de temps avant l'invraisemblable défi italien du 30 novembre, sa parole vibrante dictait l'avertissement et la mise en garde. Quelques mois auparavant, c'était au printemps 1938, l'arrivée à Rome du brutal Hitler le déterminait à sortir de la Ville Eternelle : l'exil volontaire à Castelgandolfo annonçait, enseignait que, le cas échéant, l'Esprit doit échapper au Poing.

[...] Pie IX était avant tout doctrinal, Pie XI homme d'action. Sans remonter ni à l'Allemagne, ni au germanisme, ni à la démocratie, cause du bolchevisme, il fit à Hitler et à Staline l'opposition de cœur et d'âme, l'opposition morale et pratique la plus efficace et la plus terrible que l'une et l'autre tyrannies eussent rencontrée.

Ce retournement est un des plus clairs et des plus beaux de l'histoire. Que le communisme fût dans le droit fil de la démocratie, que le germanisme hitlérien exprimât, naturellement, le plus pur de l'Allemagne éternelle, S. S. Pie XI ne s'en inquiéta pas un instant. Il vit le mal, il y courut pour se dresser contre lui de toutes les forces de sa fougue native et de son intrépidité.

C'est ce que nous avons le droit et le devoir d'admirer. Les choses secondaires s'évanouissent devant les plus grandes et, quelques amertumes qu'aient pu concevoir un grand nombre de nos amis les plus chers, nous sommes bien certains que l'intérêt, l'attention, la direction naturelle de leur pensée ont aussi couru à cet essentiel : le généreux effort déployé par ce maître du monde moral pour ne servir que le juste, pour ne concevoir que le vrai. La vérité des circonstances change : il a fait varier la vérité de l'action. [...]

## *Parti populaire français.*

### Belle et haute figure.

De Marius Richard, dans *la Liberté* (11. 2.) : « Le Pape est mort » :

Le Pape est mort... Croyants ou non, tout le monde est d'accord pour voir en Pie XI l'une des plus belles, des plus hautes figures de l'histoire contemporaine. Sa vie, ses souffrances, qui furent extrêmes, auxquelles il résista miraculeusement, il les avait offertes pour la paix : *il meurt le jour même du retour de la paix en Espagne*. [...]

### Ce deuil marquera profondément le redressement de la France.

De J.-M. Aimot, dans *la Liberté* (11. 2.) : « L'émotion et le deuil français traduits au Sénat et à la Chambre par d'émouvantes manifestations » :

On mesurera le chemin parcouru dans l'opinion publique à ce simple rappel : en 1924, M. Edouard Herriot introduisait dans sa déclaration ministérielle un paragraphe pour faire connaître son intention de renoncer à la représentation diplomatique de la France auprès du Saint-Siège...

Lentement, année par année, un travail d'invisible germination s'est accompli dans les consciences françaises, et le résultat, le voici : le vieil anticléricalisme, qui avait si profondément meurtri la France et dont les conséquences sont, hélas ! encore visibles, est mort et bien mort.

Dans le deuil d'aujourd'hui, avec une simplicité digne qui exprime la nature même de son être, les représentants les plus authentiques du pays légal ont été amenés à traduire ainsi le sentiment profond de la plus ancienne patrie chrétienne de toute la catholicité.

Que nul ne s'y trompe, il aura des suites.

En politique intérieure comme à l'étranger, au temporel comme au spirituel.

Il marquera profondément le redressement de la France.

Cette semaille que le Saint-Père avait jetée si généreusement et qui lève tout à coup, aux yeux du monde étonné, en France — et aussi en Espagne, — à l'heure même de sa mort, demeurera devant l'histoire le signe providentiel le plus éclatant du pontificat qui vient de s'achever.

## *Parti social français.*

### Le flambeau.

De M. de La Rocque, dans *le Petit Journal* (11. 2.) : « Sa Sainteté Pie XI » (*in extenso*) :

S. S. Pie XI vient de mourir. Je laisse à notre cher collaborateur François Veuillot le soin de célébrer la vie apostolique, si hautement agissante et si grande, du Souverain Pontife.

Je veux seulement, au nom du Parti social français, saluer avec une émotion intense, avec un infini respect, la mémoire de celui dont les Encycliques ont apporté au monde les plus précieuses directives spirituelles et temporelles.

De tous les foyers P. S. F., croyants ou incroyants, serviteurs — selon notre doctrine — de la civilisation chrétienne, s'élève une pensée reconnaissante et pieuse.

Éminemment sociale, réprouvant tous les excès ·s politiques extrémistes, Sa Sainteté imposait la i d'équilibre et de fraternité sans laquelle toute ıuvre est marquée pour la défaite.

D'une culture éblouissante et profonde, d'une olonté sereine, d'une élévation d'âme égale à sa odestie personnelle, Pie XI, dans ces temps tour-entés, dans ces temps de transformation univer-·lle, était bien le flambeau duquel nous tous, ommes de la civilisation chrétienne, nous atten-ons la lumière du salut surhumain et humain.

Puisse son dernier appel en faveur de la paix être ıtendu de ceux qui cherchent la solution des diffé-lends entre les peuples ailleurs que dans l'amour , le respect du prochain.

## Ami de la France.

De François Veuillot, dans *le Petit Journal* 11. 2.) : « Pie XI, le pape de la paix » :

[...] N'est-ce point pour nous, Français, catho-ques, protestants, incrédules, une force et une erté de pouvoir dire qu'un tel Pape était l'ami le la France ?

Il n'y a pas longtemps encore, recevant une délé-ıation de nos travailleurs chrétiens, c'est avec effu-ıon qu'il leur affirmait son amour pour « la fille ·înée de l'Eglise ». Et ce message suprême était omme le lointain écho de son premier document ontifical; au lendemain même de son couronne-ıent, n'avait-il point confirmé le patronage de la ierge Marie sur la nation française et donné, comme econde patronne à notre pays, sainte Jeanne d'Arc ?

Entre ce décret du printemps de 1922 et l'allo-ıution de l'automne de 1938, combien d'autres ·moignages !

C'est l'accord de 1924 qui, reconnaissant les associations diocésaines », permet à l'Eglise de rance de retrouver un statut légal. Ce sont les onneurs universels rendus à des saints de chez ıous : patronage de saint François de Sales, sur tous es écrivains catholiques; du saint Curé d'Ars, sur ous les curés de la chrétienté; de sainte Thérèse le l'Enfant-Jésus, sur tous les missionnaires du monde.

Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, « l'Etoile de non pontificat », déclarait ce Pape de génie, si implement dévot à cette petite moniale. Assuré que a guérison merveilleuse était due aux prières de 'humble Carmélite, il aurait voulu venir en per-sonne lui rendre grâce à Lisieux. Du moins délégua--il à sa place son secrétaire d'Etat, le cardinal Pacelli, qui, pour la seconde fois en deux ans, rem-plissait en France une légation extraordinaire. Car, n 1935, il avait déjà représenté Pie XI au sanc-uaire de Lourdes, choisi par le Pape entre tous les hauts lieux du monde pour clôturer le Jubilé de a Rédemption par une prière mondiale en faveur le la paix.

Le Pape de la paix faisant de notre pays la capi-tale spirituelle de la paix !... Quel symbole et quel enseignement !...

Dieu veuille que la France n'oublie pas !

## Le monde catholique a perdu un grand Pape.

De M. Henry Bordeaux, dans *le Petit Journal* (13. 2.) : « Pie XI. Souvenirs d'au-diences ». :

[...] J'interroge mes notes sur cette dernière visite au Vatican :

« Le vieillard blanc est assis et comme rivé à son siège. Ma première impression est de tristesse et d'inquiétude, car il est voûté et comme rapetissé. Amaigri, émacié, il semble flotter dans ses vête-ments blancs. Le cou est trop au large dans l'enco-lure de la soutane blanche et les cordes sont visibles qui le rejoignent au menton. Mais cette impres-sion première ne dure qu'une seconde ou deux. La voix, le regard, le geste ont restitué d'un coup à ce prétendu mourant toute sa puissance et son autorité. Il n'a rien perdu de l'une ni de l'autre. Au contraire, elles semblent accrues. Elles se sont mises à part de la force physique pour ne plus être contrariées par les vicissitudes de celle-ci. J'ai appris pendant la guerre à distinguer et admirer les généraux aptes au commandement. On naît chef, on ne le devient pas. Mais on se perfectionne. Là, l'énergie est intacte, la résolution et la fermeté ne changeront plus jusqu'à la fin... »

Elles n'ont pas changé. Il est mort en pleine lucidité et son dernier mot a été : « Paix ! » Cette paix, il la souhaitait entre les nations et au fond de chaque cœur humain. Dans cette dernière audience je me souviens du mot qu'il prononça le plus fréquemment : prier, prier sans cesse, prier avec élan, avec ardeur. L'intelligence ne conduit pas toute seule à la vérité, et c'est parce qu'on ne cherche pas une autre illumination que le monde tremble sur ses bases.

Le monde catholique a perdu un grand Pape, et notre pays un ami confiant dans nos destinées et assuré que la France ne pouvait pas, de par son histoire, ses traditions, ses nécessités séculaires, demeurer éloignée de l'Eglise.

## *Radicaux.*

## Soldat de la spiritualité.

De *l'Editorial* de *l'Ere nouvelle* (11. 2.) : « Le monde a perdu Pie XI, soldat de la spi-ritualité » :

Ce fut le règne de l'esprit. Ce fut pendant dix-sept ans la lutte des forces morales contre les forces maté-rielles. Un grand pontificat !

[...] Défense d'une civilisation, trouvant dans la spiritualité ses racines profondes contre les progrès ou l'effort d'emprise du matérialisme, ainsi pourra-t-on synthétiser l'histoire de ce pontificat ; ce fut l'Eglise militante au service de l'esprit.

Léon XIII avait réconcilié l'Eglise avec la politique ou plus exactement avec la diplomatie. Pie X avait ramené, par une réaction naturelle, le catholicisme à l'observance des vertus primitives et simples. Pie XI, par une lumineuse intelligence, sut découvrir com-ment le christianisme, dans une ère de matérialisme où la civilisation risquait de se perdre, pouvait sauver cette civilisation par le rappel de la souveraineté de l'esprit.

Pie XI fut-il l'apôtre de la paix ? Il ne la prêcha pas par la soumission à la force brutale. Il s'efforçait de l'assurer, en restaurant les valeurs intellectuelles et morales, à un moment où les forces matérielles tentaient d'exercer leur suprématie.

Il suivait les mouvements du siècle avec beaucoup d'attention.

Le christianisme qui, dans sa pensée, devait sauver le monde n'était pas seulement celui des martyrs, mais celui des Pères de l'Eglise qui, à la civilisation romaine anéantie par les invasions des barbares et la décadence de la cité antique, donnèrent une héri-tière : la civilisation chrétienne.

## Un grand Pape.

De M. Léo-Abel Gaboriaud, dans *l'Ere nouvelle* (12. 2.) : « Un grand Pape vient de mourir ». — Cet article a été radiodiffusé à 22 h. 7, le 11 février, par le poste Radio-Cité ; nous le reproduisons *in extenso* :

Un grand Pape vient de mourir.

La France, particulièrement, restera attachée à sa mémoire.

C'est sous son pontificat, en effet, que se fit la réconciliation entre les républicains et l'Eglise, que se manifesta une éminente collaboration entre les républicains au pouvoir et les plus hauts représentants du Saint-Siège ou les chefs de l'épiscopat français.

Quel homme d'Etat, quel homme politique, quel simple citoyen, pourrait oublier les étapes heureuses de cette réconciliation et de cette collaboration ? Les effets bienfaisants s'en sont fait sentir partout en France et notamment dans notre chère et bien aimée Alsace.

Pie XI avait marqué courageusement que la France demeurait toujours la fille aînée de l'Eglise, et les croyants de chez nous — tout comme les incroyants d'esprit libre et honnête — éprouvaient une satisfaction sincère et profonde à voir notre pays attentif à la voix la plus noble qui se soit fait entendre dans le monde durant ces dernières années. Il apparaissait que les citoyens de ce pays pouvaient se retrouver fraternellement unis, dans un esprit de justice et de liberté, pour travailler ensemble au bien commun.

Cette forte pensée, religieuse là, ici politique et humaine, se faisait jour qu'il était nécessaire à l'Eglise de retrouver la France tout aussi bien qu'à la France de retrouver l'Eglise. Et cette pensée, née du cœur aussi bien que de l'esprit, triompha.

Le pontificat de Pie XI a coïncidé avec une incomparable renaissance du catholicisme français. Il est survenu, dans l'histoire de nos rapports avec l'Eglise, au moment où l'épiscopat français brillait dans la catholicité, dans le monde, et aussi dans notre pays, par l'éclat de l'intelligence, du talent et des plus sûres vertus civiles, au moment où les grands Ordres religieux étaient animés de la même émulation que l'épiscopat.

Les conditions se trouvaient donc remplies qui allaient ainsi permettre, dans une communauté réelle et profonde d'intention et de réalisation, de renouer les maillons d'une chaîne depuis trop longtemps rompue. Il devenait évident, en effet, à Rome, en même temps qu'au sein de l'épiscopat français et parmi quelques esprits libres de chez nous, et il était déclaré que l'idée maîtresse du christianisme, celle du salut individuel, reposant sur la noblesse, l'indépendance et l'inviolabilité de la personne humaine, avait été, historiquement, et demeurait toujours, en fait, le principe actif de notre civilisation et de notre conception théorique et pratique de la liberté. Des « laïques », au surplus, consciencieux et impartiaux, ne marquaient-ils pas, en ce même temps, que la célèbre « Déclaration des droits » était à base de christianisme ? Comment nier, dès lors, que l'égalité devant la loi procède de l'égalité devant Dieu ? L'Esprit, à son tour, reprenait ses droits !

Le règne des hommes, une fois de plus au cours de l'histoire, reconnaissait la liberté et l'autonomie du règne des âmes. Et proclamation en était faite par des actes, dont la suite n'est ni interrompue ni terminée, actes qui aboutiront au rétablissement d'une paix réelle et profonde des esprits et des cœurs, à une collaboration confiante de tous les citoyens dans une liberté et une égalité plus larges et plus vraies, dans la fraternité entièrement retrouvée.

Le temporel — la République comme César, et celui-ci au moins autant que celle-là — doit assurer et maintenir la liberté et l'autonomie de ce royaume des âmes, car tout est esprit et tout est en esprit avant d'être en fait. Et faute d'assurer et de garantir cette liberté et cette autonomie, le pouvoir temporel de l'homme perdrait son principal support qui est de justice et d'humanité.

Félicitons-nous, en France, d'avoir renoué la chaîne de notre grande tradition, pour le bien de notre pays, pour le bien de la République, et de la paix entre citoyens, si précieuse pour nous après tant de divergences qui nous avaient divisés ; mais reconnaissons que la tâche n'est pas terminée et ayons le courage d'achever ce qui a été commencé.

Dernièrement des religieux français, surtout des religieux anciens combattants, se plaignaient de ne pas avoir ce droit que possèdent tant d'autres catégories de citoyens, associations politiques, israélites, protestantes ou autres, de se réunir et d'enseigner dans une école. Un prélat éminent, de son côté, Mgr Gerlier, rendant hommage, il y a quelques jours, aux religieux et religieuses morts pour la France, et dont d'aucuns n'étaient revenus d'exil que pour aller au champ de bataille, rappelait avec discrétion, mais aussi avec force et loyauté, que des religieux et religieuses, bons serviteurs de la patrie, ne jouissent pas encore des droits reconnus à tous les bons Français. Le prélat, ancien combattant lui-même, qui ne faisait allusion aux anciennes luttes intérieures que pour les déplorer et en conjurer le retour, avait raison. Quel Français de bonne souche ne le reconnaîtrait aujourd'hui ? Il est bien permis d'être catholique en France, dans cette France au passé magnifique, dont la civilisation fut et demeure chrétienne !

## L'œuvre sociale de Pie XI.

De Georges Lafond, dans *l'Homme Libre* (11. 2.) : « Le Pape de la Paix » :

[...] Envisagée sous l'angle social, l'œuvre de Pie XI n'est pas moins féconde. Sa doctrine sociale ne saurait être considérée comme un système politique, car elle peut être appliquée dans les pays placés sous les régimes les plus différents ; elle ne constitue pas une théorie économique, bien qu'elle soit également éloignée du libéralisme classique et du communisme intégral. Elle vise à supprimer la lutte des classes par l'élimination progressive des excès du capital et du travail, par leur collaboration librement consentie ; elle tend à la constitution d'une Société qui échapperait au désordre que nous avons vu s'établir autour de nous et chez nous ; elle rejoint, dans la pratique quotidienne et sur le plan économique, politique et humain, la devise platonicienne « la raison dans les choses ». Pour ces raisons elle est un facteur de paix considérable. Relèvement des salaires, arbitrage, retour de la mère au foyer, respect de la liberté individuelle, et respect des contrats : autant de facteurs de paix sociale et publique.

Il restait à Pie XI, pour parfaire son œuvre, à nous donner une Encyclique sur les fauteurs de guerre. Il n'y a pas manqué. Encyclique contre le communisme, discours de Castelgandolfo contre le racisme hitlérien, admonestations contre les tendances italiennes vers un racisme irraisonné, mise en garde

...tre un antisémitisme délirant, rappel à l'universelle charité que voulut le Christ et que concrète la parole évangélique : « Aimez-vous les uns les autres ». Aux protagonistes des régimes oppresseurs de droite ou de gauche qui tendent à écraser l'individu sous le poids de quelque tyrannie individuelle ou collective, il a donné des avertissements solennels. L'Eglise n'est délibérément hostile à aucune formule de gouvernement, à la condition que cette formule ne lèse le droit de personne.

Elle continue son œuvre éternelle.

Pie XI laissera un grand nom dans l'histoire de la papauté.

Il y eut de grands Papes et d'autres qui le furent moins, comme il y eut de grands rois et d'autres qui le furent moins. Combien de chefs d'Etat ont laissé leur pays ravagé, exangue, ruiné. Aucun Pape n'a ruiné la maison de Pierre. Du pontificat de Pie XI l'Eglise sortira, non pas grandie, car elle ne saurait être plus grande, du moins politiquement plus forte et plus aimée car l'œuvre du Pape qui vient de s'éteindre fut toute de charité, d'amour et de paix.

### Un défenseur de la personne humaine a disparu.

De PIERRE DOMINIQUE, dans *la République* (11. 2.) : « Le Pape Pie XI est mort. Un défenseur de la personne humaine a disparu » :

Ce vieux chef, car il possédait une âme de chef, avait de ses prêtres dans les camps de concentration, mais il en avait aussi qui trahissaient, par une intelligence qui n'était peut-être que lâcheté, et se rangeaient, sous prétexte de patriotisme, dans le camp absurdement, grossièrement, misérablement démoniaque des bourreaux de la personne humaine. Il avait aussi des amis, chrétiens ou non, inconnus de lui, et dont il entendait le piétinement par le monde, qui tâchaient de prendre son pas, le suivaient de loin, menaient son combat dans l'ombre. Toute une armée.

Il est mort aujourd'hui après avoir condamné à haute et intelligible voix ce qui est condamnable et sera toujours éternellement condamné, tant qu'il y aura une face humaine sur la terre. Il est mort, mais son exemple subsiste et la condamnation qu'il a portée demeure.

Nul, pas plus son successeur qu'un autre, n'ira contre lui ; ce qu'il a brisé restera brisé, ce à quoi il a crié : « Tu mourras ! » mourra un jour ou l'autre, plus tôt peut-être qu'on ne pense.

« Le principal ennemi du racisme est mort », ont dit les journaux allemands. Pauvres gens, dont la haine confond une apparence corporelle avec une puissance qui dépasse toute humanité, quelle qu'elle soit, fût-ce celle d'Achille Ratti, qui fut Pape. Quand le Pape Pie XI condamnait le racisme, il n'était pas seulement l'expression de l'Eglise catholique, mais celle du pasteur protestant emprisonné, du juif persécuté, des libertés combattues. La dignité humaine s'incarnait en lui. « Spirituellement, nous sommes des Sémites », disait-il aux catholiques. Que disait-il aux non-chrétiens ? « Vous êtes des hommes. » [...]

### Il a droit au respect et à la vénération universelle.

De *l'Œuvre* (11. 2. 39) : « Achille Ratti » :

[...] Le nom de Pie XI restera dans l'histoire comme celui du Pontife qui a comblé, avec le concours de M. Mussolini, la fissure entre l'Eglise et l'Etat, connue comme la « question romaine », par la conclusion du traité de Latran (11 février 1929), le jour même de l'anniversaire de son couronnement.

[...] Le nom de Pie XI brillera, dans les annales de la Papauté, d'un reflet particulier. Il fut, en effet, un grand Pape. Il n'hésita pas, durant son pontificat, dans des circonstances critiques, à user de tout son pouvoir spirituel pour la défense des plus nobles idéaux de l'humanité, et il sut toujours s'inspirer des grandes maximes de l'Eglise pour tenter de faire régner la paix parmi les membres de la grande famille humaine. A ce seul titre, il a droit au respect et à la vénération universelle.

## *Socialistes.*

### Au service de la paix.

De JEAN GUIGNEBERT, dans *la Justice* (11. 2.) : « Pie XI est mort... Avec lui disparaît l'adversaire le plus résolu du racisme et des régimes totalitaires » :

Nous savons que le Vatican, sous la haute conduite de Pie XI, s'est en quelque sorte démocratisé, que le Pape qui disparaît aujourd'hui a toujours été du côté de ceux qui luttaient pour le respect de la liberté et de la pensée. Chaque fois, en effet, qu'ici où là il négociait pour le respect de la religion, il négociait en même temps pour celui de la liberté. Le racisme n'avait pas d'adversaire plus nettement déterminé que lui et il s'était, de la même façon, élevé contre le gouvernement de Rome se ralliant aux théories hitlériennes.

La France est, paraît-il, la fille aînée de l'Eglise. Cette formule n'a bien souvent été qu'une expression vaine. Pie XI aimait la France. Et puisqu'il était Chef d'Etat, avec ses diplomates et sa politique, il nous sera permis de dire qu'il était francophile et appréciait notre effort permanent pour le maintien de la paix, notre goût de justice sociale, notre tolérance. Et quand il recevait les pèlerins venus de chez nous ou d'illustres visiteurs ce n'est pas seulement par courtoisie qu'il parlait de notre pays en termes chaleureux. Il savait bien qu'en fin de compte les démocraties seules peuvent, si l'on s'abstient d'intervenir dans la conduite de leur gouvernement, donner à la vie confessionnelle une pleine liberté. Il savait que les démocrates, parfois un brin mécréants, pratiquent mieux que tous autres, les vertus chrétiennes : la charité, la fraternité, la solidarité. Il savait encore que des régimes qui sont tout entiers édifiés sur la personnalité de l'homme, sur le culte que le peuple est contraint de lui rendre et sur quelques vagues doctrines sans véritable substance morale, constituent pour ces dogmes dont il était le gardien pour ses fidèles, dont il était le pasteur, une menace sans cesse redoublée.

La paix ? Il l'appelait de toutes ses forces et jusqu'à son dernier souffle. Mais il serait injuste de dire qu'il avait limité son action à des manifestations oratoires. Il avait aussi agi et fait agir. Et il avait su à chaque moment donner les encouragements de sa haute autorité à ceux qui lui semblaient le mieux désignés pour mener le bon combat.

Déjà, des noms circulent. Sa succession est ouverte et le Conclave se réunira à la fin du mois et en décidera. Quel que soit le cardinal qui sera choisi, il lui sera bien difficile de s'écarter de la ligne tracée par Pie XI. Il ne pourra pas rentrer dans cette neutralité ouatée et psalmodiante où

d'autres Papes se sont renfermés. Dans un monde en proie à tant de difficultés, où les idées s'entrechoquent, où les morales s'écroulent, où les usines de guerre travaillent nuit et jour, il faudra bien que le Souverain Pontife de demain se mette comme son prédécesseur, avec la même ferveur, au service de la paix.

### Le Pontife de la paix.

De M. Léon Blum, dans *le Populaire* (11. 2.) : « Le Pontife de la Paix » (*in extenso*) :

Au moment où le Pape Pie XI vient de s'éteindre après un pathétique et héroïque combat contre la mort, j'évoque dans ma mémoire la scène qui suivit sa proclamation par le Conclave. Depuis l'entrée des troupes royales à Rome, en 1870, et le vote de la loi des garanties, les Pontifes romains se considéraient comme des prisonniers volontaires. Ils ne quittaient pas le Vatican. Confinés dans leur palais et dans leur basilique, ils se dérobaient à tout contact avec le reste de Rome, avec la capitale italienne conquise sur eux. Le Pape Pie XI fut le premier à rompre avec cette tradition. Aussitôt après son élévation, il apparut à un balcon du Vatican, il harangua la foule massée sur la place Saint-Pierre. Je n'ai pas le texte de ce discours sous les yeux, mais le sens en est présent à mon esprit. Pie XI disait en substance : « Je serai le Pape de la paix... »

Voilà ce qu'il déclarait au début de son pontificat. J'ai lu dans les journaux d'hier que les derniers mots intelligibles qu'il ait prononcés dans son agonie étaient encore : « *Pace, pace...* La paix, la paix. » La paix est nécessaire à toutes les nations; elle est plus nécessaire encore aux grandes doctrines, aux grandes organisations d'essence internationale, au catholicisme comme au socialisme. Le Pape Pie XI n'avait donc pas changé; son pontificat s'achevait comme il avait commencé. Alors, pourquoi était-il dénoncé comme le pire de leurs ennemis par les dictatures totalitaires ? Pourquoi la presse allemande imprime-t-elle qu'avec lui le plus dangereux adversaire du nazisme disparaît ? Pourquoi lui-même, au cours de ces dernières années, avait-il pris contre le racisme hitlérien une position de combat ?

Il avait charge d'âmes. Il avait dû défendre l'Eglise catholique et romaine contre la persécution matérielle. Il avait dû préserver le dogme chrétien, la pensée chrétienne contre cet incroyable retour de paganisme élémentaire qui restera une des stupeurs des historiens de l'avenir. Tout cela est clair, tout cela est vrai. Mais en agissant comme il l'a fait, le Pape Pie XI prenait aussi la défense de cette cause de la paix qui restait à ses yeux primordiale, car il avait compris que le racisme hitlérien, comme aussi le fascisme mussolinien, constituent contre la paix des menaces permanentes et, si je puis dire, des dangers organiques.

La cause de la paix est inséparable de la cause de la liberté, de l'égalité entre les hommes. Le despotisme absolu d'un homme trouble la paix. L'oppression dirigée contre une catégorie d'hommes en raison de leurs opinions ou de leur origine trouble la paix. La négation des vertus morales et des « valeurs » spirituelles trouble la paix. L'exaltation de la force matérielle trouble la paix. La résolution proclamée d'user de la force pour satisfaire aux besoins ou aux appétits nationaux, la préparation systématique du recours à la force troublent la paix. L'idolâtrie organisée autour des hommes qui détiennent la force trouble la paix. Un grand Pape pacificateur a donc pu, a donc dû considérer comme son devoir — comme son devoir envers la paix — de borner ou de contrebattre l'ambition des puissances racistes, la propagation des théories racistes dans le monde. Voilà en quoi l'effort serein et magnifique du Pape Pie XI a pu converger avec l'effort des grandes démocraties universelles. Voilà pourquoi quelque chose de plus que le respect dû à son grand rôle et à son grand courage nous incline devant son cercueil.

### C. G. T.

### Pacifiste avec passion.

De M. Harmel, dans *le Peuple* (11. 2.) : « Le Pape Pie XI est mort. Il fut pacifiste avec passion et par raison » (*in extenso*) :

Dans la conjoncture internationale où elle vient de se produire, la mort du Pape Pie XI est un événement de première importance. L'ouverture de la succession du chef de l'Eglise catholique est toujours un gros fait. Les théologiens ont sagement borné aux questions de dogme l'infaillibilité récente attribuée aux successeurs de saint Pierre : leurs personnalités et leurs tendances ne sont pas uniformes, leur caractère et leurs préférences jouent dans le monde un rôle qui ne peut pas être négligé et qui déborde largement le domaine de la religion. Celui de Pie XI était de premier plan, peut-être, en premier lieu, par contraste avec celui de son prédécesseur.

Fidèles et incroyants peuvent s'associer pour rendre hommage à sa mémoire : il ne leur faut pour cela que la liberté et la paix.

Non qu'on ne puisse relever dans l'action de Pie XI des erreurs qui furent lourdes et qui durent bien souvent lui peser durant ses derniers mois de vie. On ne lui reproche pas d'avoir mis au-dessus de tout la défense de l'Eglise catholique, puisque tel est son rôle; on peut penser qu'il y mit parfois une vue un peu courte.

Ce n'est pas du traité de Latran que l'on parle ici. Il a soulevé en son temps bien des passions en sens contraire. Un jugement équitable peut être porté aujourd'hui sur cette œuvre politique qui a mis fin à la querelle cinquantenaire entre le Saint-Siège et l'Etat italien, en lui donnant une solution d'apparence étrange, mais qui est à l'avantage des deux parties.

On ne peut pas oublier, toutefois, que Pie XI allait alors très loin dans ses complaisances pour le fascisme, qu'il traitait Mussolini d'homme providentiel et contribuait à mettre l'Eglise italienne au service du régime.

Sa grande erreur fut là. Trop préoccupé d'obtenir des avantages immédiats pour l'Eglise, il fit bon marché de toutes les objections qui pouvaient être faites au fascisme pour la violation permanente qu'il comporte de toutes les valeurs humaines : tant de complaisances pour le Duce contrastaient avec les attaques passionnées auxquelles il se livrait contre d'autres régimes. Le rôle du Vatican dans la tragédie espagnole n'est pas de ceux qui seront évoqués à la gloire de Pie XI.

L'erreur avait déjà été commise en 1933, aussitôt après l'avènement du régime hitlérien. On a peut-être oublié la hâte avec laquelle le Vatican s'empressa de signer un Concordat, que la dictature nazie se mit à violer à tour de bras avant même que l'encre des signatures fût sèche.

Pie XI était une grande intelligence. On n'arrive

is tout à fait à se convaincre qu'il fut un très grand olitique. Sans doute peut-il inscrire à son compte amélioration du statut de l'Eglise dans de nombreux ays, mais il faut bien écrire que sur d'autres points éprouva d'âpres désillusions et de rudes défaites : disparition de l'Autriche catholique fut la plus ave ; le démembrement de la Tchécoslovaquie et sa ssalisation par l'Allemagne hitlérienne n'ont guère è moins graves pour les conséquences que le atican en doit attendre.

Du moins faut-il — et bien volontiers — écrire u'il sut reconnaître ses erreurs et mesurer, enfin, s inévitables manifestations des régimes totaliires. Il se dressa avec dignité contre les persécuons des catholiques allemands.

Il dénonça les folies et les sauvageries du racisme. on attitude ne visait pas seulement les inventions otesques du néo-paganisme et la quasi-déification s dictateurs ; elle allait au delà de ces hallucinaons collectives pour rappeler que le christianisme t une fraternité et que l'idolâtrie du sang et de race est une insulte à cet idéal. Sans doute est-ce ec moins de vigueur qu'il s'éleva contre l'imitaon par Mussolini de la philosophie — si l'on ose re — chère à Hitler et à Rosenberg, mais il est rmis de penser qu'il y voyait simplement une erration temporaire, un plagiat qui ne réussira int à s'imposer à l'Italie. Il reste, d'ailleurs, dans grande tradition des Papes en condamnant les rsécutions dirigées contre les juifs.

On doit aimer cette action de Pie XI au nom de liberté, non pas, certes, à la manière dont nous comprenons nous-mêmes. A la vérité, le Pape funt ne s'est guère soucié des libertés politiques, nt qu'il a pu croire que leur négation pourrait concilier avec les droits qu'il voulait pour glise catholique. Du moins s'élevait-il contre l'asrvissement de la personnalité humaine à l'Etat, en était-il venu à mettre très haut tout ce qui t la dignité de l'individu, tout ce sans quoi il y a plus de droit, plus de civilisation. La leçon Pie XI n'a pas été entendue par tous les cathoues, et l'on peut trop bien le voir à la lumière s événements d'Espagne ; du moins a-t-elle rencé l'action de nombreux autres : rendre homage à la noblesse de leurs sentiments, c'est s'ascier à l'affliction que leur cause la mort du Chef leur foi.

Comme son prédécesseur du même nom, qui ne t survivre à l'explosion de la guerre mondiale, e XI était pacifiste avec passion ; mais il l'était si par raison. Il s'était persuadé des dangers és par la politique des Etats totalitaires, et la nscience que ces périls ne cessaient de s'accroître certainement obscurci ses derniers mois de vie. Voilà, semble-t-il, ce qu'il faut penser du Pape funt. Son activité n'appelle pas de dithyrambes ; tableau qu'on en peut dresser ne va pas sans serves. Tout de même, le bilan appelle le respect. est une grande figure qui vient de disparaître. souhaite que son successeur soit digne de lui poursuive son œuvre, surtout lorsqu'il faut enretrer que déjà les dictateurs de l'axe délirent, vent d'une reconstitution du saint Empire romain langue germanique et d'une tutelle sur la pauté qui nous ramènerait tout droit aux querelles moyen âge (1).

(1) De Pietro Nenni, dans *le Peuple* (13. 2.) : « Destin Pie XI ».

[...] Au cours des deux dernières années, tout près de tombe, le grand vieillard blanc s'était dressé contre la rsécution des juifs et contre les persécutions religieuses, trouvant pour la défense du droit humain des mots qui resteront acquis à sa gloire.

Somme toute, son destin aura été pareil à celui de tous ceux qui, d'instinct, se sont portés à côté du fascisme ou du national-socialisme, par solidarité de classe, par haine du mouvement ouvrier, par esprit de vengeance contre la liberté qui menaçait de devenir socialiste. Il n'avait pas compris tout de suite que la victoire du fascisme menaçait le fondement même de la civilisation. Son honneur aura été, dès qu'il l'eut compris, d'élever sa voix pour les persécutés, sans toutefois pouvoir se dégager entièrement de la contradiction qui a fait de lui, en même temps, le complice et l'adversaire du fascisme.

## *Communistes.*

### Pie XI devant le racisme et l'hitlérisme.

De P.-L. Darnar, dans *l'Humanité* (11. 2.) : « Le Pape est mort » (*in extenso*) :

Une énergie puisée dans le sentiment de son devoir semblait avoir reculé pour Pie XI, vieillard au corps débile, l'issue inéluctable.

De fait, sa mort ne fait pas que plonger dans le deuil les fidèles de l'Eglise catholique. L'événement toujours considérable d'un changement de Souverain Pontife prend, cette fois, une importance plus grande encore, à cause d'une situation sans précédent dans l'histoire, à cause aussi de l'attitude que le Pape avait adoptée.

Dans toutes les oreilles, dans tous les esprits résonnent encore les accents dont, à maintes reprises, il flagella le « racisme stupide », « l'hitlérisme barbare ».

Il ne s'agissait pas seulement là d'une condamnation de principe, comme celle qu'il pouvait être amené à porter contre toute doctrine non conforme à son propre dogme.

« Je suis un vieillard qui va mourir, dit-il à M. Chamberlain voici quelques semaines. Mes dernières paroles sont pour la liberté. Il faut sauver mes catholiques allemands. »

Il avait quitté ostensiblement Rome quand Hitler y vint au milieu d'une profusion de croix gammées.

S'il alla jusqu'à blâmer — à mots plus couverts — la nazification de l'Italie par Mussolini, il ne lui aura pas été donné de prévoir en Espagne les effets de l'invasion fasciste, qui réserve le même cruel réveil qui fut celui des catholiques autrichiens.

La persécution hitlérienne, toutefois, l'avait éclairé. La position prise au Vatican reflétait, dans une certaine mesure, mais dans une mesure certaine, le désir de liberté des masses catholiques, leur désir de s'unir avec les autres travailleurs.

« On ne refuse pas une main qui se tend », fit proclamer Pie XI par le cardinal Verdier.

Quel que soit son successeur, celui-ci ne saurait oublier que la liberté de conscience est en jeu avec la liberté tout court, avec la démocratie, contre la barbarie moderne du fascisme.

A la fin de cette revue de la presse quotidienne parisienne signalons particulièrement le numéro spécial de *la Croix* du 11 février 1939 tout entier consacré à évoquer les circonstances de la mort et à louer les mérites de S. S. Pie XI.

Notons également qu'*Excelsior* du 12 février a publié un supplément de 16 pages « Dix-sept ans de pontificat », illustré de nombreuses photographies.

L. Meyer.

# DEUX ANNÉES DU PONTIFICAT DE PIE XI

## (6. 2. 37-10. 2. 39)

---

## Actes pontificaux

La Documentation Catholique *a déjà donné, en particulier dans les numéros* 598 (6 *février* 1932), 690 (10 *février* 1934), 735 *et* 736 (2 *et* 9 *février* 1935), 828 (6 *février* 1937), *une liste détaillée des nombreux documents pontificaux qui ont illustré le règne de Pie XI. Nous la complétons dans le présent fascicule en mentionnant, dans le même ordre et sous les mêmes rubriques que précédemment, d'après les « Acta Apostolicae Sedis », les Actes pontificaux des deux dernières années du grand Pape. Les divers actes officiels sont indiqués dans l'ordre chronologique sous les titres suivants :*

1° Consistoires ;
2° Encycliques ;
3° Lettres décrétales ;
4° *Motu proprio ;*
5° Constitutions apostoliques ;
6° Lettres apostoliques ;
7° Lettres ;
8° Chirographes ;
9° Homélies, messages radiophoniques.

### 1° CONSISTOIRES

Six Consistoires viennent s'ajouter à la liste précédemment publiée (D. C., t. 37, col. 323) :

39° Secret, le 13 décembre 1937, pour la création de cinq cardinaux (*A. A. S.*, XXIX, 445 ; *D. C.*, 39. 11).

40° Public, le 16 décembre 1937, pour l'imposition du chapeau aux nouveaux cardinaux (*A. A. S.*, XXIX, 460 ; *D. C.*, 39. 18).

41° Secret, le 16 décembre 1937, fermeture et ouverture de la bouche aux nouveaux cardinaux (*A. A. S.*, XXIX, 461 ; *D. C.*, 39. 19).

42° Secret, le 17 mars 1938, pour le vote des cardinaux sur les canonisations des bienheureux Bobola, Leonardi et Salvatore d'Horta (*A. A. S.*, XXX, 85).

43° Public, le 17 mars 1938, pour la solennelle « peroration » de la cause des mêmes bienheureux (*A. A. S.*, XXX, 88).

44° Semi-public, le 31 mars 1938, préparatoire à la canonisation des bienheureux Bobola, Leonardi et Salvator d'Horta (*A. A. S.*, XXX, 117).

### 2° ENCYCLIQUES

Aux vingt-six Encycliques mentionnées dans les listes données, on joindra les suivantes :

27° *Mit brennender Sorge*, le 14 mars 1937, sur la situation de l'Eglise dans le Reich allemand (*A. A. S.*, XXIX, 145 ; *D. C.*, 37. 901).

28° *Divini Redemptoris*, le 19 mars 1937, sur le communisme athée (*A. A. S.*, XXIX, 65 ; *D. C.*, 37. 937).

29° *Firmissimam constantiam*, le 28 mars 1937, sur la situation religieuse au Mexique (*A. A. S.*, XXIX, 189 ; *D. C.*, 37. 985).

30° *Ingravescentibus malis*, le 29 septembre 193- sur le saint Rosaire (*A. A. S.*, XXIX, 373 ; *D. C.* 38. 515).

### 3° LETTRES DÉCRÉTALES

Durant ces deux dernières années de pontificat, trois lettres décrétales ont été publiées. Elles ont pour objet les canonisations, le 17 avril 1938, des bienheureux André Bobola, Jean Leonardi et Salvator d'Horta.

23° Lettre décrétale *Ex aperto Christi latere*, du 17 avril 1938, pour la canonisation du bienheureux André Bobola, Jésuite, martyr. Fête le 16 mai (*A. A. S.*, XXX, 357).

24° Lettre décrétale *Sanctorum Mater Ecclesia* du 17 avril 1938, pour la canonisation du bienheureux Jean Leonardi, confesseur, fondateur des Clercs réguliers de la Mère de Dieu. Fête le 9 octobre (*A. A. S.*, XXX, 369).

25° Lettre décrétale *Immania inter bella*, du 17 avril 1938, pour la canonisation du bienheureux Salvator d'Horta, religieux convers franciscain. Fête le 18 mars (*A. A. S.*, XXX, 389).

### 4° MOTU PROPRIO

Aux vingt-neuf *Motu proprio* déjà signalés ajoutons les quatre suivants :

30° *A parziale scioglimento*, le 20 février 193- certaines causes civiles touchant les personnes de la Cour pontificale sont soumises à la compétence de la Commission du 21. 9. 1932 (*A. A. S.*, XXIX, 49).

31° Le 31 décembre 1937, règlement touchant les pensions du personnel ecclésiastique et laïc du Vatican (*A. A. S.*, XXX, 33 ; *D. C.*, 39. 260).

32° *Sancta Dei Ecclesia*, le 25 mars 1938, juridiction de la S. Congrégation pour l'Eglise orientale (*A. A. S.*, XXX, 154 ; *D. C.*, 39. 643).

33° *Qua cura*, le 8 décembre 1938, organisation des tribunaux ecclésiastiques d'Italie autorisés à traiter les causes de nullité des mariages (*A. A. S.*, XXX, 410).

### 5° CONSTITUTIONS APOSTOLIQUES

Aux 220 Constitutions apostoliques déjà énumérées dans *la D. C.*, il convient d'ajouter les 73 suivantes :

1° Constitution apostolique *Ecclesiae universae* du 4 février 1937, enlevant au vicariat apostolique de Lanchow la province civile de Tsinghai, pour en former la préfecture apostolique de Sining (*A. A. S.*, XXIX, 265).

2° *Supremum Nostrum*, du 22 février 1937, démembrant le vicariat apostolique de Wuhu (Chine), pour ériger la nouvelle préfecture apostolique de Sining (*A. A. S.*, XXIX, 293).

3° *Quo facilius*, du 22 février 1937, démembrant le vicariat de Buta, pour ériger la nouvelle préfecture de Lolo (*A. A. S.*, XXIX, 295).

4° *Quo ex Evangelii*, du 9 mars 1937, prélevant une partie du territoire du vicariat apostolique d

mako pour en former la préfecture apostolique Nzerekore (*A. A. S.*, XXIX, 296).

° *Ad Christi regnum*, du 9 mars 1937, modiit les limites des vicariats apostoliques de Bamako, Ouagadougou et de la préfecture apostolique de o-Dioulasso, cette dernière étant élevée au rang vicariat (*A. A. S.*, XXIX, 298).

° *Quo in Aethiopia*, du 25 mars 1937, érigeant nouveau vicariat apostolique d'Addis-Abeba *A. S.*, XXIX, 363).

-11° Cinq Constitutions apostoliques *Quo in vicau*, etc., du 25 mars 1937, modifiant l'organion administrative religieuse des territoires byssinie, de Djibouti, de Gimma, de Mogacio, etc. (*A. A. S.*, XXIX, 357-365).

2° *Lubentissime solet*, du 13 avril 1937, érigeant vicariat la préfecture apostolique de Umtata, s l'Afrique méridionale (*A. A. S.*, XXIX, 327).

3° *Quiquid*, du 13 avril 1937, démembrant le riat de Taikou, en Corée, pour former la préure apostolique de Zenshu ou Chonju (*A. A. S.*, IX, 329).

4° *Catholicae fidei*, du 13 avril 1937, divisant deux parties le vicariat des Célèbes (Indes néerdaises) pour former le vicariat de Manado et la fecture apostolique de Makassar (*A. A. S.*, X, 331).

5° *Ad majorem dignitatis*, du 13 avril 1937, eant en vicariat la préfecture apostolique de wayo, en Afrique (*A. A. S.*, XXIX, 332).

6° *Quo uberiores*, du 13 avril 1937, érigeant la fecture apostolique d'Ipamu, par démembrement vicariats de Koango et du Kassai supérieur ique) (*A. A. S.*, XXIX, 334).

7° *Inter apostolicas*, du 13 avril 1937, distrayant diocèse d'Agra une portion de territoire au profit diocèse de Simla (*A. A. S.*, XXIX, 383).

8° *Missio sui juris*, du 13 avril 1937, érigeant diocèse la mission de Bezwada, aux Indes *A. S.*, XXIX, 415).

9° *Quidquid Christi*, du 13 avril 1937, démemat le vicariat apostolique de Taikou pour ériger nouvelle préfecture apostolique de Kwoshu ou n-Ju (*A. A. S.*, XXIX, 417).

0° *Ad regni Dei*, du 13 avril 1937, érigeant en riat apostolique la préfecture de Yenki, en Mandurie (*A. A. S.*, XXIX, 419).

1° *Romani Pontifices*, du 6 mai 1937, établissant ome un Séminaire ou Collège roumain (*A. A. S.*, X, 420).

2° *Aeterna animarum*, du 8 mai 1937, enlevant diocèse de Riga une partie de territoire pour en ner le nouveau diocèse de Libau (Liepaia), en onie (*A. A. S.*, XXIX, 387).

3° *Plurimum sane*, du 8 mai 1937, érigeant en ropole l'église de Riga, ainsi que la nouvelle vince ecclésiastique de même nom (*A. A. S.*, X, 387).

4° *Nostrae mentis*, du 18 mai 1937, érigeant en riat apostolique la préfecture de Kweitch, en ngeant un peu les limites (*A. A. S.*, XXIX, 426).

5° *Non mediocri*, du 18 mai 1937, érigeant en riat apostolique de Chowtsun, la préfecture stolique de Changtien (*A. A. S.*, XXIX, 462).

6° *Quo melius*, du 18 mai 1937, prenant une ie du vicariat apostolique du Szepingkai, pour en ner la préfecture apostolique de Lintung (*A. A. S.*, X, 463).

7° *Supremum quo*, du 18 mai 1937, prenant partie du vicariat apostolique du Togo fran, pour en former la préfecture apostolique de ode (*A. A. S.*, XXIX, 465).

8° *Ecclesiarum in orbe*, du 22 mai 1937, enlevant au diocèse de Détroit une partie de territoire pour en former le nouveau diocèse de Lansing (*A. A. S.*, XXIX, 389).

29° *Ad aeternam*, du 22 mai 1937, érigeant la nouvelle province ecclésiastique de Détroit aux Etats-Unis (*A. A. S.*, XXIX, 391).

30° *Si catholicum*, du 1er juin 1937, érigeant en diocèse de même nom la mission de Cuttack (Indes orientales) (*A. A. S.*, XXIX, 467).

31° *Quo christiani*, du 17 juin 1937, érigeant la préfecture apostolique de Suihsien, en Chine, par démembrement du vicariat apostolique de Hankow (*A. A. S.*, XXX, 5).

32° *Quidquid ad spirituale*, du 17 juin 1937, érigeant la préfecture de Kyoto, au Japon, par démembrement du diocèse d'Osaka (*A. A. S.*, XXX, 7).

33° *Ad evangelicam*, du 1er juillet 1937, érigeant la préfecture apostolique de Siangtan, en Chine, par démembrement du vicariat apostolique de Changsha (*A. A. S.*, XXX, 9).

34° *Quo majores*, du 1er juillet 1937, érigeant le vicariat apostolique de Ichowfu, en Chine, par démembrement du vicariat apostolique de Tsingtao (*A. A. S.*, XXX, 12).

35° *Recta Ecclesiarum*, du 1er juillet 1937, annexant au vicariat apostolique de Nyassa (Afrique centrale) une partie de territoire enlevée à la mission de Loangwa (*A. A. S.*, XXX, 53).

36° *Enascentium Ecclesiarum*, du 1er juillet 1937, érigeant en vicariat apostolique la mission de Loangwa (*A. A. S.*, XXX, 10).

37° *Quo in Rhodesiae*, du 1er juillet 1937, érigeant la préfecture apostolique de Fort-Jameson (*A. A. S.*, XXX, 54).

38° *In ora Malabarica*, du 1er juillet 1937, érigeant le diocèse latin de Trivandrum, confié aux Carmes et détaché du diocèse de Quilon (*A. A. S.*, XXX, 90).

39° *Ad christianae plebis*, du 31 juillet 1937, érigeant le diocèse de Lorena, par démembrement du diocèse de Taubaté (*A. A. S.*, XXX, 56).

40° *Intra Luxemburgensis*, du 4 août 1937, érigeant l'abbaye *nulius* des Saints-Maurice et Maur de Clervaux, détachée du diocèse de Luxembourg (*A. A. S.*, XXX, 93).

41° *Ad ecclesiastici*, du 2 septembre 1937, assignant de nouvelles limites à certains diocèses limitrophes de la République tchécoslovaque (*A. A. S.*, XXIX, 366; *D. C.*, 38, 580).

42° *Pervetustum Cryptaeferratae*, du 26 septembre 1937, érigeant en abbaye *nullius* le monastère suburbain de Grottaferrata qui est confié aux moines Basiliens de rite byzantin: fixation de ses limites, de ses droits et privilèges (*A. A. S.*, XXX, 183).

43° *Apostolica Sedis*, du 26 octobre 1937, érigeant en diocèse ou éparchie de Piana Dei Greci, de rite byzantin, les paroisses grecques détachées des diocèses de Monreale et de Palerme et toutes celles qui existent ou existeront en Sicile (*A. A. S.*, XXX, 213).

44° *Quod jamdiu*, du 9 novembre 1937, divisant le diocèse de Tokio en deux parties, dont l'une formera le diocèse de Tokio, l'autre le nouveau diocèse de Yokohama, suffragant du premier (*A. A. S.*, XXX, 186).

45° *Quo facilius*, du 23 novembre 1937, fixant de nouvelles limites aux diocèses d'Urmiah et de Sena, de rite chaldéen (*A. A. S.*, XXX, 217).

46° *Si qua in orbe*, du 28 novembre 1937, érigeant le diocèse de Palo, par démembrement de celui de Calbayog et suffrageant de Cebu, aux Philippines (*A. A. S.*, XXX, 245).

47° *Si christiana res*, du 2 décembre 1937, élé-

vant au rang de vicariat apostolique la préfecture apostolique d'Oubangui-Chari (*A. A. S.*, XXX, 189).

48° *Sicubi* du 2 décembre 1937, érigeant en vicariat la préfecture apostolique de Bondo, au Congo belge (*A. A. S.*, XXX, 248).

49° *Pusillus christianorum*, du 2 décembre 1937, érigeant en préfecture apostolique la mission indépendante de Shihtsien, en Chine (*A. A. S.*, XXX, 250).

50° *Ad majus animarum*, du 9 décembre 1937, érigeant le diocèse de Camden, par démembrement de celui de Trenton, aux Etats-Unis (*A. A. S.*, XXX, 251).

51° *Recta cujusvis*, du 9 décembre 1937, érigeant le diocèse de Paterson, par démembrement de celui de Newark, aux Etats-Unis (*A. A. S.*, XXX, 253).

52° *Universi catholici*, du 9 décembre 1937, érigeant le diocèse d'Owensburg, par démembrement de celui de Louisville, aux Etats-Unis (*A. A. S.*, XXX, 256).

53° *Quo utilius*, du 10 décembre 1937, enlevant à la province ecclésiastique de New-York les diocèses de Trenton et de Newark, pour former avec eux et les nouveaux diocèses de Camden et de Paterson une nouvelle province dont la métropole est Newark (*A. A. S.*, XXX, 258).

54° *Quo christifidelium*, du 10 décembre 1937, enlevant à la province ecclésiastique de Cincinnati, aux Etats-Unis, les diocèses de Louisville, de Covington et de Nashville pour former avec eux et le nouveau diocèse d'Owensburg une nouvelle province dont la métropole est Louisville (*A. A. S.*, XXX, 260).

55° *Quum S. Thomae*, du 18 décembre 1937, transférant à l'église Sainte-Marie *in Vallicella* le titre cardinalice attribué jusqu'ici à l'église Saint-Thomas *in Parione* (*A. A. S.*, XXX, 191).

56° *Si inter infideles*, du 8 janvier 1938, démembrant le diocèse de Trichinopoly pour former le diocèse de Madura (*A. A. S.*, XXX, 192).

57° *Quo evangelica*, du 8 janvier 1938, érigeant la préfecture apostolique de Ndola, en Afrique, par démembrement de celle de Broken Hill et la confiant aux Conventuels (*A. A. S.*, XXX, 277).

58° *In remotas orbis*, du 8 janvier 1938, érigeant le vicariat apostolique de Vinh-Long, en Indochine, par démembrement de celui de Saïgon, et le confiant au clergé indigène (*A. A. S.*, XXX, 279).

59° *Si pusillus*, du 8 janvier 1938, érigeant en préfecture apostolique sous le nom de Kienow la mission indépendante de Kienning, en Chine (*A. A. S.*, XXX, 281).

60° *Si christifidelium*, du 9 février 1938, érigeant en vicariat apostolique la mission indépendante de Beni, au Congo belge (*A. A. S.*, XXX, 282).

61° *Quo Christi verbi*, du 9 février 1938, érigeant la préfecture apostolique de Kweilin, par démembrement de celle de Wuchow, en Chine (*A. A. S.*, XXX, 310).

62° *Merito ad majorem*, du 9 février 1938, érigeant en préfecture apostolique la mission indépendante de Weihaiwei, en Chine (*A. A. S.*, XXX, 312).

63° *Ad Christi*, du 9 février 1938, démembrant la préfecture apostolique de Yungchowfu pour former la nouvelle préfecture de Paoking, en Chine (*A. A. S.*, 325).

64° *Ad animarum*, du 26 février 1938, érigeant le nouveau diocèse de Saginaw, suffragant de Détroit, après démembrement des diocèses de Détroit et de Grand Rapids, aux Etats-Unis (*A. A. S.*, XXX, 327).

65° *Intra Nigeriae*, du 13 mars 1938, démembrant la préfecture apostolique de Calabar (Nigeria mérid.) et érigeant la nouvelle préfecture de Ogoja (*A. A. S.*, XXX, 329).

66° *Quo commodius*, du 29 mars 1938, rattacha[nt] une partie du vicariat apostolique de Papouasie a[u] diocèse de Victoria et Palmerston qui prend le no[m] de Port-Darwin (*A. A. S.*, XXX, 331).

67° *Si qua*, du 29 mars 1938, érigeant en préfe[c]ture apostolique la mission indépendance de Tukuy[u] dans l'Afrique orientale anglaise (*A. A. S.*, XXX, 332).

68° *Ad Dominicum*, du 7 mai 1938, érigeant l[e] nouveau diocèse de Limoeiro, au Brésil, suffragan[t] de celui de Fortaleza (*A. A. S.*, XXX, 334).

69° *In infidelium*, du 21 mai 1938, érigeant e[n] préfecture apostolique la mission indépendante d[e] Shaowu (Fokien), Chine (*A. A. S.*, XXX, 336).

70° *In dissitas*, du 21 mai 1938, érigeant en pré[-]fecture apostolique la mission indépendante de Kara[-]futo, au Japon (*A. A. S.*, XXX, 400).

71° *Ad evangelizationis*, du 21 mai 1937, démem[-]brant le vicariat apostolique des Indes néerlan[-]daises (Bornéo) et érigeant la préfecture apostoliqu[e] de Bandjermasin (*A. A. S.*, XXX, 402).

72° *Ad regnum Dei*, du 14 juin 1938, érigean[t] la nouvelle préfecture apostolique de Vientiane e[t] Luang-Prabang, par démembrement du vicaria[t] apostolique de Laos (*A. A. S.*, XXX, 403).

73° *Omnium ecclesiarum*, du 24 août 1938, réta[-]blissant le diocèse d'Aveiro (Portugal) qui avait ét[é] supprimé (*A. A. S.*, XXXI, 5).

## 6° LETTRES APOSTOLIQUES

**21 Lettres apostoliques s'ajoutent aux 508 pré[-]cédemment énumérées :**

1° Lettres apostoliques *Romanorum Pontificum* du 5 mars 1937, érigeant en basilique mineur[e] l'église paroissiale de Saint-Nicolas, à Buenos-Aire[s] (*A. A. S.*, XXIX, 299).

2° *Spectat ad Romanum Pontificem*, du 25 ma[rs] 1937, établissant la Délégation apostolique d[e] l'Afrique orientale italienne (*A. A. S.*, XXIX, 394[;] *D. C.*, 38, 587).

3° *Olim in dioecesi*, du 24 mai 1937, érigeant e[n] basilique mineure l'église du monastère des Ci[s]terciens réformés de Notre-Dame d'Aiguebelle, a[u] diocèse de Valence (*A. A. S.*, XXIX, 394).

4° *Gratianopolitanae dioecesis*, du 6 juin 193[7,] érigeant en basilique mineure l'église de Sain[t-]Joseph, à Grenoble (*A. A. S.*, XXIX, 396).

5° *Inter praecipua*, du 12 juillet 1937, érigea[nt] en basilique mineure l'église de Jésus-Crucifié, di[te] de Buga, au diocèse de Cali (*A. A. S.*, XXIX, 428[).]

6° *Romanorum Pontificum*, du 18 juillet 193[7,] érigeant en basilique mineure l'église Saint-Antoin[e,] à Milan (*A. A. S.*, XXX, 14).

7° *Romanum Pontificem*, du 1er septembre 193[7,] constituant saint Patrice patron du diocèse [d]e Bathurst (Australie) (*A. A. S.*, XXX, 15).

8° *Historicis constat*, du 1er septembre 1937, ér[i]geant en basilique mineure la cathédrale de l'A[s]somption de Baltimore (*A. A. S.*, XXX, 16).

9° *Archidioecesis Ultrajectensis*, du 8 décemb[re] 1937, érigeant en basilique mineure l'église dédi[ée] à saint Jean-Baptiste, à Laren, diocèse d'Utrec[ht] (*A. A. S.*, XXX, 194).

10° *Edocet Nos*, du 3 mars 1938, érigeant e[n] basilique mineure l'église de Notre-Dame-du-Mon[t-]Carmel, à Santiago du Chili (*A. A. S.*, XXX, 218[).]

11° *Veronensis dioecesis*, du 26 avril 1938, ér[i]geant en basilique mineure l'église de Saint[e-]Thérèse de l'Enfant-Jésus, à Tombetta, diocèse [de] Vérone (*A. A. S.*, XXX, 219).

2° *Abbatiae Regalensis*, du 30 mai 1938, érigeant cathédrale de Székes Fehérvar en basilique mi-re (*A. A. S.*, XXXI, 8).

3° *Inter Ordinis*, du 1er juin 1938, ramenant rang de prieuré l'abbaye *sui juris* de Saint-rtin de Cucujaes, en Portugal, et transférant le e abbatial au monastère de Saint-Pierre de Sin-erga, au diocèse d'Oporto (*A. A. S.*, XXX, 284).

4° *Capituli ecclesiae*, du 25 juin 1938, érigeant basilique mineure l'église de Sainte-Jeanne-rc, au Bois-Chenu, dans le diocèse de Saint-Dié A. S., XXX, 313).

5° *Collensi in dioecesi*, du 18 août 1938, éri-nt en basilique mineure l'église de Saint-Fran-s-d'Assise de Poggibonzi (Toscane), dans le dio-e de Colle di Val d'Elsa (*A. A. S.*, XXX, 338).

6° *Honoris sacrarum*, du 27 août 1938, érigeant basilique mineure l'église de Saint-Charles-Bor-née, à Milan (*A. A. S.*, XXX, 339).

7° *Uti ad nos*, du 20 septembre 1938, érigeant glise de Saint-Barthélemy de Meerssen, au dio-e de Ruremonde, en basilique mineure (*A. A. S.*, XI, 9).

8° *Misericordia Domini*, du 6 novembre 1938, clarant bienheureuse la servante de Dieu Maria-epha Rossello, fondatrice de l'Institut des Filles Notre-Dame de la Miséricorde (*A. A. S.*, XXX, ).

9° *Benignus Deus*, du 13 novembre 1938, dé-rant bienheureuse la vénérable servante de Dieu ncesca-Xaveria Cabrini, fondatrice de l'Institut Sœurs Missionnaires du Sacré-Cœur de Jésus A. S., XXXI, 10).

10° *Anno millesimo nongentesimo*, du 20 no-nbre 1938, déclarant bienheureuse la vénérable vante de Dieu Maria-Dominica Mazzarello, co-ndatrice de l'Institut des Filles de Marie-Auxi-rice (*A. A. S.*, XXXI, 16).

11° Lettres apostoliques, du 18 janvier 1939, à piscopat des îles Philippines sur le dévelop-nent de la vie catholique en ces régions (*Osser-ore Romano*, 10. 2. 39).

### Epître apostolique,

Une seule Epître apostolique a été publiée en 37.

Epître apostolique *Missionalium rerum*, du 14 sep-nbre 1937, au cardinal Fumasoni-Biondi, préfet la S. Congrégation de la Propagande, pour charger d'organiser au Vatican, en 1940, une position d'art chrétien dans les pays de mis-n et dans les Eglises de rite oriental (*A. A. S.*, IX, 413 ; *D. C.*, 38. 579).

### 7° LETTRES

Aux 480 lettres précédemment publiées, il it ajouter les 32 suivantes :

1° Lettre *Summa animi*, du 1er janvier 1937, au dinal Dougherty, archevêque de Philadelphie, le mmant légat pontifical au XXXIIIe Congrès eucha-ique international à Manille (*A. A. S.*, XXIX, ; *D. C.*, 37. 451).

2° Lettre *Aliquot ante annos*, du 30 janvier 1937, R. P. Jean Ceriani, Préposé général des nasques, pour le IVe centenaire de saint Jérôme iliani, fondateur de cet Ordre et patron de tous orphelins (*A. A. S.*, XXIX, 268).

3° Lettre *Singulari animi*, du 28 mars 1937, au dinal Verdier pour son jubilé sacerdotal (*A. A. S.*, IX, 269 ; *D. C.*, 37. 1027).

4° Lettre *Laeto gratoque*, du 25 avril 1937, à r Panico, archevêque titulaire de Justiniana Prima et délégué apostolique en Australie, le nommant légat pontifical pour présider le Concile plénier d'Australie et de Nouvelle-Zélande, à Sydney (*A. A. S.*, XXIX, 129).

5° Lettre *Quas ante annos*, du 3 mai 1937, au cardinal Hlond, au sujet du Congrès international du Christ-Roi, à Poznan (*A. A. S.*, XXIX, 335).

6° Lettre *Recenti Epistula*, du 16 mai 1937, au cardinal Hlond, le nommant légat au Congrès du Christ-Roi, à Poznan (*A. A. S.*, XXIX, 338).

7° Lettre *Peculiari animi*, du 23 mai 1937, à Dom Savastano, Abbé général des Cisterciens de Casamari, pour le IXe centenaire de cette Congrégation (*A. A. S.*, XXIX, 339).

8° Lettre *Perquam gratum*, du 27 mai 1937, au cardinal Copello, archevêque de Buenos-Aires, le nommant légat au Congrès eucharistique national du Paraguay qui devait se tenir à Assuncion (*A. A. S.*, XXIX, 430).

9° Lettre *Inter assiduas*, du 30 mai 1937, au cardinal Lauri, grand pénitencier et camerlingue du Sacré-Collège, à l'occasion de ses noces d'or sacerdotales (*A. A. S.*, XXIX, 300).

10° Lettre *Singulari animi*, du 31 mai 1937, au cardinal Van Roey, archevêque de Malines, à l'occasion du Ve Concile provincial de Malines (*A. A. S.*, XXIX, 302).

11° Lettre *Jucundo sane animo*, du 1er juin 1937, au cardinal Rossi, secrétaire de la S. Congrégation de la Consistoriale, à l'occasion des cinquante ans d'existence de la Société des Missionnaires de Saint-Charles (*A. A. S.*, XXIX, 303).

12° Lettre *Non sine peculiari*, du 29 juin 1937, au cardinal Pacelli, le nommant légat *a latere* aux fêtes de l'inauguration de la basilique Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, à Lisieux, pour la clôture du XIe Congrès eucharistique national (*A. A. S.*, XXIX, 432 ; *D. C.*, 38. 214).

13° Lettre *Haud parva animi*, du 5 juillet 1937, au cardinal Schuster, archevêque de Milan, au sujet des fêtes qu'il devait présider à Solesmes pour le centenaire de la Congrégation bénédictine de France (*A. A. S.*, XXIX, 469).

14° Lettre *Laetanti animo*, du 7 septembre 1937, au cardinal Verdier, archevêque de Paris, le nommant légat au Congrès marial d'Aiguebelle (*A. A. S.*, XXX, 18).

15° Lettre *Jucundus profecto*, du 8 septembre 1937, à Mgr Trocchi, archevêque titulaire de Maccedonia et Auditeur général de la Chambre apostolique, à l'occasion de ses noces d'or sacerdotales (*A. A. S.*, XXX, 19).

16° Lettre *Quadringentos feliciter*, du 12 septembre 1937, au R. P. Narcisse Durchschein, Prieur général des Frères de Saint-Jean de Dieu, à l'occasion du IVe centenaire de la fondation (*A. A. S.*, XXX, 60).

17° Lettre *La memoria fidele*, du 15 septembre 1937, au cardinal Schuster, archevêque de Milan ; le Pape le délègue pour présider en son nom les cérémonies et les fêtes organisées à Desio pour célébrer son 80e anniversaire (*Osservatore Romano*, 1937).

18° Lettre *From the first*, du 18 octobre 1937, aux cardinaux, archevêques, évêques des Etats-Unis, pour le 50e anniversaire de la fondation de l'Université catholique de Washington (*Osservatore Romano*, 1937).

19° Lettre *Suavi semper*, du 24 octobre 1937, au cardinal Dolci, évêque de Palestine, le nommant légat au Congrès eucharistique national italien de Tripoli (*A. A. S.*, XXX, 60)

20° Lettre *Pergratus profecto*, du 31 octobre 1937, au cardinal Tappouni, patriarche syrien d'Antioche,

à l'occasion de ses noces d'argent épiscopales (*A. A. S.*, XXX, 61).

21° Lettre *Clarissima in urbe*, du 21 novembre 1937, à Mgr Edmond Glesson, évêque de Maitland, pour encourager et bénir le Congrès eucharistique et missionnaire de l'Australie qui se tiendra à Newcastle (*A. A. S.*, XXX, 97).

22° Lettre *Singulari animi*, du 22 novembre 1937, à Mgr Pierre Kierkels, archevêque titulaire de Salamine, délégué apostolique pour les Indes orientales, le nommant légat au Congrès eucharistique de Madras (*A. A. S.*, XXX, 94).

23° Lettre *Ineunte anno proximo*, du 30 novembre 1937, à Mgr Hector Felici, archevêque titulaire de Corinthe, nonce au Chili, le nommant légat pour le VII^e Congrès eucharistique national du Chili, à Iquique (*A. A. S.*, XXX, 96).

24° Lettre *Paterna quidem animi*, du 18 janvier 1938, au cardinal Boetto, S. J., pour son cinquantenaire de profession religieuse (*A. A. S.*, XXX, 119).

25° Lettre *Te fauste celebrante*, du 12 février 1938, à Mgr Pierre-Emmanuel Amigo, archevêque-évêque de Southwark, à l'occasion de ses noces d'or sacerdotales (*A. A. S.*, XXX, 263).

26° Lettre *Appropinquante natali*, du 25 mars 1938, au cardinal Alexandre Verde à l'occasion de son jubilé sacerdotal (*A. A. S.*, XXX, 221).

27° Lettre *Praeclara Hungarorum*, du 12 mai 1938, au cardinal E. Pacelli, le nommant légat au XXXIV^e Congrès eucharistique international, à Budapest (*A. A. S.*, XXX, 222 ; *D. C.*, 39. 708).

28° Lettre *Per dilectum Filium*, du 15 mai 1938, au cardinal Serédi, archevêque d'Esztergom, pour le féliciter de l'organisation du Congrès eucharistique de Budapest (*A. A. S.*, XXX, 315).

29° Lettre *Singulari animi*, du 31 mai 1938, au cardinal R. Villeneuve, archevêque de Québec, le nommant légat au Congrès eucharistique national du Canada, à Québec (*A. A. S.*, XXX, 264).

30° Lettre *Praeclarissimum cathedrale*, du 29 juin 1938, au cardinal Emm.-Célestin Suhard, archevêque de Reims, le nommant légat aux fêtes de l'inauguration de la cathédrale de Reims restaurée (*A. A. S.*, XXX, 316).

31° Lettre *Tertio decimo exeunte*, du 11 juillet 1938, au cardinal Liénart, évêque de Lille, le nommant légat au IV^e Congrès marial national, à Boulogne-sur-Mer (*Osservatore Romano*, 1938).

32° Lettre *Solemnia Jubilaria*, du 21 septembre 1938, aux cardinaux, archevêques et évêques des Etats-Unis, au sujet des fêtes à célébrer à l'occasion du 50^e anniversaire de la fondation de l'Université catholique de Washington (*A. A. S.*, XXX, 340 ; *D. C.*, 40. 3).

### 8° CHIROGRAPHES

1° Chirographe *E piaciuto*, du 3 septembre 1937, au cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat, lui annonçant que le Pape se réserve la charge de Préfet de la S. Congrégation des Séminaires et Universités (*A. A. S.*, XXIX, 381 ; *D. C.*, 38. 413).

2° Chirographe *Tra le molte mansioni*, du 8 septembre 1937, au cardinal Pacelli, le nommant *pro tempore* protecteur de l'Académie pontificale des Nobles ecclésiastiques (*A. A. S.*, XXIX, 382 ; *D. C.*, 38. 685).

### 9° HOMÉLIE, MESSAGES RADIOPHONIQUES

Aux 15 Homélies déjà publiées s'ajoute :

L'homélie *Haec dies quam fecit*, du 17 avril 1938, après la canonisation des saints André Bobola, Jean Leonardi et Salvator d'Horta (*A. A. S.*, XXX, 151).

Aux cinq messages radiophoniques ajoutons :

1° Message radiodiffusé *Quamquam vobis*, adressé par le Pape, le 7 février 1937, à la ville de Manille à la clôture du XXXIII^e Congrès eucharistique international tenu dans cette ville (*A. A. S.*, XXIX, 17 ; *D. C.*, 37. 453).

2° Message radiodiffusé *Nous voici avec vous*, du 11 juillet 1937, adressé aux fidèles réunis à Lisieux pour l'inauguration de la basilique de Sainte-Thérèse et le XI^e Congrès eucharistique national (*A. A. S.*, XXIX, 325 ; *D. C.*, 38. 243).

3° Message radiodiffusé *Audite populi de longe*, du 31 décembre 1937, au Congrès eucharistique national pour l'Inde, la Birmanie et l'île de Ceylan et réuni à Madras (Indes anglaises) (*A. A. S.*, XXX, 25 ; *D. C.*, 39. 259).

4° Message radiodiffusé *Dum datur nobis*, du 29 mai 1938, pour la clôture du XXXIV^e Congrès eucharistique international à Budapest (*A. A. S.*, XXX, 181 ; *D. C.*, 39. 723).

5° Message radiodiffusé *Hac solemnis hora*, du 26 juin 1938, à la clôture du Congrès eucharistique national du Canada, à Québec (*A. A. S.*, XXX, 224).

6° Message radiodiffusé *Mentre milioni* (en italien), du 29 septembre 1938, adressé aux fils de l'Eglise catholique et au monde entier. Le Pape offre sa vie pour la paix du monde (*A. A. S.*, XXX, 309 ; *D. C.*, 39. 1381).

7° Message radiodiffusé *Dum Christus Dominus*, du 18 octobre 1938, pour l'ouverture à La Nouvelle-Orléans du VIII^e Congrès eucharistique national de l'Amérique du Nord (*A. S. S.*, XXX, 343).

### ALLOCUTIONS PONTIFICALES

Parmi des centaines d'allocutions adressées lors d'audiences presque journalières, à des milliers de pèlerins de toute condition et de tout pays, mentionnons les suivantes :

**9 juin 1937** : Allocution aux dirigeants de l'Exposition vaticane de la presse catholique.

**7 août 1937** : Allocution à 1 500 pèlerins, dont plus de 300 instituteurs et institutrices belges : « Malheur à tout peuple où l'éducation chrétienne est négligée, entravée, combattue. »

**14 août 1937** : Allocution aux élèves d'écoles paroissiales italiennes. Importance de l'enseignement chrétien. « Nous donnons à l'école autant d'importance qu'à l'église... c'est l'école qui enseigne le chemin de l'église. »

**15 octobre 1937** : Allocution à 500 religieuses de diverses Congrégations réunies à Rome pour la III^e Semaine de prières et d'études. Guérir les âmes.

**20 mai 1938** : Allocution à 200 savants participant au Congrès international de la chimie.

**21 juillet 1938** : Allocution à 150 assistants ecclésiastiques de la Jeunesse italienne de l'Action catholique. Condamnation du racisme, qui n'est ni chrétien ni humain. A. C. veut dire vie catholique.

**17 août 1938** : Allocution à un groupe d'ouvrières italiennes. Toucher à l'Action catholique, c'est toucher à la prunelle des yeux du Pape et à la fibre la plus sensible de son cœur.

**7 septembre 1938** : Allocution aux dirigeants de la Radio belge. L'antisémitisme n'est pas compatible avec la prière officielle de l'Eglise. Il est inadmissible. Nous sommes spirituellement des sémites.

**18 septembre 1938** : Allocution aux 600 pèlerins de la Confédération française des travailleurs chrétiens. Le Pape a des paroles de prédilection pour sa fille aînée, la France ; il rappelle la doctrine chrétienne du travail.

F. P.

# ronologie des Actes du Saint-Siège

a Documentation Catholique *dans ses numéros 598, . 736 et 828 a publié une table des Actes du Pontificat S. S. Pie XI reproduits dans ses fascicules du 2 février 2 au 6 février 1937. Nous en publions ci-après la mise our.*

*e premier nombre placé après la désignation de chaque ument se rapporte au tome de* la D. C., *et le nombre le suit renvoie aux* colonnes.

## 1926

**VRIER.** — 2. Lettre apostolique *Paterna sane sollicitudo :* Eglise au Mexique : 37, 998.

## 1927

**IN.** — 25. Lettre à l'Episcopat portugais : sur l'Action française : 39, 1174.

## 1929

**IN.** — 5. Lettre Préfet S. C. Concile à Mgr Liénart : Les Missionnaires du Travail (extrait) : 39, 492.

## 1931

**AI.** — 15. Encyclique *Quadragesimo anno :* extrait sur Missionnaires du Travail : 39, 492.

## 1932

**NVIER.** — 3. Lettre card. Serafini à M. E. Duthoit : Les Missionnaires du Travail (extrait) : 39, 491.

## 1935

**AI.** — 28. Lettre card. Fumasoni-Biondi à Mgr Gaspais : Catholiques aux cérémonies en l'honneur de Confucius : 37, 797.

**CEMBRE.** — 20. Encyclique *Ad catholici sacerdotii :* Extrait sur vocations : 39, 772.

## 1936

**RIL.** — 18. Décret S. P. Apostolique : Cas réservé exclusivement : 38, 111.

**AI.** — 26. Instr. S. C. Propagande à Mgr Marella : Catholiques et patrie : 37, 800.

**ILLET.** — 16. Lettre card. Pacelli à l'abbé Buttner : Groupements Kolping en Allemagne : 37, 549.

**CEMBRE.** — 15. Indult S. C. Sacrements : Jeûne eucharistique : 37, 803.
28. Lettre autographe *Proximo ineunte :* Jubilé Mgr Cézerac : 37, 387.

## 1937

**NVIER.** — 1er. Lettre *Summa animi* au card. Dougherty : Congrès Manille : 37, 451.
28. Rép. S. C. Saint-Office : Porrection d'un calice non consacré : 38, 414.
29. Lettre card. Pacelli au card. Verdier : Congrès décennal de la J. O. C. : 37, 389.

**VRIER.** — 7. Message radiophonique *Quamquam vobis :* Congrès eucharistique de Manille : 37, 453.
17. Lettre card. Pacelli à présidente Dames de la Charité : Pour les orphelins d'Espagne : 37, 1002.
23. Rép. card. Pacelli au télégramme de l'Assemblée des card. France : 37, 679.

**MARS.** — 2. Réponse S. Pénitencerie : Pouvoirs d'indulgencier : 37, 1107.
14. Encyclique *Mit Brennender Sorge :* Situation de l'Eglise catholique dans le Reich allemand : 37, 901.
19. Encyclique *Divinis Redemptoris :* Le communisme athée : 37, 937.
19. Instr. S. C. Propagande : Fondation des Congrégations religieuses indigènes : 38, 51.
25. Lettre apostolique *Spectat ad Romanum Pontificem :* Création d'une délégation apostolique pour les possessions italiennes en Afrique orientale : 38, 587.
28. Encyclique *Firmissimam constantiam :* Situation religieuse au Mexique : 37, 985.
28. Lettre autographe *Singulari animi* au card. Verdier : Pour son Jubilé : 37, 1027.
28. Autographe à Mgr Fontenelle et lettre card. Pacelli ; *S. S. Pie XI :* 37, 1005.

**AVRIL.** — 12. Télégramme card. Pacelli au card. Verdier : Pour son Jubilé : 37, 1031.

**MAI.** — 4. Déclaration S. P. Apostolique : Cas réservé exclusivement : 38, 112.
25. (1) Lettre card. Pacelli au card. Baudrillart : Sur son ouvrage *Soyons prêts :* 39, 94.
26. Décret S. S. C. Saint-Office : Sur certaines formes nouvelles de dévotion : 38, 53.
31. Bref à Mgr Harscouët : Concession d'un jubilé à la France : 38, 67.

**JUIN.** — 5. Lettre card. Pacelli à M. J. Zirnheld : Congrès jubilaire C. F. T. C. : 37, 1539.
10. Décret S. S. C. Saint-Office : Commentaire du canon 1127 : 38, 687.
19. Décret S. S. C. Saint-Office : Mise à l'*Index* d'un livre de M. G. Cogni : 38, 55.
29. Lettre *Non sine peculiari* au card. Pacelli, légat Lisieux : 38, 214.
30. Télégramme card. Pacelli : Cinquantenaire C. F. T. C. : 38, 331.

**JUILLET.** — 3. Communiqué S. S. C. Saint-Office: Pseudo-institut religieux dit Institut des Cinq-Plaies : 38, 416.
6. Lettre card. Pacelli à M. Eugène Duthoit : XXIXe Semaine sociale de France à Clermont : 38, 173.
8. Lettre au card. Verdier : 10e anniversaire de la J. O. C. : 38, 387.
11. Message radiophonique au Congrès de Lisieux : 38, 243.
12. Télégramme à Mgr Picaud : Congrès de Lisieux : 38, 247.
20. Télégramme à Semaine sociale de Clermont : 38, 176.
20. Lettre card. Pacelli au card. Verdier : Après Congrès Lisieux : 38, 272.
24. *Modus vivendi* et Convention additionnelle entre le Saint-Siège et l'Equateur : 39, 195.
25. Lettre card. Pacelli au card. Verdier : Après Congrès Lisieux : 38, 273.

**AOUT.** — 6. Audience de M. l'abbé Guérin, aumônier général de la J. O. C. : 38, 398.
12. Lettre card. Pacelli au card. Verdier : 10e anniversaire de la J. O. C. : 38, 400.
21. Lettre card. Pacelli au R. P. C. Boulesteix: Sur numéro spécial de *la Documentation catholique* consacré au Congrès de Lisieux : 38, 321.

---

(1) *Date de la Croix.*

**SEPTEMBRE.** — 2. Constitution apostolique *Ad ecclesiastici :* « modus vivendi » entre Saint-Siège et Tchécoslovaquie : 38, 580.
3. Lettre au card. Pacelli : Préfecture S. C. Séminaires et Universités des études : 38, 413.
8. Chirographe *Tra le molte* au card. Pacelli : Académie pontificale des nobles ecclésiastiques : 38, 685.
8. Appel Mgr Costantini : Journée missionnaire du 24 octobre : 38, 525.
14. Epître apostolique *Missionalium rerum* au card. Fumasoni-Biondi : Exposition d'art chrétien pays de Mission en 1940 : 38, 579.
17. Décret S. S. C. Saint-Office : Mise à l'*Index* d'un livre de M. Assmus : 38, 413.
29. Encyclique *Ingravescentibus malis :* Le Saint Rosaire : 38, 515.

**NOVEMBRE.** — 25. Décret S. S. C. Saint-Office : Mise à l'*Index* d'un livre de M. E. Bergmann : 38, 809.

**DECEMBRE.** — 3. Décret S. S. C. Saint-Office : Mise à l'*Index* de trois livres de M. Petro Martinetti : 38, 809.
13. Alloc. consistoriale *Quod iterum Nobis :* 39, 11.
15. Allocution lors de l'imposition barrette aux nouveaux cardinaux : 39, 15.
24. Réponse aux vœux du Sacré-Collège : 39, 69 et 76.
30. Décret S. S. C. Saint-Office : Mise à l'*Index* d'un livre de M. R. Francè : 39, 169.
31. Message radiophonique : Congrès eucharistique de l'Inde : 39, 259.
31. *Motu proprio :* Sur le règlement des retraites : 39, 260.
31. Décret S. Pénitencerie apostolique : Recueil des indulgences : 39, 1045.

## 1938

**JANVIER.** — 12. Discours sur l'Action religieuse et sociale du clergé d'Italie : 39, 134.
13. Réponse S. Pénitencerie apostolique : Concession d'un Jubilé à la France : 39, 373.
22. Décret S. S. C. Saint-Office : Mise à l'*Index* d'un livre de M. Mensching : 38, 171.
23. Lettre card. Pacelli au card. Van Roey : Sur ses *Directives spirituelles pour l'heure présente :* 39, 338.

**FEVRIER.** — 9. Réponse S. Pénitencerie apostolique : Concession d'un Jubilé à la France et à ses colonies : 39, 374.

**MARS.** — 15-17. Télégramme à l'Assemblée des card. et archev. France : 39, 387.
25. Motu proprio *Sancta Dei Ecclesia :* Juridiction de la S. C. pour l'Eglise orientale : 39, 643.
31. Lettre card. Pacelli au card. Verdier : Assemblée des card. et archev. de France : 39, 963.

**AVRIL.** — 13. Lettre S. C. Séminaires : Eglise catholique et racisme : 39, 579.
28. Discours Pie XI : Le monde actuel et les Missions : 39, 580.

**MAI.** — 2. Télégramme card. Pacelli au régent de Hongrie : XXXIV^e Congrès eucharistique de Budapest : 39, 708.
4. Discours à 436 couples de jeunes mariés : Extrait sur visite Hitler à Rome : 39, 692.
7. Audience : Extrait sur visite chancelier Hitler à Rome : 39, 692.
12. Lettre *Praeclara Hungarorum* au card. Pacelli, le nommant légat au Congrès eucharistique de Budapest : 39, 708.
29. Message radiophonique au Congrès eucharistique international de Budapest : 39, 723.

**JUIN.** — 10. Discours à l'audience du Chapitre général des Frères Mineurs Capucins : Les vocations : 39, 771.
18. Décret S. S. C. Saint-Office : Dévotion spéciale envers le Saint Chef de Notre-Seigneur Jésus-Christ : 39, 789.
22. Décret S. S. C. Saint-Office : Mise à l'*Index* d'un livre de M. O. Lemarié : 39, 789.
30. Réponse à l'ambassadeur du gouvernement de Burgos : 39, 1027.

**JUILLET.** — 15. Discours à l'audience des Sœurs du Cénacle : Le racisme : 39, 1054.
19. Lettre card. Pacelli à M. E. Duthoit : La Semaine sociale de Rouen : 39, 934.
21. Discours à l'audience de 150 assistants ecclésiastiques de la jeunesse italienne de l'Action catholique : Nationalisme exagéré et racisme : 39, 1056.
21. Décret S. S. C. Saint-Office : Le prêtre François Griese excommunié et *vitandus* : 39, 1011.
23. Lettre card. Pacelli au card. Van Roey : 50^e anniversaire des syndicats chrétiens en Belgique : 39, 1165.
26. Décret S. S. C. Saint-Office : Mise à l'*Index* des œuvres d'Alfred Loisy : 39, 1012.
27. Télégramme card. Pacelli à Mgr Petit de Julleville : Semaine sociale Rouen : 39, 938.
28. Discours aux élèves du Collège de la Propagande : Racisme et A. C. : 39, 1056.

**AOUT.** — 19. Lettre card. Pacelli à la secrétaire générale du Chapelet des enfants : 39, 1155.
31. Décret S. S. C. Saint-Office : Mise à l'*Index* des œuvres de Luisa Piccareta : 39, 1175.

**SEPTEMBRE.** — 14. Audience du Pèlerinage de la Radio catholique belge : A propos de l'antisémitisme : 39, 1459.
21. Lettre *Sollemnia iubilaria* à l'épiscopat des Etats-Unis : Les droits et les libertés de l'homme : 40, 3.
29. Message radiophonique *Mentre milioni di uomini :* La paix du monde : 39, 1381.

**OCTOBRE.** — 11. Lettre card. Pacelli au R. P. Merklen : 37^e Congrès de la Bonne Presse : 39, 1285.
12. Télégramme au card. Verdier : 37^e Congrès de la Bonne Presse : 39, 1288.
14. Discours à un groupe de prêtres italiens : L'Eglise et les travailleurs : 39, 1475.
20. Discours à l'audience du 4^e Congrès international d'archéologie chrétienne : Persécutions Eglise au XX^e siècle : 39, 1411.

**DECEMBRE.** — 14. Audience privée du card. Gerlier : Extrait Eglise et France : 40, 136.
24. Réponse aux vœux du Sacré-Collège : La situation religieuse en Italie : 40, 67.

## 1939

**JANVIER.** — 2. Lettre à S. Em. le card. Baudrillart, à l'occasion de sa 81^e année : 40, 131

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse » (S^te An^me), 5, rue Bayard, Paris-8^e. — *Le gérant :* L. Vincent.